

Le Trou des Combrailles

Le journal qui glisse sur la piscine

numéro : 15 - printemps 2016 -

en vous allégeant de : **2,50 €**

DOSSIER : CONDITIONS DE TRAVAIL

Le travail c'est de la merde !

Il faut quand même commencer par ça. Ben quoi, ça ne vous plaît pas cette formule ? Vous avez la religion du travail ? Alors précisons. Le monde du travail fait rarement preuve de démocratie, et le travail (associé dans l'entendement général à l'emploi, c'est pour ça qu'on parle de ses « conditions ») est bien rarement choisi. En effet, on travaille pour gagner de l'argent. Si on ne gagnait pas sa thune, travaillerait-on ? Et si oui, dans les mêmes conditions ? Alors voilà. La démocratie n'a pas franchi les portes du monde du travail. Ou très rarement. On a l'exemple d'Ambiance Bois sur le Plateau (salaires égaux, prises de décisions en commun et sans

patron) mais ces cas restent encore à étendre. Le monde du travail, en général, c'est bien souvent un richard (le patron) qui soumet les autres à son bon vouloir parce qu'il est proprio, parce qu'il avait le fric pour investir, qu'il a pris des risques (ce qui doit être vrai dans 1 ou 2% des cas), ou parce qu'il a eu une idée (et comme c'est lui qui a eu l'idée il a le droit d'en faire bosser d'autres comme des rats pour faire du fric).

Ou alors, c'est l'État qui emploie, et qui se croit tout permis aussi. Ou une collectivité. Idem. Dès qu'il y a un petit chef quelque part, il se croit des droits sur la vie des autres. Si les autres n'ont pas de temps libre, tant pis pour eux, et s'ils en veulent trop, on dira que c'est des saloperies de feignants. Le problème majeur, c'est bien le travail ! Combien de gens ne rêvent-ils pas d'arrêter de bosser ! Au moins, ils pourraient se choisir une activité à leur guise. Le maigre pognon mensuel dont on a besoin pour survivre est prétexte aux esclavages modernes.

Comment arrêter le travail pour avoir des bonnes conditions de vie ? Quelle activité monter ? Sachant que l'État n'aide pas les initiatives : il subventionnera tranquillement les Aubert et Duval à grands coups de millions mais il étranglera le petit entrepreneur qui veut juste gagner sa propre croûte. Quand même, il ne faudrait pas que la démocratie s'installe trop... que les pauvres restent soumis par le besoin d'argent, nom de Dieu !

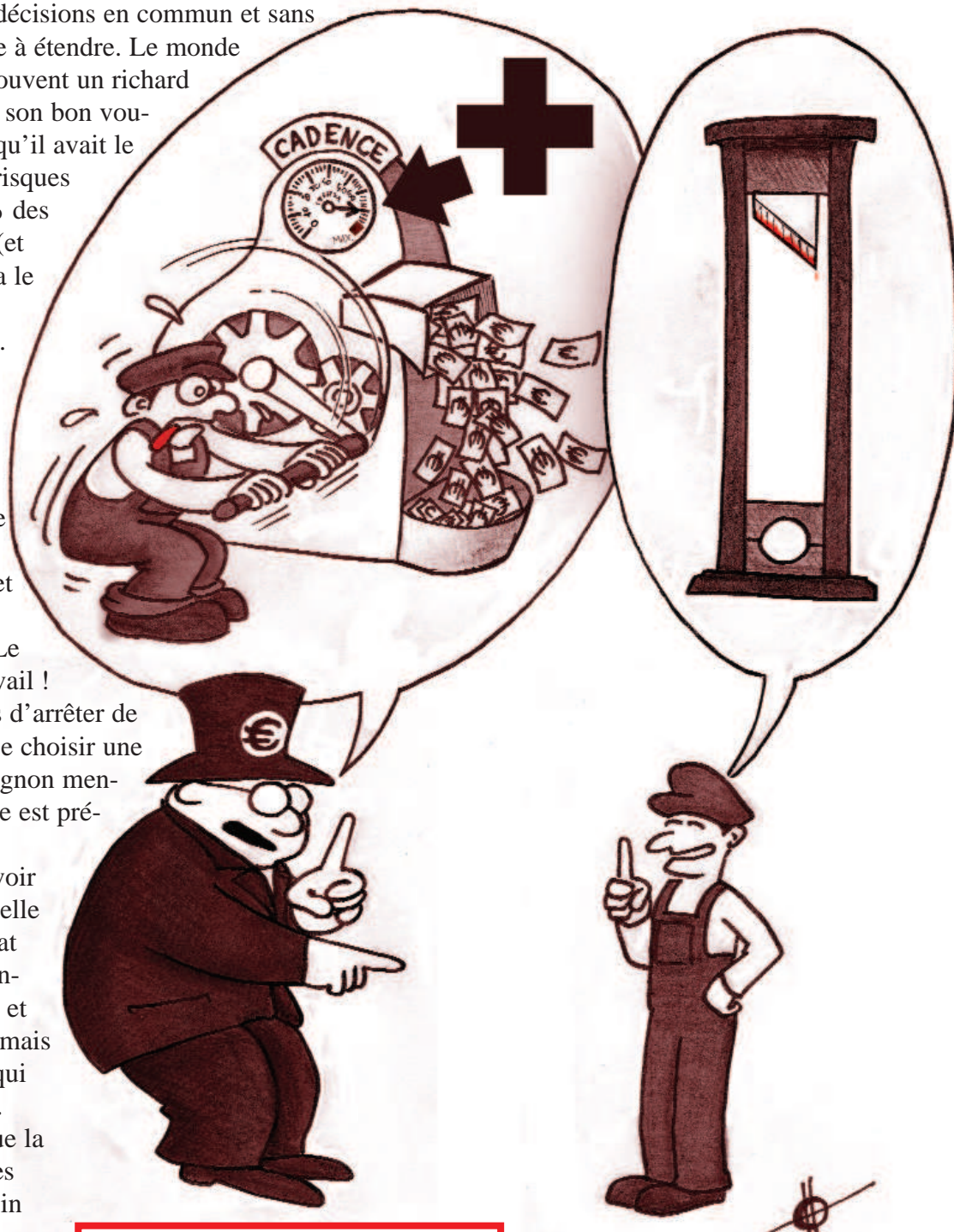
Alors, voilà : enfin un dossier **rouge** de baroudeur de manif ! Les conditions de travail.

Culture creusoise

Nouvelle revue naturaliste creusoise née à Peyrat-la-Nonière.
Monsieur Émile et son passage à Toulx-Sainte-Croix.
Page 18

Sauret-Besserve

Un nouveau projet voit le jour autour de la permaculture.
Page 6



Lavault-Sainte-Anne

L'EHPAD a été sens dessus-dessous pendant plus d'un an. Le directeur a été viré alors que le personnel s'opposait à ce départ, plusieurs employés ont été menacés de licenciement. L'établissement est mis sous tutelle. À voir en fin de dossier.
Page 13

Teilhet

Après le procès d'un Parisien qui ne dénie pas les liens criminels dans l'affaire Teilhet, un film est tourné pour ne pas lâcher l'affaire. Teilhet, une commune bien particulière...
Voir, revoir, ou re-revoir p.5

Combraille, contribution

Suite à notre dernier dossier, une contribution à la définition historique et sociale de la Combraille. En particulier autour de Condat.
Page 16

Auzances + Bellegarde + Crocq + Chénérailles

Ça c'est moderne pour nous élus ! Hop, tout le monde dans le même panier, et que les micmacs se passent encore davantage entre présidents de grandes com-com, bien loin des habitants ! Ave président de com-com.
Page 3

Attention ! Numéro rouge !

En effet, ce numéro, consacré aux conditions de travail, a été partiellement financé par les frères Castro et la IVE Internationale (l'autre partie... c'est vous qui allez la financer !).

Liste rouge !

Injoignables par téléphone, tous les communistes des Combrailles qui étaient sur la liste noire sont maintenant sur liste **rouge**. La chasse aux sorcières a commencé, alors du balai !

Coup de rouge

Les camarades du précédent paragraphe, injoignables par téléphone, étaient en fait au repas annuel de la Tête de Veau, pour reprendre du poil de la bête (ils en ont d'ailleurs repris plusieurs fois... « ...Du poil ou de la tête ? - Non, du rouge ! »).

Radio

D'étranges sons auraient été diffusés dans l'émission de Radio Tartasse du lundi 21 mars, jour du printemps. Ils ne pourraient être, selon certains vulcanologues contactés in extremis par notre équipe, que d'origine extra-terrestre. Tous les intervenants de la radio devraient subir dans les prochains jours un dépistage sanguin. Sont-ils déjà parmi nous ?

Fuel dans le bourg

« Ça pue dans ma rue ! » (témoignage anonyme en provenance d'une commune de moins de 1000 habitants... mais laquelle ?) Encore un qui roule au **rouge** !

Auzances

Lavault-Sainte-Anne

Menat

Mérinchal

Peyrat-la-Nonière

Pontaurum

Saint-Éloy-les-Mines

Saint-Georges-de-Mons

Sauret-Besserve

Teilhet

Toulx-Sainte-Croix

AU SOMMAIRE :

- p. 3 - Les chemins ruraux
Les Ancizes : « Titanium vallée »
Bataille des **com-com** en Creuse
La Terre du Millieu
- p. 4 - L'Abeille noire
- p. 5 - Michel Message
Immigrants dans les Combrailles
- p. 6 - Permaculture à Sauret-Besserve
Fabrication artisanale du beurre
- p. 7 - Dossier : les conditions de travail
- p. 15 - Les yeux ouverts
- p. 16 - Contribution au dossier « Combrailles »
- p. 17 - Pompiers sans frontière à Mérinchal
- p. 18 - Nouvelle constitution
- p. 19 - M. Émile
Nouvelle revue naturelle en Creuse
Boud'Zan (si, si !...)
- p. 20 - Brind'Zinc
Payé debout
Promesse de Vals...

Edito :

- Le printemps est arrivé, la belle saison !!
- Mais y'a pas eu d'hiver, mon gars : des cèpes au mois de janvier, des fleurs à Noël. J'te dis moi, jub les pas, ça va s'payer !!
- AH-AH, fais pas ch... ! Laisse-moi dont profiter des jours plus longs, des bourgeons prêts à éclater, des piafs en rut et des abeilles en goguette. Tiens, les abeilles, on va en parler dans notre journal. Et pas n'importe lesquelles, des locales .

Et puis, tant qu'à commencer à se prélasser au soleil, on pourrait bien débattre des conditions de travail dans nos campagnes. Hein, c'est-y pas un sujet important quand même, nous, les oubliés de la ruralité !

De toute façon, le plus important, c'est quand même de faire honneur à la belle bande de passionnés, volontaires et opiniâtres, qui chaque trimestre se démènent pour sortir un canard local, indépendant et insolent sur notre territoire.

Et ça, non seulement ça se respecte, mais en plus, ça se consomme !!

Bonne lecture à vous

Remy Gautier

Brèves

Actualités minières

Intox ? Dans le Challenge du 10 mars, Sébastien de Montessus a déclaré qu'ils allaient trancher la question du Permis de Villerranges d'ici deux mois. À savoir, si ça les intéresse de poursuivre ou pas. Dominique Delorme, le mec qui se ramenait en grosse bagnole, qui roulait des mécaniques et qui s'étonnait que des gens puissent être opposés au projet, a déjà été débarqué de Cominor-La Mancha.

« Nous prenons la Creuse comme test, ce projet est un très bon laboratoire sur le plan environnemental, réglementaire et sociétal » : tels étaient les propos de Sébastien Bernard de Montessus de Ballore-Augiers de Crémier.

L'occasion dans notre beau département de prendre des arrêtés contre la prospection et l'exploitation minière du sous-sol ! Car ces permis, ça peut toujours se revendre. C'est même le but.

Pour info (prises sur manageo.fr) :

La société SOCIÉTÉ CIVILE AYO ROGONEY, dirigée à ce jour par Marguerite RITTER DE ZAHONY et Sébastien BERNARD DE MONTESSUS DE BOLLORE-AUGIERS DE CREMIERS, a été fondée en mars 2014. C'est donc une entreprise très récente. Société civile au capital social de 1 096 000 euros, elle se situe à Neuilly-sur-Seine (9, rue Salignac Fenelon pour être précis). Elle évolue dans le secteur d'activité : « Activités des sièges sociaux, conseil de gestion ».

Nb : les deux « de » cités sont mari et femme. Et (re)vive la Révolution française !

Au fait, quant à Sawiris, le milliardaire égyptien proprio de La Mancha (qui n'hésite pas, en plus de la possession de médias – comme Euronews, de brigrer la tête du pays) a racheté CI Capital. Et il veut lancer une banque basée au Luxembourg.

Avec les mines, on a les nobliots et les richisimes. Si c'est pas beau !

Ressourcerie Est-Creuse

Le projet, qui cherche à s'installer sur le pays Combraille en Marche (plutôt la partie nord) pourrait bientôt voir le jour. Des réunions publiques ont été tenues dans les principaux bourgs pour informer les gens. Alors, après

MONTESSUS ET SON PETIT NAVIRE A 7.500.000€ :
« J'ai juste négocié la vente !... »

... ET SÉLECTIONNÉ
BANNIÈRES ET
ORIFLAMMES...!



Saint-Maurice, bientôt une deuxième ressource dans l'ère Combrailles.

Panneaux anti-Mines

Vous aussi vous voulez votre panneau anti-mines ? Contactez le collectif Stop Mines 23.

Saint-Priest-des-Champs

Une boulangerie communale va s'installer. D'ailleurs, à l'heure des parutions du Trou, les boulangers peuvent peut-être encore postuler !

Biollet

Un panneau touristique patrimonial indique l'église du XIème (du XIe, c'est rare quand même). Entre ça et le temple bouddhiste, on a le choix dans le tourisme religieux ! Mais pourquoi pas un panneau folklorique pour sanctifier la populaire fête de la pomme de terre ?

Saint-Julien-la-Genête (23)

Sur le Bon Coin (mis en ligne le 27 février) 5 000 m² de terrain... 50 000 euros ! Pour construction. Mais ne parlons surtout pas de spéculation dans notre bon territoire rural...

Saint-Gervais d'Auvergne

Ouverture du Café citoyen des Combrailles !

Pionsat

Création d'une activité Jeux de rôle et jeux de société (échecs, scrabble, tarot...), rendez-vous les mercredis et samedis après-midi à la salle des fêtes.

Terrains à bâtir : la manne (suite)

Espinasse, Youx, Prompsat, Les Ancizes, Manzat, Loubeyrat, etc, etc.

Là aussi, des terrains constructibles à vendre sur le Bon Coin :

1 200 m² - 96000 euros : Prompsat
1 144 m² - 13000 euros : Les Ancizes-Comps
1231 m² - 61550 euros : Loubeyrat
1332 m² - 53280 euros : Loubeyrat
2265 m² - 15000 euros : Espinasse
1000 m² - 28000 euros : Manzat
2025 m² - 22500 euros : Youx
5000 m² - 20000 euros : Rougnat
3000 m² - 15000 euros : Combrailles
3600 m² - 13000 euros : Mainsat
2560 m² - 12000 euros : Chambon-sur-Voueize
2032 m² - 22000 euros : Auzances
1000 m² - 7000 euros : Verneugheol.

Le terrain à bâtir est un commerce lucratif. A des endroits plus qu'à d'autres d'ailleurs. Ah... vendre un terrain constructible, ce doux rêve...

1400 veaux

Le projet ne cesse de faire des remouls (de tout bord - manifestation en capitale creusoise le 23 mars). Quand on fait un gros truc débile, assisté par l'argent public, on peut quand même en démordre un peu et voir si on pourrait pas faire quelque chose de mieux réfléchi pour la région et l'indépendance locale des paysans...

Charensat

Intox ? Là aussi, on annonce sur la commune (à confirmer) une ferme avec 250 veaux. De lait ? Et nourris avec de la poudre de lait ? Réfléchissons un peu à l'image qu'on veut donner de notre région... Espérons plutôt que cela

ne prenne pas un sale visage. Et aidons peut-être les paysans à ne pas se livrer à n'importe quel projet pour survivre ? Mieux vaut prévenir que guérir.

Guéret - manif 31 mars

Ben dis donc, quand je suis repassé devant à la fin de la manif, le siège du PS à Guéret s'était bien fait tagé de partout : « Hollande, Gattaz, même combat », etc, etc.

Et oui, le PS est un ennemi de classe reconnu. Que ça lui plaise ou non.

Jarnages

Ouverture d'un restaurant. Qui débouchera peut-être sur d'autres projets...

LA MANCHA EN "RESTRUCTURATION"
D. DELORME A LA RETRAITE...



Brèves douteuses

Pesto

Un cas de diarrhée suspecte aurait été détecté sur la commune de Sannat. Alors qu'une petite vieille se serait gavée de steacks hachés congelés de supermarché, de conserves de pâté, de lait en poudre, de crêpes roulées industrielles, et de salades sous vide, sa suspicion se porte sur un pot de pesto au basilic en provenance du sud de la France (Corrèze). Nos fins reporters ont pu savoir qu'elle avait avalé tout le pot en une fois, au petit déjeuner, sur des tartines de beurre, trempées dans un café robusta pisseux. Ah s'il faut regarder ce qu'on mange, maintenant !

L'été dernier, pas de fouilles à Blot

Les fouilles archéologiques entreprises les années passées non loin du bourg de Blot-l'Église et qui ont mis à jour des vestiges d'habitations gallo-romaines n'ont pas été poursuivies en 2015.

Motif (à ce que je crois savoir) : la teneur en sulfure de plomb des terrains, proches des Puits d'Argentière et situés sur le filon de Galène qui court jusqu'à Pontgibaud, présenterait un dan-



Voir un BIB ?

Si t'es bien portant, pas de difficulté pour voir un médecin : tu as des rendez-vous réguliers avec lui, ça roule ma poule ! Là où ça se gâte, c'est quand tu es malade ! Espérer faire venir un toubib chez toi, surtout si tu vas mal pendant un week-end, c'est être aussi crédule que de croire que la croissance fait le bonheur des gens. Et si tu y arrives, eh bien c'est que tu es du genre coriace et obstiné.

gyb

ger pour les prospecteurs. Des études sont en cours pour étudier le niveau du risque de contamination.

En attendant leurs résultats, la société LAVA-CA (Laboratoire d'Aide aux Vaches Anémiées de la Campagne Auvergnate) mettent au point un scaphandre « spécial Bovins » que les paysans faisant paître leurs troupeaux sur ces terres seront tenus d'adapter à leurs bêtes.

Il se peut que celles-ci éprouvent quelques difficultés à brouter mais en revanche, elles pourront respirer librement et, par conséquent, resteront en bonne santé.

Ce n'est pas de si tôt qu'on arrêtera le progrès !
L'idiot du village

Oncle Benne

Dans une ville proche dont par pudeur et crainte du scandale TDC taira le nom de quatre lettres, commençant par R et finissant par m, un ami, étant un matin à sa fenêtre, vit, avec une stupeur non dissimulée les éboueurs basculer dans la même benne des ordures soigneusement triées, réparties en poubelles différentes. Trie, trions, trie, c'est bon pour la planète.

L'idiot du village

Premiers de la Classe

À longueur d'année, et quel que soit l'écran ou la radio, vous retrouvez la même sempiternelle douzaine de crânes d'œuf qui, depuis dix, quinze, vingt ans, dans leurs savants pronostics et distingués discours (et réciproquement) se mettent régulièrement le doigt dans l'œil jusqu'à se toucher le fond du slip, mais qui continuent avec une admirable assurance à nous expliquer qui nous sommes et ce qui demain va nous tomber sur le coin de la gueule. La constance, c'est beau comme l'antique, même quand c'est dans le blabla et l'immortelle connerie.

L'idiot du village

Concours de coiffure

Tous les coiffeurs, et passionnés de coiffure, des Combrailles sont invités à participer au grand concours « Une coiffure pour les Combrailles » où sera choisie, parmi les nombreuses propositions, LA nouvelle coiffure combrillaise pour la mode printemps-été 2016. Alors tous à vos peignes et ciseaux ! Vous pouvez envoyer les photos de vos créations au journal.

Aubusson

On sait que la super-piscine d'Aubusson fut le grand projet du maire de la commune. On se serait rendu compte, dans les salles du conseil, qu'une piscine (surtout une grosse), ça coûte très très cher et ça plombe le budget. Du coup on aurait contacté les américains pour leur revendre la piscine et, en échange, on leur autoriserait à monter un MacDo sur la route de Limoges. La perche n'aurait pas été prise, du coup on se serait rabattu sur les braves qataris qui ont de l'argent à placer. Et la piscine pourrait avoir une salle pour riches avec complexe hammam-sauna-massage. Qu'auraient-ils demandé en échange ? Intox d'avril ? Certaines rumeurs sont mieux quand elles restent au conditionnel !!

Chénérailles

A la foire, le cheval d'un lointain cousin de F. Hollande (qui chercherait à investir massive-ment dans la région via quelques lèches-bottes) est annoncé présent (invité d'honneur) et hennira un discours publiquement en fin de matinée (vin d'honneur).

Chemins ruraux : Recenser pour sauvegarder

La France compte actuellement quelque 750 000 km de chemins ruraux contre 2 millions lors du classement de 1959. Irrigant le territoire de leur tracé, ils permettent de relier les agriculteurs à leurs parcelles, ainsi que les communes rurales entre elles. Aujourd'hui, ils ont aussi un intérêt environnemental en contribuant à la biodiversité, et constituent un atout touristique (randonnée, etc.) non négligeable pour le monde rural. Néanmoins, déjà malmenés par les opérations de remembrement des surfaces agricoles, nombre de chemins ruraux disparaissent chaque année. Alors que les chemins sont, en effet, normalement la propriété des communes, les propriétaires de terrains (agriculteurs ou non) qui les intègrent à leur propriété (ou champ), en deviennent automatiquement propriétaires au bout de trente ans, si la mairie ne se manifeste pas entre-temps. Or, les cadastres n'étant pas toujours mis à jour, il manque des éléments essentiels d'information pour appréhender ce phénomène de disparition.

Ce problème concerne particulièrement la Combraille, pays de bocage qui possède un grand nombre de petits chemins, parfois bordés de haies vives comportant de grands arbres. Ce paysage, outre l'aspect esthétique est également très intéressant pour la biodiversité, la randonnée... Or, la mécanisation toujours plus poussée, le remembrement et surtout l'agrandissement permanent des exploitations agricoles entraînant un regroupement des parcelles rend certains chemins inutiles pour les usages agricoles. Il s'ensuit un enrichissement et/ou une appropriation de cet espace par l'agriculteur qui exploite les parcelles riveraines, au détriment des autres usages, notamment la randonnée.

Partant de ce constat, le Sénat s'est penché sur la lente et silencieuse disparition des chemins ruraux et les sénateurs ont amendé la loi, début

2016, pour que, dès lors qu'une commune recense ses chemins et constate une préemption de l'un d'entre eux, le délai de trente ans reparte à zéro. Si cette disposition est adoptée par les députés, cela peut, au minimum, enrayer ce phénomène dommageable. Le conseil municipal pourra, par délibération, décider le recensement des chemins ruraux situés sur le territoire de la commune, délibération qui interrompra le délai de prescription. L'inscription au cadastre d'un chemin sous cette dénomination (ou anciennement « chemin vicinal ordinaire ») est, en effet, une indication de sa nature juridique de chemin rural. Il apparaît donc important de comparer les chemins ruraux sur le cadastre et sur le terrain grâce à des recensements afin de sauvegarder ce patrimoine.

Certaines régions ont anticipé en engageant des actions de ce type. C'est notamment le cas en Picardie où des dizaines de milliers de kilomètres ont déjà été recensés par une association, le mouvement associatif lié à la randonnée pouvant jouer un rôle efficace en la matière.



Les Ancizes : Titanium vallée

Chez Aubert et Duval, on voit les choses en grand. Et on voudrait, en milieu rural, carrément que tout tourne autour des industriels, qu'ils définissent tout, jusqu'à ce qu'on devienne... ta, ta, ta : une titanium vallée ! Extrait :

Aubert & Duval a donné de plus amples précisions sur le projet Eco Titanium dont le lancement officiel est intervenu le 27 avril 2015. Présentée comme la première unité européenne de recyclage de titane de qualité aéronautique, cette usine implantée à St-Georges-de-Mons (Puy-de-Dôme) produira son premier lingot d'essai début 2017. Les premiers lingots commerciaux suivront un an plus tard. La pleine capacité de l'usine créée par Aubert & Duval et son partenaire kazakh UKTMP sera atteinte en 2022. Interrogé sur la capacité de production de cette unité qui emploiera 62 personnes, Marc Dauzat, le directeur du projet, précise « qu'elle sera de quelques milliers de tonnes par an » sans plus de précision à ce stade. EcoTitanium constitue le dernier élément en date d'une future « Titanium Vallée » qui émerge actuellement du côté des Ancizes (Puy-de-Dôme). Elle comprend également l'usine historique des Ancizes qui commence à produire du titane, UKAD, une plateforme de formation AFPI et une résidence pour apprentis et alternants. Aubert & Duval et Mecachrome ont, par ailleurs, annoncé la création de MKAD, un joint venture spécialisé dans la finition de pièces en titane de qualité aéronautique. Implantée à Varilhes (Ariège), cette usine de plus de 7 000m² deviendra opérationnelle mi 2016. Elle emploiera environ 80 personnes.

<http://www.air-cosmos.com/bourget-2015-une-actualite-fournie-pour-aubert-duval-37623>

Creuse : la grande bataille des nouvelles com-com.

Chénérailles, Auzances, Crocq : grossir.

Le préfet n'en voulait que quatre ! Des élus creusois proposent de faire barrage au « grossir toujours » avec 12 com-com. On garderait presque tout... sauf dans notre chère Combraille creusoise où certains affirment que grossir c'est l'avenir, c'est être moderne, comme Patrice Morançais de Chénérailles. Celui-là même qui dit dans La Montagne (21/03/16) : « Certains pensent plus à leur situation d'élu qu'à l'intérêt de leur territoire ». Michel Vergnier, Valérie Simonet, Nicolas Simonnet, Michel Moine qui œuvrent pour les com-com voulues par le préfet pensent, comme Morançais, on n'en doute point, depuis le temps qu'ils sont là à briguer les premières loges, à l'intérêt de leur territoire et pas du tout à leur ambition personnelle. Il aurait été plus honnête de dire qu'ils ne voulaient pas déplaire aux chefs qui programment la mort progressive des communes, non ? Ou que toute considération politique passe désormais par le prisme du budget alloué.

D'ailleurs, la Combraille (en marche) propose, c'est la seule, des fusions : Chénérailles+Auzances-Bellegarde+Crocq. C'est-à-dire : tous au même endroit ! Qu'on ait par chez nous notre méga com-com, nom de Dieu ! Et, en bons élèves, on aura des sous ! Il y a de quoi pavoiser.

Tous ces réfractaires, ça n'allait pas ! Le préfet est colère ! Vergnier est colère ! etc. etc. Si on reste à douze, on va appliquer une grande règle de la démocratie, c'est le préfet qui va décider, na ! Alors tout le monde doit grossir. Vive la démocratie, vive la France, vive le citoyen proche de son élu.

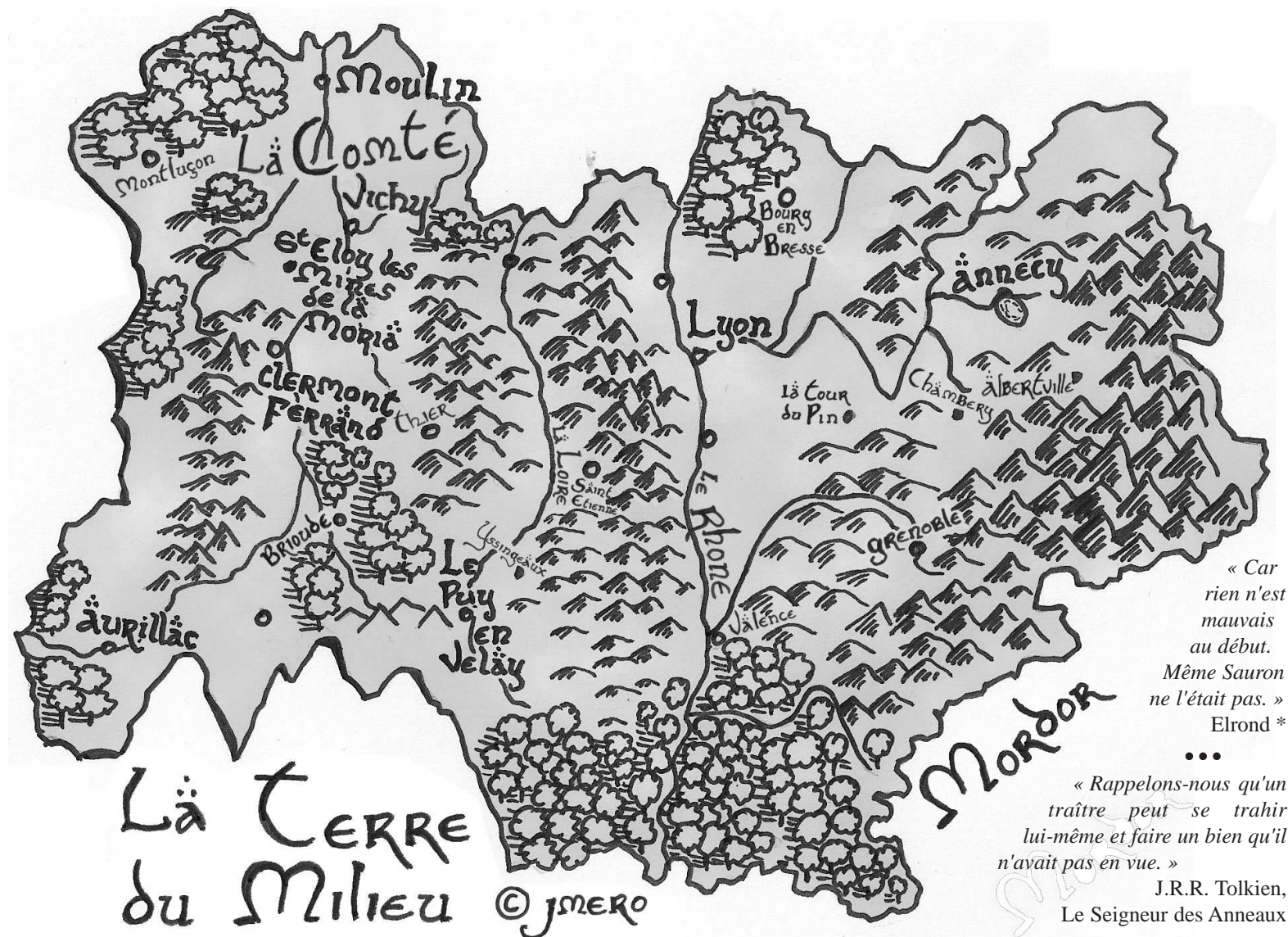
Il y AURA-t-il une Terre du Milieu ?

Quand on demande au peuple de choisir, il choisit. A l'instar du Nord-Pas de Calais-Picardie qui a choisi le nom de « Hauts de France », par consultation populaire, il a été proposé aux habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes (nom temporaire jusqu'au 25 mars 2016) de choisir le futur nom de leur région. Je vous le donne dans le mille (c'est le cas de le dire) c'est « La Terre du Milieu » qui a été retenu !

Imaginez-vous en Terre du Milieu ! dans le monde de Tolkien, parmi les elfes, les hobbits et autres créatures enchantées, chevauchant parmi les Rohirims, les cheveux au vent, pourchassant des orques à coup d'épée, à St-Éloy-les-Mines-de-la-Moria ! Époustoufflant ! Seulement voilà ! Nous sommes, depuis quelques années, dans une démocratie moderne, ce qui signifie que le peuple doit choisir comme ses dirigeants veulent qu'il choisisse. Sinon ce n'est plus la démocratie, mais la chienlit !

Ainsi, tenant compte du choix populaire, notre Saroumane de Wauquiez, pense qu'« on n'est pas forcément obligé de s'appeler Terres du milieu » parce qu'il « n'aime pas les noms marketing » surtout, déclare-t-il, « quand on a des noms de terroir forts comme les nôtres qui sont Auvergne, Rhône et Alpes, je suis pas forcément favorable à ce qu'on invente des choses qui soient coupées de nous. » Alors ? « On va rester dans du bon sens, du pragmatique et quelque chose qui parle aux gens. » Très bien : « Le Pays du Pâté aux Pommes de Terre du Milieu », ça va ça ? Ça sonne bien terroir, non ? « Oh, oui ! Mon précieux ! » Bref, on se fait Saquet, heu.. non : saquer ! Bon... S'il pense qu'un choix populaire est « coupé de nous » et que « ça ne parle pas aux gens, » qu'il aille se faire voir en Mordor !

JMH



Nota Bene : Sire Wauquiez aurait été, en réalité, vexé que la Terre décrite ne soit pas de son milieu.

Mais c'est ainsi. Wauquiez est dans le milieu (bifton, de son petit nom) et nous sommes en Terre du Milieu.

« Dans le doute, Mériadoc, il faut toujours suivre son flair. »
Gandalf Le Gris *

« Rien ne vaut la recherche lorsqu'on veut trouver quelque chose. »
J.R.R. Tolkien, Bilbo Le Hobbit

« Car rien n'est mauvais au début. Mème Sauron ne l'était pas. »
Elrond *

« Rappelons-nous qu'un traître peut se trahir lui-même et faire un bien qu'il n'avait pas en vue. »
J.R.R. Tolkien, Le Seigneur des Anneaux

« Mème la plus petite personne peut changer le cours de l'avenir. »
J.R.R. Tolkien, Le Seigneur des Anneaux

« Il y a du bon en ce monde, Monsieur Frodon, et il faut se battre pour cela. »
Samsagace Gamegie *

* J.R.R. Tolkien, Le Seigneur des Anneaux

Abeille noire à Pontaumur

Pontaumur au nombre des 6 sites européens du programme BEEHOPE pour l'abeille noire.

Le 14 janvier à la salle des fêtes de Pontaumur, David Biron, enseignant chercheur au CNRS et Noël Mallet, organisateur des formations apicoles à Pontaumur, ont présenté le programme européen BeeHope et ses premiers résultats devant une quarantaine de personnes (apiculteurs professionnels et amateurs, élus locaux, et curieux de la nature).

Pontaumur : un lieu qui n'a pas été choisi par hasard

Depuis 1984, Noël Mallet organise avec le lycée agricole des Combrailles des formations sur la pratique de l'apiculture. Pionnier dans le domaine, il a créé le rucher conservatoire de l'abeille noire du pays. Celui-ci a pour but d'organiser une zone sanctuaire autour de Pontaumur en minimisant l'importation d'abeilles hybrides (issues de souches italiennes, caucasiennes...). Le faible taux d'hybridation dans les Combrailles (5 à 20 % estimés) a facilité la mise en place de ce rucher conservatoire. En effet, les conditions climatiques pluvieuses avec un hiver assez long n'ont pas incité beaucoup d'apiculteurs professionnels à s'y installer, préférant la Limagne avec des transhumances directement en zone de montagne. La reine s'accouple avec plusieurs mâles dans une zone bien précise pouvant être distante de près de 10 km de la ruche : un maximum de variabilité génétique est recherchée chez l'abeille d'où une hybridation qui se fait facilement.

Le CNRS a donc choisi Pontaumur comme site d'étude pour le programme BeeHope. Il existe deux autres sites en France (Chizé dans les Deux-Sèvres et un autre site en région parisienne), un au Pays basque, et deux au Portugal.

Le programme BeeHope

L'objectif principal est de constituer une réserve génétique dans des ruchers conservatoires avec de l'élevage de reines pour pérenniser l'abeille noire (souche d'Europe occidentale, ligne Apis mellifera mellifera) et pouvoir proposer des essaims d'abeilles noires locales aux apiculteurs, et éviter qu'ils ne se fournissent ainsi en abeilles hybrides. L'apiculture connaît de fortes difficultés à cause des pesticides et de la baisse de biodiversité floristique, mais certaines pratiques apicoles sont également à remettre en cause. Un exemple flagrant est que l'année dernière la filière apicole a produit moins de miel que consommé de sucre pour

nourrir les abeilles ! En effet, les abeilles ouvrières de souches italiennes, donc méditerranéennes, effectuent encore des sorties tard en saison et consomment donc de l'énergie, là où les abeilles noires hivernent plus rigoureusement, en essaims plus petits. Les abeilles italiennes importées dans notre région doivent donc bien souvent être davantage nourries pour passer l'hiver.

La France accuse un retard dans la sélection des races d'abeilles : il est pour l'instant difficile de se procurer des essaims d'abeilles noires locales pour un apiculteur professionnel. En Italie, les syndicats apicoles ont été depuis longtemps à l'initiative d'un travail de sélection afin de proposer aux apiculteurs des essaims adaptés à leurs régions.

Les autres objectifs du programme BeeHope sont :

- de caractériser le patrimoine génétique de l'abeille noire d'Europe occidentale,
- d'améliorer les connaissances sur l'écologie de l'abeille noire (par exemple en mesurant l'importance du couvain par rapport au climat),
- de mesurer l'évolution spatio-temporelle des pathogènes (acariens, virus...).

La zone d'étude et les premiers résultats en 2015 à Pontaumur

La zone d'étude est partagée en trois (voir carte) :

- Une zone sanctuaire (3 km de rayon autour de Pontaumur), où se trouve notamment le rucher du lycée agricole avec la zone de fécondation des reines. Dans ce rayon, toutes les ruches sont connues et celles qui présentent des caractères d'hybridation sont sorties de la zone pour maximiser la conservation de la génétique propre à l'abeille noire. Un protocole lourd de suivi est mis en œuvre dans le cadre du programme BeeHope. Sont effectués, entre autres : mesure du pollen récolté, pesée quotidienne automatique des ruches, mesures parasitaires, prélèvements d'abeilles pour analyse génétique. Les ruches sont conduites de façon la plus naturelle possible : pas de nourrissage spéculatif, pas de sélection, pas de division. En revanche, un traitement contre le varroa est quand même effectué (trop de risques de perte de ruches). On peut aussi se poser la question de la généralisation du modèle de ruche Dadant pour ce programme, alors que les ruches Warré, car-



- rées et plus petites, correspondraient peut-être mieux à l'écologie de l'abeille noire.
- Une zone tampon (10 km de rayon), où les apiculteurs sont sensibilisés à la problématique de conservation de l'abeille noire et où un protocole de suivi des ruches plus léger est mis en place.
- La zone d'étude d'impact (17 km de rayon), où la sensibilisation et le nombre de ruches étudiées sont un peu moindres que dans la zone tampon.

Les apiculteurs situés dans le périmètre de la zone d'étude sont invités à rejoindre le programme en contactant Noël Mallet

Le tableau ci-dessous synthétise l'inventaire des ruchers au 01/01/2016.

	Sanctuaire	Tampon 1	Tampon 2
Surface en km ²	28	286	593
Apiculteurs	6	23	10
Ruchers	11	27	12
Ruches	102	174	128
Densité / km ²	3,6	0,6 (en cours)	(en cours)

Sur 200 ruches analysées au niveau génétique, 128 sont des colonies du pays. Le taux d'hybridation est de 17 % en zone sanctuaire et de 46 % en zone tampon.

Dans le secteur de Pontaumur, il a pu être montré que l'activité de la ruche baisse sensiblement dès fin juillet. La récolte de pollen diminue en moyenne de plus de la moitié entre le 22 et le 28 juillet, et devient très faible au début du mois d'août. Les recherches ont permis d'observer qu'à partir de fin juillet, le poids des colonies stagne. Il est donc conseillé d'effectuer la récolte du miel, dès fin juillet / début août, afin de permettre aux abeilles de reconstituer leurs réserves le plus tôt possible pour mieux se préparer à l'hivernage.

À la fin de la réunion, des pistes d'actions et engagements pour soutenir le projet en faveur de l'abeille ont été évoquées : réflexion sur la plantation d'espèces mellifères avec l'association de fleurissement, création d'un conseil citoyen, prise d'un arrêté municipal pour contraindre l'apport

de ruches extérieures dans la zone sanctuaire, intégration d'une sensibilisation à l'abeille dans les temps péri-éducatifs scolaires... Des questions sur des pratiques néfastes aux abeilles ont aussi été soulevées : broyage intempestif des haies à l'épaveuse (par exemple noisetiers et saules qui sont une ressource primordiale en hiver pour les abeilles), utilisation de produits chimiques aussi bien dans les espaces publics qu'en milieu agricole.

En tout cas, à travers le projet BeeHope et le rucher conservatoire de l'abeille noire du pays, voilà une formidable occasion pour les habitants des communes de Pontaumur et des environs de s'emparer d'un projet passionnant, qui crée du lien social et incite à agir pour la préservation de notre environnement.

ED



Création de l'association CANEC

(conservatoire de l'abeille noire en Combraille)

Le jeudi 28 février 2016 s'est tenue, dans l'enceinte du lycée professionnel de Pontaumur, l'assemblée générale constitutive de l'association CANEC (conservatoire de l'abeille noire en Combraille).

Cette rencontre entre apiculteurs, amateurs et professionnels, élus locaux et chercheur du CNRS portant le projet BEEHOPE, a été riche en échanges et débats sur l'avenir de l'abeille noire Apis mellifera mellifera des Combrailles.

Suite à ces discussions, la présentation des statuts de l'association a été faite. Puis les membres du bureau ont été élus.

Cette association a pour but la sauvegarde du patrimoine génétique de l'abeille noire du pays des Combrailles, en mettant en place un conservatoire sur la zone de Pontaumur. Elle sera en lien avec le CNRS, au travers du projet BEEHOPE.

Elle va également promouvoir et sensibiliser la population locale à l'abeille en mettant en place des partenariats avec les mairies de la zone du conservatoire, avec le département et toutes les personnes ayant à cœur la sauvegarde de l'abeille.

Un comité de citoyen va également être mis en place pour discuter de l'abeille et de son environnement. Les apiculteurs de la zone de conservation, les apiculteurs domiciliés en dehors de cette zone ainsi que les personnes physiques et morales qui remplissent les conditions d'admission peuvent adhérer à l'association. Le siège social est à Pontaumur au EPLEFPA des Combrailles.

LB

Le veau tombé du ciel

Triste anniversaire : il y a 8 ans, ce 31 mars 2008, débutait le calvaire de Jean-Hugues, nouvel arrivant sur la commune de Teilhet, « étranger » qui avait eu l'audace, sinon l'outrecuidance, de s'être fait légier des terres appartenant à M. Message, agriculteur proche de la retraite. L'enthousiasme et la volonté du jeune homme qui exploitait alors ses propres terrains, de qualité médiocre et sans infrastructures adaptées, avaient déterminé ce choix ; cela afin d'éviter que ses parcelles ne soient rattachées à celles de paysans-exploitants-entrepreneurs, dans la logique actuelle de la « course aux hectares » ...

On connaît tous (plus ou moins) la suite de l'histoire : carnage sur les chèvres, incendies, menaces de mort... Mais une petite piqure de rappel ne fait pas de mal, surtout que les coupables, sans nul doute connus et reconnus, n'ont toujours pas été inquiétés. Et aucune association de soutien n'a, à ce jour, pu faire que justice soit enfin rendue...

En novembre 2015, enfin, après sept longues années d'enquête (d'errance, plutôt ?) le jugement est rendu : non-lieu pour toutes les accusations subies par Jean-Hugues Bourgeois. Déjà ça de pris. Mais amère déception pour

Michel Message et tous ceux qui, de près ou de loin, suivaient l'affaire et soutenaient l'agriculteur retraité dans ses démarches, puisque seul un individu est mis en cause, « le Parisien » Tanguy Deshayes, (ex-tête de liste FN déjà condamné auparavant pour bagarre et port d'armes) suspecté d'être l'auteur d'une des « délicates » missives. Et les autres... Quels autres ?

En mars dernier, s'est tenu son procès, Michel Message et l'asso TRANS se sont portées partie civile pour une réouverture complète de l'enquête, et non la mascarade telle qu'elle peut être considérée dans son ensemble... mais la justice ne semble pas l'entendre de la même oreille, et il faudra sans doute bien des persévérances pour que ressortent des noms. Ceux des vrais coupables d'ICI, pas les « Parisiens »...

« Le Veau tombé du ciel »

Sans doute faites-vous partie des gens qui ont vu ce film, tourné par James Smith à la demande de M. Message, et nombreux sans doute êtes-vous à avoir ressenti la peine profonde de cet homme généreux qui ne demandait qu'à transmettre ses terres au fils qu'il n'avait pas



Michel Message

eu, à celui dont il savait qu'il en ferait « bon usage ».

Une projection accompagnée de débats et d'animations s'est tenue le 1er avril au Quartier (enfin, « se tiendra », au jour ou j'écris ces lignes, il ne m'est donc pas possible de relater ce qu'il s'y est dit!) mais nous ne pouvons que vous inviter à partager ce petit film en masse, et à le copier, le diffuser sur tous les événements... (<https://www.youtube.com/watch?v=FM79yWIm3mo>) bon je sais c'est chiant les liens internet sur un journal en papier, mais si vous tapez le nom du film sur youtube vous le trouverez tout pareillement ! Vous pouvez prendre contact avec Michel Message et les amis qui le soutiennent, par mail : teilhet365@gmail.com. Toute aide sera bienvenue pour qu'enfin justice soit rendue...

W.

Courrier reçu

Je reçois ce jour le Guide pratique de la Communauté de Communes du Pays de Menat, édition 2016 avec le mot du président, maire de Teilhet.

Je remarque qu'on aurait pu y lire le nom d'un chevrier qui serait installé à Teilhet s'il n'avait été contraint de fuir cette commune, persécuté par des inconnus (chèvres tuées au matador, grange incendiée, menaces de mort etc) . Depuis 8 ans les enquêteurs et la justice ont été incapables de trouver les coupables.

Je remarque qu'on aurait pu y trouver le nom d'un jeune homme qui voulait s'installer en maraîchage sur la même commune de Teilhet et qui souhaitait vivre dans une yourte. Cela lui a été rendu impossible par la mairie.

Je remarque que le président de la Communauté de Communes, maire de Teilhet, est à la tête d'une commission dont le but est de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs.

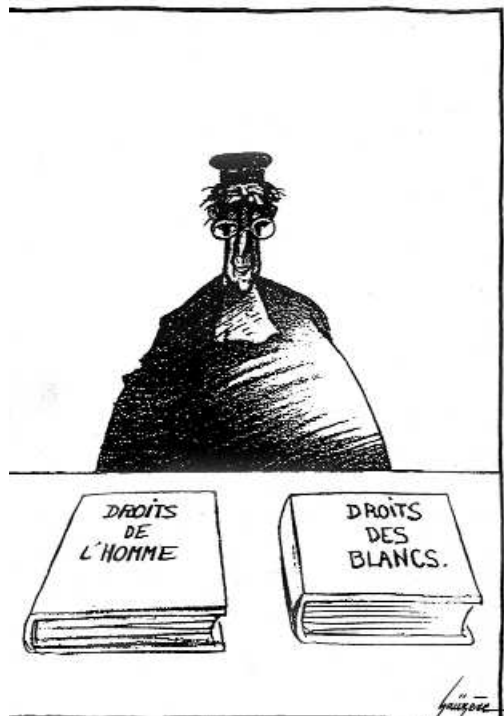
Je remarque que depuis peu la commune de Teilhet a l'honneur de compter en son sein le président départemental de la FNSEA qui veille également à l'installation des jeunes...

L. Caminade

St-Rémy-de-Blot 63440 - le 10/11/2016

Immigrants en Combrailles, ça existe ?

Pour ce qui concerne l'immigration, la vie hors des grandes agglomérations est étrange. On y voit et on y lit les mêmes informations que partout ailleurs, on y entend les mêmes discours, mais ceux-ci sont bien souvent déconnectés de notre quotidien. Pour la plupart des habitants des zones rurales, un migrant n'est qu'un dramatique sujet d'actualité sur le téléviseur, sur lequel on s'apitoie éventuellement, mais de loin et très vite.



Dessin de Jean-Pierre Gaüzère

L'Auvergne ne fait pas exception à cette bizarrerie, avec cette différence près qu'on y accueille encore moins d'immigrés que dans les autres régions françaises : moins de 5 % de la population quand la moyenne nationale est à près de 9 %, pour une immigration déjà ancienne de plusieurs dizaines d'années, essentiellement installée dans les grandes agglomérations et quelques centres miniers sidérurgiques notamment. On imagine que pour ce qui est des Combrailles, les chiffres seraient très symboliques (s'il y en avait) puisque notre territoire est essentiellement rural.

Et qu'en est-il de l'immigration actuelle ? Celle qui fait tant de bruit dans nos médias et se voit si peu ici. Celle qui est plus un sujet de fantasme qu'une réalité. Où sont ces Soudanais, Guinéens, Tchétchènes, Tadjikistanais, Irakiens, Syriens, Libyens... ? Où se posent ces hommes, ces femmes, ces enfants, parfois ces vieillards, demandeurs d'asile fuyant la misère, les dégâts climatiques, la faim, les dictatures, le racisme, les guerres, les massacres, toutes choses qui de près ou de loin engagent notre part de responsabilité. Rappelons au passage que la France est un des premiers marchands d'armes du monde et que nos multinationales participent activement à ce grand marché mondialisé dans lequel les hommes et la nature ne comptent pour rien, en tout cas pour bien moins que les profits. Sans compter que nos grands stratèges ont large-

ment contribué au grand foutoir libyen et à la dispersion de toutes sortes d'armes de guerre dans la région.

On aperçoit bien parfois, notamment à Saint-Éloy-les-Mines et à Pionsat quelques femmes aux vêtements « exotiques » discutant entre elles dans une langue d'« on ne sait où », on croise à la va-vite des hommes visiblement venus d'« ailleurs », et à la sortie de quelques écoles on entend jouer et courir des enfants qui ne semblent pas nés « chez nous ». On aperçoit, on croise, mais c'est bien tout et c'est bien rare. Ces gens-là, je parle bien entendu des immigrés récents souvent en attente du statut de demandeur d'asile, nous restent parfaitement « étrangers » et hormis cette vision lointaine et furtive nous n'avons aucune relation avec eux. La plupart vont rejoindre les banlieues des grandes villes où ils espèrent exercer leur métier, ouvrir leur boutique ou reprendre leurs études, comme nous le ferions.

Pourtant, on pourrait imaginer que l'insertion des migrants serait plus facile et profitable à tous, y compris aux habitants « de souche » si une politique d'accueil et de répartition sur le territoire était mise en place, jusque dans les campagnes, là où les villages peinent à conserver leurs populations et donc leurs services. Ici et là, pour le plaisir de la rencontre et par souci d'humanité, dans les bourgs et les campagnes certains d'entre nous aideraient et parfois même logeraient volontiers une famille de migrants, mais à qui s'adresser ? Comment faire ? Dans quelles conditions cela serait-il possible ? En a-t-on même le droit ? De quoi ont-ils besoin précisément ? Y a-t-il des struc-

tures officielles pour renseigner ces volontaires ? Le moins que l'on puisse dire est que les pouvoirs publics, représentant de l'État, maires, présidents de conseils généraux, sont bien discrets sur les moyens d'effectuer de tels rapprochements. Sans doute le climat politique ne s'y prête pas, pourri qu'il est par ceux qui hurlent ce cri ridicule « On est chez nous », alors que leur seul exploit est d'être nés « ici ». Pas de quoi gonfler le torse !

À l'opposé de ce repli plus peureux qu'« identitaire », ceux qui sont tentés par des rencontres riches d'humanité et par le souci de ne pas rester entre soi, le CADA de Saint-Éloy-les-Mines et celui de Pionsat seront très certainement heureux de les compter parmi leurs bénévoles pour des actions concrètes, telles que l'aide au devoir, l'alphabétisation, les sorties en groupe accompagné, et toutes initiatives qu'ils pourront proposer et assurer. Il y a de l'espoir car vendredi 19 mars à la médiathèque de Saint-Éloy plus d'une centaine de personnes sont venues à la réunion publique organisée par la Ligue des Droits de l'Homme, avec le soutien de la mairie de Youx, pour une soirée passée à débattre et écouter les intervenants passionnés nous parler de la riche histoire de l'immigration locale. Ceux qui ne le savaient pas ont ainsi appris qu'en 1931 il y avait 1 800 immigrés à Saint-Éloy et que sur la seule commune de Youx ils représentaient 33 % de la population. On n'a pas entendu dire que ce n'était plus la France, bien au contraire car Elle ne s'est faite de tous temps que de mouvements de populations, internes et externes.

EPhili

Nuit debout, assis, couché...

En plein état d'urgence, voilà qu'on nous autorise à faire des manifs et toute la nuit qui plus est ! Normalement, dans ces cas-là c'est deux coups de matraque sur la gueule et au dodo ! « Circulez, y'a rien à voir ! » Mais là, non. Alors soit ils n'ont vraiment pas de couilles, soit on nous prend pour des cons.

Place de la République ! Que c'est beau ce peuple qui prend conscience, remue, bouge, conteste, critique, se relève, respire, s'unit, parle, imagine, débat, propose, construit, échange, partage...!

Cela ne va pas manquer de nous rappeler ces magnifiques élans populaires du mouvement des Indignés de 2010, place Syntagma en Grèce, ou place de la Puerta del Sol en Espagne, où durant des semaines, on occupait l'espace public, on remettait en question le système, on ébauchait un avenir meilleur, on parlait de démocratie... l'espoir du renouveau

frétilleait dans son terreau populaire. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Nib. Que dalle. Si on regarde objectivement, la situation est toujours aussi sombre, voire pire. Le capitalisme psychopathe continue de saigner le monde. Pour lui, il ne s'est il ne passé. Pour nous non plus, au fond... Alors *bis repetita* ?

Oui, c'est bien d'agiter le drapeau de l'espoir quand la pression monte trop, quand on doute trop du système, quand on réalise trop que rien ne va changer. Alors, pendant quelques jours, on rêve d'un monde meilleur, on se croit en démocratie, ça rafraîchit, ça apaise le peuple. Puis on laisse la petite lubie libertophile, s'éteindre lentement. L'été va arriver, tout le monde va avoir envie de partir en vacances, le mouvement ne va pas s'éterniser, alors on peut laisser faire. Y a pas à dire ! C'est une question de savoir-faire : avec le peuple, la gauche y arrive toujours mieux que la droite !

Un Corbeau

Le profond appel du printemps



Ce gai printemps me met de la joie au cœur...



Jamais je n'avais autant apprécié d'être jeune...

Moi aussi... j'ai envie de courir... de sauter...



J'ai envie de te prendre dans mes bras...

PHILIPPE!!!



BOULEVERSEE PAR LE PROFOND APPEL DU PRINTEMPS LA JEUNE FILLE SE BLOTTIT, SANS FORCE, CONTRE SON COMPAGNON.

Katia... ma chérie...

Sauret-Besserve : projet permaculture éducative

Sur un terrain de 2ha, totalement géré en permaculture va s'installer une activité agricole, touristique et éducative qui porte le curieux nom de village des fées...

L'activité agricole se déclinera sous la forme d'une oseraie et d'une forêt comestible (verger) luxuriante qui vous permettra d'avoir accès à des produits locaux, sains et de qualité. Au cœur de la forêt, sera caché le village qui permettra d'accueillir des familles et des groupes dans des dômes en terre, totalement insolites et féeriques par la décoration aussi bien extérieure qu'intérieure. Ces deux activités seront le support de visites, stages, et animations nature, culturelles, ludiques, artistiques et créatives, sur le thème de la féerie. Des chantiers participatifs gratuits sont organisés à partir de mars et tout l'été pour apprendre en faisant au sein d'un petit groupe de 15 personnes maximum encadré par un animateur compétent. Une présentation ayant pour base le blog www.villagedesfees.wordpress.com sera l'occasion de faire connaissance avec les porteurs du projet, de poser librement toutes vos questions ainsi que de vous inscrire dans la dynamique d'échange qui est à la base du projet.

Extrait du site : www.villagedesfees.wordpress.com

Les caractéristiques de la construction en terre :

Prise sur place, la terre ne nécessite aucun transport, donc pas d'émission de CO². Seulement 10 % d'argile suffisent pour qu'elle soit utilisable dans la construction. Donc même si elle

ne les contient pas il faut peu d'apport pour la rendre utilisable. De plus, l'apport en argile est une réutilisation de terres extraites lors d'autres constructions qui sont souvent considérées comme déchets !

La quantité de matière est faible puisque les murs font environ 20 cm d'épaisseur.

Les matières végétales locales (paille, chanvre, foin de récupération, voire bouse de vache comme traditionnellement) incluent remplissent le rôle d'isolant, tout en donnant la structure, et permettant d'éviter à l'argile de se craqueler. Une structure en branchages de noisetiers, châtaigniers, ou autres arbres et arbustes locaux souples est incluse pour faciliter la mise en forme du dôme.

Son inertie garantit un maintien de la température intérieure de plusieurs heures et comme la température de confort est vite atteinte, la consommation d'énergie (bois dans la cheminée) est faible.

Par ses propriétés d'absorption et de séchage, elle régule l'humidité à l'intérieur de l'habitat.

Elle ne nécessite pas d'entretien particulier. Et en cas de besoin, les réparations sont faciles à mettre en œuvre, tout comme la construction.

La souplesse de son utilisation permet de réaliser des formes douces et rondes, des décors, etc. On peut même inclure des étagères et surtout une cheminée au moment de la construction.

On peut travailler sans protections et même elle rend la peau douce aussi bien sur les mains que sur les pieds quand on effectue le mélange.

Le matériel nécessaire est rudimentaire : pioches, pelles, tamis, vieille baignoire, eau, seaux, bâches, brouettes. Même l'échafaudage n'est pas obligatoire, une échelle peut suffire car la hauteur du dôme est de 2,50 m environ au sommet. La bétonnière n'est pas indispensable non plus donc pas d'électricité, ni de bruit !

Construire en terre nécessite d'être nombreux sur le chantier car il faut le faire en période sèche et par conséquent cela favorise la convivialité, l'entraide, le partage, l'échange et donc le lien social... La protection extérieure contre l'humidité (enduit) se fait avec un mélange chaux/sable peu onéreux. Le son à l'intérieur de l'habitat est absorbé. Il est donc doux comme le reste de l'habitat...

Les fondations dont le rôle est d'éviter la capillarité sont réduites au strict minimum, donc peu de pierres nécessaires. Le sol réalisé en terre également ne nécessite aucun outil ni équipement particulier.

La totalité de la construction ne nécessite aucune force particulière ce qui rend les femmes autonomes...

Les propriétés de la forme dôme :

La forme dôme est directement inspirée de la nature (nids, grottes, etc.). Très peu d'angles droits dans la nature et donc parfaite intégration au paysage.

Douce à l'œil, elle favorise la sensation de bien-être, d'harmonie.

Les objets usuels doivent s'adapter à la forme ronde et ils doivent donc être de petite taille (pas de grande armoire normande !) ce qui permet à la forme ronde de

dominer donc de minimiser le mobilier au strict nécessaire, ce qui est plutôt une bonne chose pour éviter le gaspillage en tout genre...

La sensation d'espace est bien plus grande que dans un espace à angle droit de la même surface. L'énergie est concentrée au centre de l'habitat et donc favorise la communication entre les habitants.

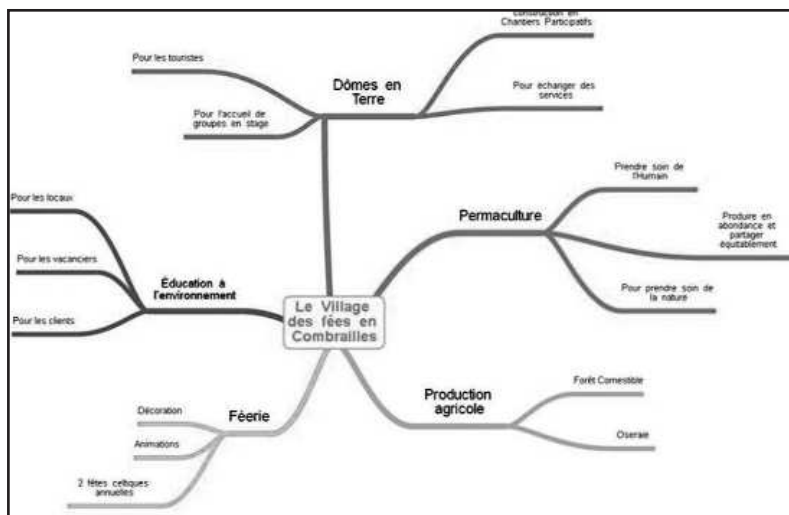
De par sa nature ancestrale, elle permet une connexion avec nos racines et favorise donc l'ancrage. Le skydome apporte la lumière zénithale et permet une connexion avec le ciel, le soleil, la lune, les étoiles et notre spiritualité... Permet une bonne circulation de l'air donc une chaleur mieux répartie dans l'habitat.

La taille relativement petite de l'habitat invite à se rendre à l'extérieur, ce qui est bon pour la santé, y compris l'hiver ! Mais il est possible d'accoler plusieurs dômes pour ainsi obtenir différentes pièces (salle de bains, chambre, etc.)

De par toutes ces caractéristiques, elle permet une parfaite connexion à la nature...

L'oseraie

La parcelle 337 située à l'Ouest forme un espace entouré d'arbres et possède un accès indépendant sur le chemin qui rejoint la route. Elle se trouve donc éloignée de l'accès touristique prévu à l'opposé. Elle est plus humide que le reste du terrain en raison de sa proximité avec la forêt, ce qui est un avantage pour la culture d'osier envisagée.



Chantiers participatifs

« Le village des fées en Combrailles vous invite à participer à la construction de dômes en terre... sur la commune de Sauret-Besserve, dans les gorges de la Sioule, sur un terrain de 2 ha, dont un tiers restera en forêt naturelle, une partie cultivée en oseraie et le reste en forêt comestible et verger aux multiples variétés.

Cachés au cœur de leurs forêts comestibles, des dômes en terre et paille nommés « dômeurs », totalement insolites et féeriques par la décoration aussi bien extérieure qu'intérieure, permettront d'accueillir des familles et des groupes.

Des chantiers participatifs pour construire ces dômes en terre sont organisés tout l'été à partir de mai jusqu'à septembre. Encadré par un animateur, chaque chantier accueillera un maximum de 15 personnes simultanément afin de conserver une ambiance conviviale. Un espace pour garer la voiture et planter la tente, des toilettes sèches et des douches sont mises à disposition. Les repas végétariens sont fournis et les soirées animées par... les participants... Les chantiers sont gratuits mais une participation est bienvenue. Ne tardez pas, les inscriptions vont bon train ! Les fées vous remercient d'avance !

Plus d'informations (dont les dates) sont disponibles sur le blog : www.villagedesfees.wordpress.com ainsi que les bulletins d'inscription. »

Merci beaucoup !

Au plaisir,
la fée Flo.

www.villagedesfees.wordpress.com

« Le malin vit de l'imbécile,
et l'imbécile de son travail »

Proverbe d'Amérique latine

« La meilleure condition de travail,
c'est les vacances »

Jean-Marie Gourio

« Je suis trop payé pour ce que je fais et
pas assez pour ce que je m'emmerde »

Daniel Pennac

« Le travail, c'est le refuge des gens
qui n'ont rien de mieux à faire »

Oscar Wilde

« Le travail, c'est la santé... Mais à quoi
sert alors la médecine du travail ? »

Pierre Dac

« Arriver tous les jours au travail
avec une heure de retard est un signe
de ponctualité »

Jacques Sternberg

Fabrication artisanale du beurre

Déjà, le lait des vaches est écrémé et on obtient alors un petit lait ou lait écrémé que l'on réserve pour les cochons et les poules. La crème récoltée servira après un ou deux jours à fabriquer le beurre pour toute la famille. Et ce savoir se transmet de génération en génération depuis des lustres mais combien existe-t-il encore de fermières dans nos bonnes campagnes de France qui ont le goût, la patience, le temps et le courage de se lancer dans ce travail délicat et il faut bien le dire pas très valorisant... car cela implique un nettoyage drastique de tous les outils et du lieu de fabrication ! À l'eau très chaude car utiliser des produits industriels pleins de chimie dénaturerait le goût du beurre ! Eh oui, c'est comme ça.

Alors comment s'y prend-on ?

La crème est mise dans une baratte électrique avec des pâles en bois que l'on fait tourner jusqu'à ce que la crème se soit suffisamment épaissie et ait rejeté l'eau qu'elle contenait. La crème devient dans un premier temps chantilly et si on poursuit le battage elle

devient jaune couleur beurre. On plonge alors le beurre ainsi obtenu dans un seau d'eau froide, on le presse bien pour le nettoyer et on le replonge dans un autre seau où l'on refait la même opération et ainsi un minimum de 6 fois afin que l'eau devienne claire. N'oublions pas d'avoir les mains bien chaudes pour manipuler le beurre à chaque rinçage (l'eau froide glace les mains)... Les eaux de nettoyage ne vont pas dans les tuyaux d'évacuation, non, non mais sont réservées pour les cochons (décidément ils sont gâtés ceux-là ! Mais rappelons-nous les délicieux jambons, saucissons, etc. que nous apprécions tant...)

Nous prenons un moule en bois (spécial qui ne colle pas) où nous tassons fermement le beurre manuellement ; puis nous prenons une palette de bois et nous tapons fortement le beurre afin de l'affermir, nous raclons le surplus de beurre du moule toujours avec la palette que nous avons dans la main et nous

passons l'autre main humide et bien réchauffée pour bien lisser la surface. Nous démoulons et voilà notre beurre prêt à être consommé.

Inutile de vous dire que ce beurre est naturellement biologique car aucun ajout chimique ne fait partie de sa composition. Les vaches sont toujours dehors sauf au moment de la traite, elles se nourrissent l'été de l'herbe des champs et l'hiver du foin et des bonnes betteraves cultivées à la ferme.

J'ai eu l'occasion d'en déguster lors d'un petit déjeuner à la ferme et les « Oh », les « Ah », les « Mmmm » démontraient sans détour que ce beurre ne pouvait rivaliser avec celui de fabrication industrielle car même la consistance, le design (pour employer des termes pro !) et le goût ne peuvent être mis en concurrence ou se comparer. Du vrai beurre à l'ancienne fabriqué avec de la vraie crème fraîche sans ajout chimique ou conservateur, quel bonheur pour nos palais. Et ne venez pas me dire que vous ne feriez pas la différence ! Je ne vous croirai pas ou alors votre palais ne

fait plus son travail depuis fort longtemps tant il a été abîmé par tous les apports de toutes sortes dont regorgent tous les produits fabriqués dans les usines ultra hygiénisées des industriels sans scrupules pour qui la quantité prime sur la qualité ! Toujours le profit, diable !

Une émerveillée dans les Combrailles



Motte de beurre

Travail, revenu, emploi...

Si on aborde le sujet des « conditions de travail », ne doit-on pas se poser la question première : c'est quoi le travail ?

Dans la société actuelle, le premier sujet (et première inquiétude) est l'emploi. Avec 3 à 5 millions (selon les catégories de demandeurs d'emploi considérées), de personnes sans emploi régulier, il est logique que cette question soit au centre des préoccupations d'une majorité de nos concitoyens.

Alors d'abord qu'entend-t-on par emploi, travail, revenu ?

S'il est dans nos habitudes de demander à un enfant « Qu'est-ce que tu voudras faire plus tard ? », on parle encore de « métier », alors que très rapidement ce sujet est remplacé par « trouver un job », c'est-à-dire avoir un revenu permettant de vivre dignement.

Le travail est donc associé à emploi et revenu. Et la question, devenu adulte, est : « Et toi qu'est-ce que tu fais dans la vie ? », synonyme de « Quel travail (rémunéré) as-tu ? »... Et cette question posée à un demandeur d'emploi devient tout de suite gênante. La réponse étant « Je cherche du boulot », c'est-à-dire je cherche un emploi rémunéré !

Tout travail (au sens activité), n'est pris en compte que s'il procure un revenu, c'est à dire de quoi vivre dans une société marchande où tout a un prix !

Le travail bénévole, le travail « domestique », le relationnel (entraide, etc.), tout cela ne compte pas dans un système économique, basé sur l'échange quantifié en terme monétaire. Pourtant le travail « non rémunéré » entre pour une large part dans la création de richesses, et donc dans un ensemble de redistribution entre producteurs et consommateurs.

Le plein emploi n'existe plus au sens des années 60-70, où tout le monde, ou presque (les femmes « à la maison » n'étant pas prises en compte), bossait 40 h par semaine. Et cette situation ne se reproduira pas, contrairement à toutes les promesses « électorales » faites depuis 30 ans.

La mécanisation, la productivité (due à l'intelligence collective), font que nous pouvons surproduire (c'est-à-dire produire plus que ce dont nous avons besoin), avec moins d'heures de travail humain (donc moins d'emplois).

Si le « plein emploi » (c'est-à-dire une activité pour tous) était le but recherché, il suffirait de distribuer les heures de travail nécessaires sur tous et donc arriver à un temps de travail (au sens économique) moyen de 25 à 30 h (*) par semaine.

Ce n'est certainement pas l'objectif d'une société à la recherche d'un profit maximum (pour quelques-uns) qui a besoin d'un taux de chômage élevé pour faire pression sur les salaires et les conditions de travail (en gros accepter n'importe quoi pour avoir un revenu).

(*) Il faudrait quantifier également les besoins réels, car si on supprime toutes les productions inutiles (et néfastes pour notre environnement, notre santé et notre avenir sur terre) et le gaspillage, le temps de travail

nécessaire serait certainement encore plus bas. Revenu, salaire, etc.

Dans notre société marchande (où tout ou presque a un prix), il faut pour vivre (manger, se vêtir, avoir un toit, s'éduquer, se divertir, etc.) avoir un revenu régulier, ce peut être un salaire (rémunération d'un temps de travail « vendu ») ou une prestation sociale (allocations familiales, assurance maladie, indemnité de chômage, retraite, etc.).

Certains parlent de revenu de base ou garanti ou inconditionnel ou d'existence ou de salaire à vie...

Tous ces termes (chacun ayant une définition un peu ou beaucoup différente) posent le problème de dissocier le revenu (moyen d'existence) au travail.

Dans une société où un quart de la population vit (et souvent plutôt survit) avec d'autres revenus que des salaires, cela mérite certainement d'y regarder d'un peu plus près !

La salariat est par définition la vente de sa force de travail, le salaire est donc lié à un contrat de travail, qui doit fixer le montant d'une rémunération en échange d'un travail fourni (et ses conditions de réalisation).

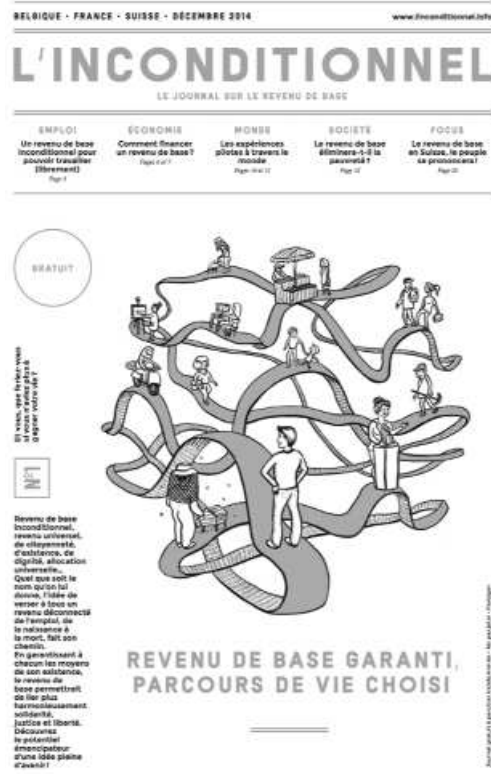
Il y a donc d'un côté les salariés (ceux qui vendent leur force de travail) et les employeurs (ceux qui achètent cette force de travail), ces derniers transformant cette « force » (ou ce temps passé) en une production monnayable dans un système d'échange monétaire. Les salariés échangeant leur revenu en biens (ou services) consommables.

Il y aurait donc, de fait, un équilibre permettant à la société de fonctionner : productions, échanges, consommations.

Là où la bât blesse c'est que ces relations ne se font pas sur un pied d'égalité, surtout avec 10 % de chômeurs, épée de Damoclès permanente au-dessus des têtes des salariés menacés de se retrouver sans emploi (et donc à terme avec des revenus très faibles, voir quasiment nuls).



Cette situation ne suffisant même plus à procurer une rente suffisante aux « possédants », on voit actuellement une offensive sans précédent pour réduire encore les droits des salariés (réduction de prestations sociales, liberté de licenciement, détérioration des conditions de travail, pressions pour augmenter la productivité individuelle, etc.). Droits d'ailleurs acquis suite à de nombreuses luttes sociales où le rapport de forces était parfois du côté des salariés. Si le revenu était dissocié du travail fourni, qu'en serait-il du pouvoir de ceux qui « donnent du travail ». Ne pourrait-on pas alors revenir à une définition d'activité plutôt que de travail ? Reparer de métier, de choix de vie, de faire ce que l'on aime, ce pourquoi on se pense utile, parler de création, d'utilité sociale, etc ? L'argument choc de ceux qui veulent à tout prix maintenir la relation revenu = travail est de dire que l'humain est de nature « profiteuse » et que si on donne un revenu sans contre-par-



tie, personne ne voudra plus travailler (et donc se faire exploiter !), c'est aussi l'argument pour réduire les allocations chômage : moins d'indemnités obligerait les chômeurs à se « remuer » pour trouver du boulot. Comme s'il y avait des tonnes d'emplois non pourvus, alors que chaque jour apporte ses centaines de suppressions d'emplois !

Avoir une activité, se sentir utile à la société (c'est-à-dire aux autres, à tous) est une nécessité « sociale » pour l'humain, il n'en est pour preuve que toutes ces personnes privées de travail qui sombrent dans la dépression, la dépréciation de soi-même de se sentir exclu d'un ensemble faisant société. Et cela pas que pour des raisons de baisse de revenu. Il faudrait « compter » le nombre important de personnes « sans emploi rémunéré » (chômeurs, retraités, jeunes, etc.) qui ont une activité sociale souvent plus « prenante » qu'un simple boulot de 35 h/semaine !

Donc on peut imaginer dissocier le travail (une activité) du revenu, les richesses produites au niveau d'un État comme la France devraient permettre de distribuer à chacun de quoi vivre dignement.

Il faudrait aussi réfléchir à ce quoi servirait le revenu ainsi distribué, à partir du moment où une redistribution socialisée des richesses serait effectuée, un revenu « minimum » devrait suffire à satisfaire les besoins de chacun car parallèlement on peut penser que nombre de services deviendraient de fait gratuits : éducation, santé, transports en commun, culture, énergie, etc. Il ne servirait à rien à maintenir dans un système marchand des biens communs pouvant être distribués gratuitement ou à très faible prix.

C'est une « révolution » dans les esprits et dans le fonctionnement de notre société : réduire l'espace marchand, c'est aussi réduire le pouvoir de ceux qui détiennent le pouvoir économique, c'est redonner de la « valeur » à tout travail, c'est rendre à l'humain le pouvoir de choisir et de créer.

Les conditions de travail (à tous les niveaux) seraient de fait améliorées par consentement libre de faire et la réduction des contraintes liées au besoin d'un revenu.

Certes il restera toujours des tâches « ingrates » mais utiles socialement, on peut alors très bien imaginer un service partagé par tous, avec un minimum d'heures à réaliser par chacun pour satisfaire ces travaux les moins valorisants.

Les solutions existent, elles demandent à s'affiner et à s'expérimenter. (Voir les nombreux articles et sites Internet traitant de ces notions de revenu de base ou universel.)

Dans une société qui exclut de plus en plus de personnes cela devrait être la priorité « politique », mais tant que le modèle dominant (marchandisation globalisée et rapports de dépendance entre possédants et exécutants) persistera, rien ne changera vraiment.

Jacky Chabrol, février 2016

D'autres sons de cloche

L'expérience nous montre que quand le Sénat est favorable à un projet, il vaut mieux s'en méfier ! C'est le cas du projet de revenu inconditionnel qui séduit au Palais du Luxembourg.

Attention à l'idée séduisante d'un revenu de 850 euros pour tous, à la place des aides sociales (comme dans le modèle suédois). Si on additionne le RSA, les allocations logement et autres prestations, qu'on prend en compte les réductions (transport, cinéma, centres de vacances, etc...), ou exemption d'impôt (taxe d'habitation...) auxquelles ont droit les bénéficiaires de minima sociaux, on voit au bout du compte, que leur situation ne change quasiment pas, voire s'empire.

D'autre part, cela risquerait de favoriser une augmentation des prix, (rappelons que les loyers avaient subitement augmentés à la mise en place des allocations logements).

Quand bien même ce revenu serait de 1000 ou 1500 euros, cela a un coût. Qui paiera ? Les 3 ou 4 acharnés qui continueront à travailler ? Les banquiers, la Bourse ?...

Mais surtout, même si le travail est parfois proche de l'esclavage, sur le principe : « Je travaille donc je ne dois ce que j'ai qu'à moi-même, donc ma vie m'appartient, donc je suis (encore) libre. » Dans le cas du revenu inconditionnel, on doit ce qu'on a à l'État, ce qui place donc l'individu en situation de dépendance. Et si le système tombait entre de mauvaises mains (bien sûr cela n'arrivera jamais !), il serait facile d'imposer des conditions (le contrôle de la vie privée, la puce RFID, des démarches médicales douteuses, des corvées, etc). Le rose est une couleur trompeuse !

JMH

A Aubert et Duval

Il y a une section CGT aussi. Elle a fait des remarques sur les conditions de travail. Voici les principales.

Pour les horaires, c'est du 3/8. Il y a aussi de l'intérim.

Un souci de nature environnemental a été avancé : les micros-particules, en particulier le Chrome 6.

Les ouvriers sont soumis à plusieurs travaux et à une pression morale : « et si tu fais pas si, et si tu fais pas ça... Attention au coup de bâton » et à des méthodes « qui n'existaient pas avant ». Cette pression morale, c'est ce qui ressort beaucoup selon la section CGT.

Maintenant la mode est à la « détection-action » : si t'en fais pas, t'as pas ta carotte, autrement dit t'as pas d'augmentation.

Les papiers à remplir sont aussi, pour le syndicat, une forme de flicage qui maintient dans la servilité, une façon de diviser. On reconnaît là le rôle de répression de la bureaucratie.

Et le centre de formation ?

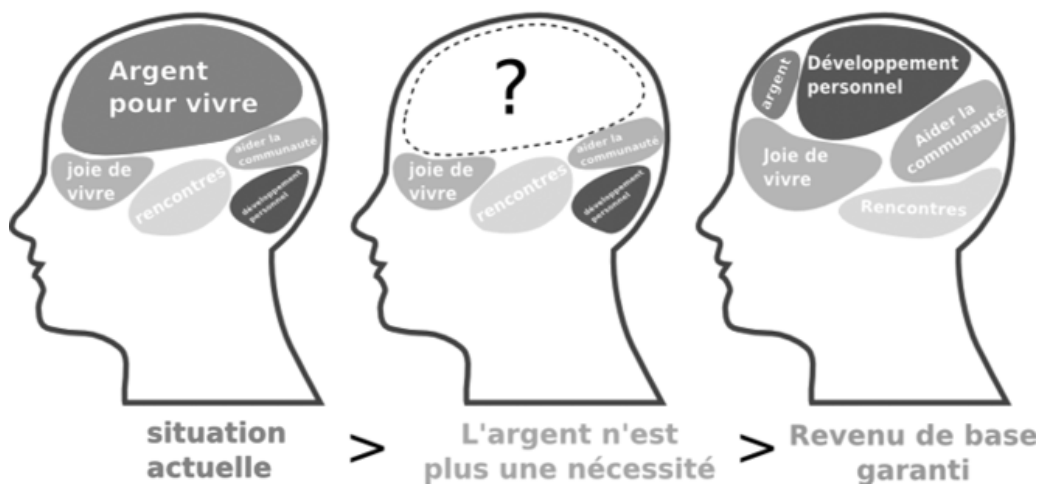
Entrez dans le monde merveilleux d'Aubert et Duval ! Voilà le nouveau mot d'ordre, relayé d'ailleurs par La Montagne (27/10/14) qui nous a mis en photos les bons cravatés qui posent (enfin qui touchent) la première pierre du récent centre de formation de la boîte à Saint-Georges. Et le quotidien régional de rappeler qu'Aubert et Duval a investi 400 000 euros dans son centre de formation ! Mais qu'ils sont braves ! On en pleurerait dans les chaumières. Quid du reste de la somme ? Argent public, probablement.

La CGT parle d'une formation « pour le patron » (et comment le voir autrement !), digne des apprentissages qui se faisaient il y a une cinquantaine d'années. On apprend comment bosser dans une boîte, point-barre. On n'ira pas ailleurs. Mais qu'ils sont braves, Aubert et Duval, d'avoir mis une petite somme dans une formation qui ne sert qu'eux. Ça méritait bien que La Montagne leur déroule le tapis rouge.

Pour le développement personnel, on repasera.

JD

Motivations au travail



Évolutions de l'emploi, conditions de travail et santé des salariés.

Les travaux actuels sur les conditions de travail et l'état de santé physique et mental des salariés s'accroissent sur le constat d'une dégradation générale des conditions de travail. Ce phénomène, démarré dans les années 80, s'est ensuite accentué dans les décennies suivantes.

En premier lieu, il y a l'évolution de la forme prise par le travail : la majeure partie des actifs sont aujourd'hui salariés et les conditions d'emploi se sont très nettement dégradées depuis les années 1980.

La place et le sens du travail se transforment également significativement dans cette période. Or, pour comprendre l'enjeu des conditions de travail, il est primordial de savoir ce que contient le travail, ce qu'il représente, quelle place et quel sens il tient aujourd'hui dans la vie des salariés.

Enfin, il est tout aussi fondamental de comprendre l'évolution des formes d'organisation du travail qui ont des répercussions directes sur le quotidien et la santé des salariés et qui ont également connu d'importants changements.

1 - La dégradation des conditions d'emploi

Le travail s'inscrit toujours dans un type particulier de rapports sociaux et prend de fait une forme spécifique. Aujourd'hui en France, l'emploi salarié qui concerne près de 90 % de la population active en est la forme la plus répandue. La dégradation des conditions de travail depuis près de trente ans intervient ainsi dans le contexte bien précis d'une dégradation du rapport salarial directement induite par le chômage et la précarité.

L'emploi salarié change également de nature pendant cette même période qui voit intervenir ce qu'on appelle parfois pudiquement la « diversification » des formes d'emploi ;

Devenue la forme ultra majoritaire prise par l'emploi salarié à la fin des Trente glorieuses, le CDI à temps plein qui, entre parenthèses, demeure toujours la référence, le « Graal » à conquérir notamment chez les jeunes, est, toujours dans ces années 1980, concurrencé par d'autres formes d'emploi, plus souples mais également plus précaires. CDD, travail intérimaire ou temps partiel. Ces types d'emploi ciblent plus particulièrement certaines populations comme les jeunes et les femmes, aujourd'hui pour une partie d'entre eux (les moins qualifiés) extrêmement précarisés. Et si le CDI reste bien la forme majoritaire de l'emploi salarié, le CDD concerne 75 % des actuelles embauches dans les entreprises de plus de dix salariés.

Mais ce niveau de chômage élevé sur un temps très long (plus de trois décennies !) a d'autres conséquences : il provoque cette « tension » du rapport salarial qui concerne bien évidemment au premier chef les chômeurs et les précaires mais qui va également modifier le rapport à l'emploi des salariés « stables » voire « protégés ».

Cette pression prend des formes diverses, menace évidente pour les salariés licenciés mais aussi très explicite pour d'autres en fin de CDD, entre deux missions de travail intérimaire, voire en CDI dans une entreprise en difficulté, mais qui peut être aussi plus latente quand un poste peut faire les frais d'une restructuration ou devenir l'enjeu d'appels pressants à la mobilité.

Ce sentiment d'insécurité au travail est évidemment alimenté par différents événements plus ou moins médiatisés comme les délocalisations, les transferts d'activités, les fermetures

brutales de certaines entreprises... Il l'est tout autant par l'intégration d'un discours très répandu (y compris parfois chez les salariés) sur les évolutions des « marchés » et les « nécessaires adaptations » que doivent consentir les salariés désireux de voir leurs entreprises rester dans la course aux côtés de celles de pays (généralement émergents) ne s'embarassant pas des mêmes contraintes juridiques et sociales. Plus généralement encore, il est alimenté par ce que certains sociologues identifient comme un changement idéologique majeur de ces années 1980 et qui renvoie à la dissociation opérée alors entre deux notions qui jusque-là paraissaient confondues : le progrès social et le progrès économique. À partir des années 1980, au nom de la « survie économique », les entreprises doivent jeter du lest. Le progrès social, jusque-là perçu comme une condition, un indicateur de la prospérité de la nation et de son progrès général, devient un frein, voire un obstacle à la compétitivité économique.

Or ce contexte salarial tendu est extrêmement important parce qu'il influe très directement sur le rapport des salariés à leur emploi et à leur travail (devenus très précieux) et sur les conséquences des formes d'organisation et de management qui peuvent leur être imposées.

MYRIAM EL KHOHRI :
LA FLEXIBILITE SANS LA SECURITE !

NORMAL ! SI J'ENLEVE PAS LA SECURITE,
MON 49.3 FONCTIONNE PAS !



2 - La place du travail

À la fin des années 1970, en effet, c'est-à-dire au moment même où l'emploi commence à manquer, le rapport entretenu avec le travail prend une nouvelle dimension. C'est ainsi par l'intermédiaire des travaux montrant la souffrance des chômeurs, leur culpabilité, leur honte, leur perte d'estime d'eux-mêmes, que l'on va finalement découvrir la place extraordinaire prise par le travail dans notre société et dans nos vies.

Régulièrement cité dans les enquêtes d'opinions comme la valeur la plus importante juste derrière la famille, le travail est devenu une composante nécessaire, indispensable d'une vie « normale » voire d'une vie heureuse.

Pourtant, le travail revient de loin, de très loin, ignoré qu'il a été pendant des siècles et des siècles, méprisé, dévalorisé, réservé aux esclaves, aux prisonniers, aux femmes et marqué ainsi du sceau de l'indignité (Dewerpe 2001, Gorz 1988).

Le phénomène est assez extraordinaire pour être souligné puisqu'on assiste ainsi, à l'échelle de plusieurs siècles, au complet retournement de sens d'une notion et à une extension considérable de son emprise sociale.

À différents moments de notre histoire, assez tardivement finalement, l'idée se répand que le travail peut être source de richesse comme la guerre ou la conquête mais aussi un garant de l'ordre moral et social. Progressivement, il devient un droit individuel puis, en même temps que se développe le salariat, il mue jusqu'à devenir progressivement une valeur morale avant d'être au XX^e siècle ce point central, « fondement et point cardinal » de nos vies, aujourd'hui tout entières organisées autour de lui.

Le résultat est là qui fait que le travail est aujourd'hui assimilable à une sorte de phénomène social « total » qui comprend tout à la fois le salaire et les conditions de la survie économique mais également la socialisation et l'intégration sociale ou encore l'estime de soi. En même temps, le travail demeure toujours une réalité énigmatique, son contenu est sou-

vent mystérieux, il résiste aux mots, aux descriptions... La relation que l'on tisse avec lui est également ambiguë, très compliquée, partagée entre le plaisir et la souffrance, la contrainte et la satisfaction.

La plupart des enquêtes actuelles montrent ainsi des salariés, certes attachés à leur emploi, mais qui souffrent au travail (un salarié sur trois) et qui subissent des atteintes à la santé.

Le paradoxe n'est peut-être qu'apparent : le travail est devenu si central, si fondamental qu'il suscite à l'évidence des attentes très fortes et des investissements très, voire trop importants, mais également des amertumes, des frustrations et des déceptions à la hauteur de ces attentes et de ces investissements, surtout dans le contexte de tension de la relation salariale précédemment décrit.

Par ailleurs, le travail des salariés s'est trouvé confronté à de profonds changements organisationnels ces dernières décennies dans des entreprises soucieuses de survivre et de s'adapter aux changements économiques. Ces transformations ont, à bien des égards, des impacts sur la santé physique et mentale des salariés.

3 - Organisations, conditions de travail et santé au travail

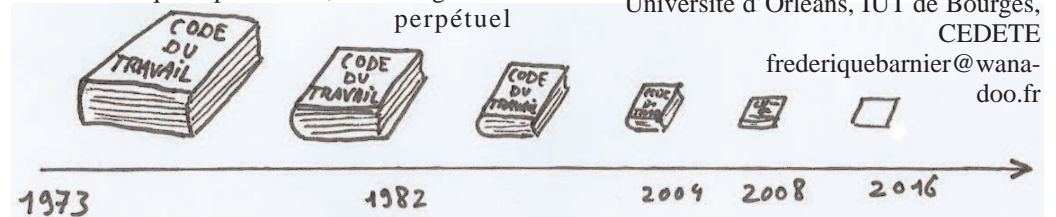
On a longtemps cru que le progrès technique allait gommer toute pénibilité du travail, on y voyait même une sorte de légitimation d'une modernisation souvent destructrice en termes d'emplois. On perdait les mines mais dans le même temps la silicose disparaissait également. On sait très bien aujourd'hui que ce n'est pas si simple et que contrairement à ce que l'on pouvait penser ou espérer, le travail pénible n'a pas disparu. Certaines pénibilités ont effectivement disparu avec les métiers ou sont en voie de disparition, mais le travail à la chaîne et d'autres métiers « pénibles » sont toujours là, dans le bâtiment, les travaux publics... et puis de nouvelles pénibilités sont nées, créées par le progrès lui-même. Travail sur écran, dans les centres d'appel, au tri des déchets, avec des formes de travail très répétitif et de nouveaux risques biologiques, chimiques... dont certains sont sûrement encore à découvrir. La part de gens exposés physiquement n'a pas diminué. Mais la souffrance mentionnée par les salariés ne se limite pas non plus à cette pénibilité physique du travail. Souffrance mentale, stress, c'est un mal-être plus général qui est évoqué et qui serait à relier à l'évolution des formes d'organisation du travail constatée depuis les années 1980.

Les entreprises ont, en effet, alors repensé leur modèle d'organisation et de management pour être plus réactives, mieux coller à la demande, limiter les coûts et gagner en productivité afin de survivre « à la guerre économique », soit survivre dans une économie mondialisée très concurrentielle.

Sur le plan de l'organisation du travail, les entreprises ont dû ainsi intégrer de nouvelles données : les activités industrielles ont dû compter avec une part croissante de variabilité et une diversification importante des produits, une exigence accrue de qualité et la gestion de l'automatisation et de ses aléas.

Le développement des activités de service a quant à lui augmenté la part d'imprévisible dans le travail et mis en avant l'aspect relationnel et les compétences comportementales. Les entreprises ont généralement « bricolé » leur modèle d'organisation dans une ligne directrice qui n'a pas beaucoup varié et qui est principalement constituée par une recherche constante de gains de productivité au sein d'organisations plus efficaces, dites « flexibles ». L'adhésion et la motivation des salariés étant normalement garanties grâce aux nouvelles formes de management « participatif ».

Dans les grandes entreprises, les salariés doivent bien souvent travailler dans un état de restructuration quasi permanent, un changement perpétuel



qui brouille les repères, la visibilité et le sens du travail, phénomène accentué par la dématérialisation du travail, de son territoire et de son temps.

Mais le phénomène le plus marquant reste sans aucun doute l'intensification du travail subie, à tous les niveaux hiérarchiques, avec des salariés se retrouvant fréquemment en surcharge de travail et sous forte pression. Le temps de travail et son organisation font ainsi l'objet de fortes contraintes : horaires de plus en plus éclatés, temps partiel, travail le week-end, temps de pause réduits ou aberrants, nécessité d'aller vite, de se dépêcher, fortes contraintes de rythme, de délais et le sentiment de devoir travailler constamment dans l'urgence. Outre la pression ressentie, cet élément génère d'autres conséquences comme la contrainte à mal travailler, voire à travailler contre sa conscience professionnelle.

Les salariés sont ainsi comparés à des acrobates, toujours sur le fil, toujours menacés d'être dépassés quand ils ne sont pas tout simplement mis en échec par des contraintes contrares et indépassables, par exemple tenir à la fois des délais très serrés et des normes de qualité ou de sécurité très élevées.

Dans le même temps, la plupart des entreprises ont institué de nouvelles formes de management sensées mobiliser « en douceur » les salariés notamment en réduisant les lignes hiérarchiques et en transformant le style de l'autorité. Le chef devient « animateur d'équipe » par une refonte des lignes hiérarchiques et la mise en place de méthodes de management sollicitant les salariés.

Pour les salariés, ce management « participatif » constitue bien souvent une invitation permanente à se mobiliser davantage, à s'impliquer plus dans le fonctionnement de l'entreprise.

Une bonne part du stress des salariés provient ainsi de l'obligation qui leur est faite de supporter le poids des contraintes organisationnelles sans pouvoir se mettre en retrait ou se protéger, même ponctuellement et de devoir personnellement et intimement, continuellement s'engager et se mobiliser. Un engagement qui est largement « sous contrôle » puisqu'il bénéficie de tout un dispositif de pratiques d'évaluation aux effets parfois dévastateurs tant il peut être source de vexations, d'autodépréciations et de compétition interne. Là encore, en gommant les frontières entre le travail et le hors-travail, les nouvelles technologies peuvent avoir un impact évident sur cet « engagement sous contrôle » ou cet « arraisonnement de la subjectivité ».

La dégradation des relations sociales au travail (ambiance, solitude, compétition...) s'accompagne enfin d'un manque « criant » de reconnaissance du travail, reconnaissance salariale (des salaires jugés insuffisants ou une absence de perspectives) mais également tout simplement reconnaissance du travail effectué, un travail souvent ignoré et nié renvoyant aux salariés qui le font l'image de leur interchangeabilité (« les pions »), de leur vacuité (« on n'est rien »).

Ce contexte est aujourd'hui relativement bien connu et est suffisamment inquiétant pour mobiliser les grandes entreprises qui toutes quasiment ont lancé des réflexions ou des actions sur la prévention et la gestion des « risques psychosociaux ». Ce qui n'est pas sans effets pervers : ces risques se trouvent alors normalisés, gérés comme d'autres, finalement inhérents au travail d'aujourd'hui mais « dépassables » par le salarié invité à mieux « gérer son stress » et auquel on fournit les recettes pour le faire. Il reste à espérer que ces entreprises prendront le temps (et le risque ?) d'ouvrir une vraie réflexion sur le travail dans toute son amplitude, de l'activité à la relation salariale et à ses formes d'organisation pour mieux penser la santé de leurs salariés.

Frédérique Barnier, MCF sociologie,
Université d'Orléans, IUT de Bourges,
CEDETE
frederiquebarnier@wanadoo.fr

LES CADENCES
ACCELERENT
LE CHOMAGE
AUSSI



Travail : La peur religieuse

Quand on a préparé notre dossier sur les conditions de travail, en buvant un coup, on a soulevé qu'il y avait une chose qui ressortait : la peur de parler. Et c'est vrai. Il y a des gens qui ont peur de parler de leurs conditions de travail. Parce qu'ils se sentent menacés : s'ils parlent, on va les faire chier au boulot, le patron va les harceler, ou peut-être qu'on va les foutre dehors. Dans la grande démocratie du travail, une autre valeur n'existe plus : la liberté d'expression. Mais cette dernière n'existe pas si l'on ne s'en sert pas ! Aussi, n'hésitez pas à envoyer vos témoignages au « Trou des Combrailles ».

De meilleures conditions de travail viendront aussi quand la grande omerta prendra fin. Cette peur est liée au lien indéfectible entre salaire et travail, l'un dépendant de l'autre et au fait que tout se marchandise et qu'il faut de l'argent pour tout. Donc un salaire. Donc un boulot. Et tout le chantage peut dès lors se mettre en

place. L'article de Jacky met en avant, avec le revenu de base, une piste pour casser ce mécanisme. Outre celle-là, c'est peut-être sur notre course au confort qu'il faut s'interroger, celle qui nous fait gagner plus pour être plus gros et qui nous rend dépendants de ceux qui nous jettent la pàtée.

Un autre aspect de la peur « religieuse » est l'inquisition morale. Si vous vous plaignez, alors qu'il y en a tant qui n'ont pas de boulot, ou qui ont un boulot pire, ou un CDD précaire, on va vous pointer du doigt comme un grand méchant. Il faut aimer le travail, sinon vous ferez partie des sorcières à brûler. Cette moralisation s'accroît avec la rareté du travail et le besoin qu'en ont certains pour vivre. Au nom de la religion du travail, il faudrait tout accepter. Alors, en contrepied, un seul mot d'ordre s'impose : vive les feignants !

Vive les feignants !

Dans nos cambrousses, une médisance pour pointer quelqu'un du doigt, pour le clouer au pilori est de la cataloguer dans la catégorie des feignants. Le pire étant que ceux qui sont les premiers à cataloguer les autres n'en bricolent pas toujours bien lourd ! Ou alors, ils ont fait les grosses feignasses à l'école et ils sont même arrivés à trouver comment s'en sortir sans bosser de trop ! Quels guignols quand même, ces bosseurs !

Il y en a qui s'emmerdent en dehors du boulot, alors pour mieux cataloguer ceux qui s'éclatent quand ils ne bossent pas, ils vont les traiter de feignants. Mais vive les feignants, qui ont réussi à sortir de la religion du travail, qui ne s'éreintent pas pour rien ou juste pour un boss, qui réfléchissent à ce qui sert à quelque chose et à ce qui sert à rien, qui ne font pas tout à l'aveuglette, qui ne pourrissent pas la société ou l'environnement par leur activité irréfléchie. Plutôt deux fois qu'une : vive les feignants ! Le droit

à la paresse est toujours d'actualité.

En plus les bosseurs, quoi, ils jouent au loto pour arrêter le boulot et avoir du fric et ils piquent le fric des chômeurs qui jouent au loto pour arrondir leurs fins de mois. Si c'est pas dégueulasse ! Dans la religion du travail, le loto est permis (ça évite de dire directement que le travail c'est de la merde). Que d'hypocrisie quand même ! Pourquoi bossez-vous vraiment ? Pour quel besoin ? Franchement, tous ceux qui nous emmerdent au téléphone pour faire de la pub, ils ne se sentiraient pas mieux à être payés pour faire ce qu'ils veulent ? Plein de monde est payé à polluer, à produire du gadget, à poireauter dans un bureau, etc., etc., etc. Vive les feignants qui conchient la religion du travail ! Travaillons moins, gagnons moins, vivons mieux.

JD

À la maison de retraite, avec le cas d'Auzances

Un jour, j'ai pris un gars en stop qui bossait en maison de retraite dans nos Combrailles. Il y enchaînait les CDD. CDD sur CDD et il ne passait jamais en CDI. Ça ne lui allait pas trop comme affaire. Et comme c'était parti pour continuer, il cherchait à déménager sur Montluçon ! Argh, me suis-je dit, dans nos campagnes dépeuplées, encore un habitant de moins !

Du coup, je me suis rendu à la maison de retraite d'Auzances, qui n'est pas loin de chez moi, pour voir comment ça se passait. Ce qu'il faut dire, avant de commencer, c'est que les employés ont la trouille de parler. Les mauvaises conditions de travail, ça commence comme ça. Quand tu peux trop rien dire, que t'as peur de te faire virer, c'est déjà que c'est louche. Alors, j'ai vu le directeur.

Le cas de l'EHPAD d'Auzances

Parce que ça fait tout : EHPAD + maison de retraite. D'ailleurs, c'est toujours un peu

comme ça.

Bon, avec le directeur, je commence avec mon histoire de CDD et de CDI. Ici travaillent des fonctionnaires qu'on me dit, c'est-à-dire des personnes titulaires. Il n'y a donc pas de CDI mais des fonctionnaires : d'accord. Ensuite, les CDD ne sont là que pour effectuer des remplacements. Ça peut être pour des remplacements courts ou pour des congés maternités, des congés de formation, etc. donc des congés longs aussi. Ça représenterait (selon le directeur) autour de 10 % des effectifs.

Et on peut faire des CDD, comme ça, pendant combien de temps ? Alors là, tenez-vous bien, c'est « comique » (façon de parler, évidemment) : au bout de 6 ans consécutifs, on peut être embauché en CDI, à conditions que les CDD ne soient pas effectués de manière discontinue.

En gros, jamais, quoi !

Et ça, c'est un fonctionnement général des

maisons de retraite : c'est dans leur charte ! Bravo l'État (car c'est l'État qui pilote les règles dans l'affaire).

Les contractuels recrutés, en plus, sont assez récurrents, ils constituent un « vivier », avec nombre de personnes que l'établissement connaît maintenant bien. C'est l'été la période où il y a le plus besoin de remplaçants.

Mais d'autres recrutements, précise le directeur, sont compliqués, par rapport à des compétences particulières attendues. Il y a peu de médecins qui veulent venir vers Auzances.

L'EHPAD dépend des fonds publics. Le budget des familles avoisine les 40 % du budget général (il y a environ 90 résidents à l'EHPAD d'Auzances). Dans les fonds publics, il y a tous les remboursements de soins qui passent par l'assurance maladie et une grande partie qui provient du Conseil départemental.

L'EHPAD est un établissement public auto-

me. Le maire de la commune est le président du Conseil d'administration (cette précision peut d'ailleurs vous aider à comprendre l'affaire dans un autre EHPAD, celui de Lavault-Sainte-Anne).

Le directeur de l'EHPAD gère donc l'EHPAD, c'est un fonctionnaire aussi. D'ailleurs, pour être précis, il gère plusieurs EHPAD. Celui d'Auzances s'occupe aussi de l'EHPAD de Mainsat (68 places) et gère deux établissements, c'est double paperasses pour un directeur. C'est la grande logique de la réduction d'effectifs et des regroupements à tout-va.

On ne s'étonnera guère si le personnel, soumis lui aussi à des horaires parfois compliqués, et au doublement des tâches, travaille de plus en plus sous pression. Avec, probablement, une frustration de ne pouvoir tout faire bien.

Ah si ! Ce que je peux dire pour terminer, c'est que dans l'EHPAD, ça puait la javel partout. Il faut aseptiser ! Agréable senteur au quotidien, je n'en doute pas.

J.D

Hôpital d'Aubusson : symbole de la déchéance programmée des hôpitaux ruraux

Courant 2015, l'Agence régionale de santé impose à l'hôpital un retour à l'équilibre financier, pour parvenir à ses fins l'ARS commande à un organisme privé un audit financier et organisationnel destiné à mettre en lumière les raisons du déficit.

Dans la pure logique capitaliste, un hôpital n'est plus destiné à répondre aux besoins de santé sur un territoire donné mais à générer des bénéfices : c'est la logique d'hôpital-entreprise !

Dans ce contexte, les petits services de chirurgies, médecines, convalescents et urgences qui composent souvent les établissements ruraux deviennent, selon leur logiques, des gouffres financiers. Ainsi, on observe une tendance à la concentration des soins dans un grand CHU. Pourtant les divers services jouent un rôle

majeur dans l'égalité d'accès aux soins, et la population, souvent âgée, qui peuple ces territoires n'a pas l'envie et les moyens d'aller se soigner ailleurs. Par conséquent, on constate de plus en plus de renoncements aux soins.

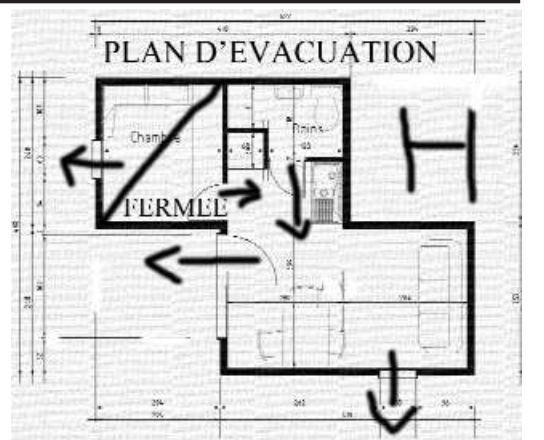
Revenons à nos moutons et épluchons un peu les préconisations de ce fameux audit : fermeture du service de chirurgie, réduction des lits de médecine et réduction massive de personnel à tous les niveaux. Suite à des constats, des groupes de travail sont constitués pour mettre en œuvre ce régime draconien.

Impliquer le personnel, qu'elle idée ! On lui demande d'avoir des bras et des jambes pas un cerveau, et puis s'il découvre la finalité du projet, il risque peut-être de s'y opposer.

En toute logique donc, alors que tout le monde s'accorde pour dénoncer les graves lacunes de ce document, que le contrat de retour à l'équilibre financier n'a pas été signé, et en occultant les instances destinées à valider ces décisions, la direction décide -dans l'urgence- la fermeture du service de chirurgie. Celle-ci s'accompagne de la réduction du nombre de lits en service de rééducation et de médecine, et du non-remplacement des arrêts maladies.

Pourquoi une telle réactivité ? Peut être pour éviter que la lutte s'organise...

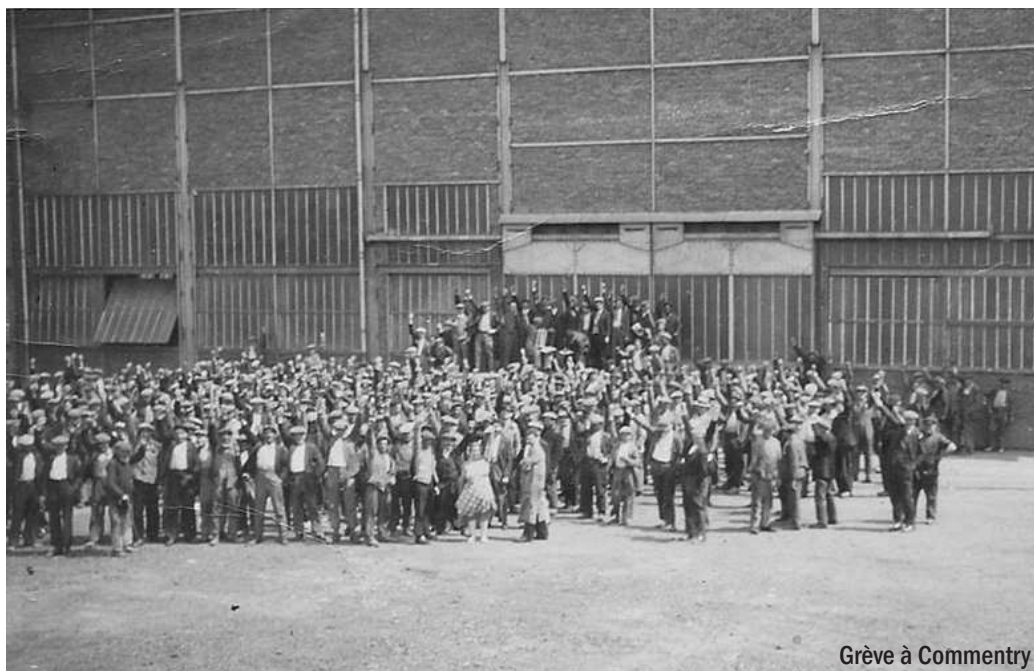
Malheureusement pour eux, le personnel, la population et les élus locaux tiennent à leur hôpital, Et ils comptent bien se battre pour per-



mettre à tous l'égalité d'accès aux soins. Entre ruralité et santé on n'a pas envie de choisir !

"Le domaine de la liberté commence là où s'arrête le travail déterminé par la nécessité"

Marx



Grève à Commentry

Le temps perdu

Devant la porte de l'usine
le travailleur soudain s'arrête
le beau temps l'a tiré par la veste
et comme il se retourne
et regarde le soleil
tout rouge tout rond
souriant dans son ciel de plomb
il cligne de l'œil
familièrement
Dis donc camarade Soleil
tu ne trouves pas
que c'est plutôt con
de donner une journée pareille
à un patron ?

Jacques Prévert

Haïkus

Fin de travail :
Le tumulte de la cité,
Le silence des âmes.

Julien Vocance

•••

En plein sur les travailleurs,
La lumière du projecteur
Les fait se jeter à terre.

Julien Vocance

•••

Travaux sur l'immeuble d'en face
Des bâches flottantes
Parlent du vent

Inconnu

Interview

Les gars de la CGT ROCKWOOL à ST-ÉLOY-LES-MINES

Parlons des conditions de travail. Comment travaillez-vous ?

A : Tout ce qui est personnel, bureau, tout ça, c'est à la semaine, journée. Après, il y a la maintenance : il y a deux vitesses de maintenance. Une maintenance postée suit les équipes en flux continu et une maintenance à la journée. Après, on a des salariés qui viennent travailler le matin, l'après-midi et pas le week-end : ça arrive aussi. Mais la majorité - sachant qu'il y a plus de 300 personnes - est postée en flux continu. Le flux continu consiste à tourner en 6/4 : 6 jours de travail, 4 jours de repos. Sur les 6 jours de travail, il faut compter 2 jours de matin, 2 jours d'après-midi, et 2 jours de nuit. Les postes ont des horaires du matin de 6 h-14 h, d'après-midi de 14 h-22 h, et la nuit 22 h-6 h. Le flux continu, pour ceux qui ne le connaîtraient pas c'est quand on n'arrête pas la machine. Exceptionnellement, il a été négocié d'arrêter le 1er mai, le jour de Noël et le 1er de l'an.

Le reste du temps, ça s'arrête jamais donc, ni au mois d'août ?

A : Non. Par obligation, il y a des arrêts techniques, de nettoyage qui durent entre 8 et 15 heures. Il y a plusieurs lignes : 3 lignes directes de fabrication et des lignes de transformation. En flux continu, ce qui est assez pénible, c'est que les gens n'arrêtent pas. Ils travaillent les week-ends. Au niveau national, avec le flux continu, il est reconnu qu'on a sept à huit ans d'espérance de vie en moins.

Un autre gars arrive : *Salut, salut...*

Maintenant, au niveau des conditions de travail pures dans Rockwool, on peut dire que Rockwool s'attache à faire évoluer la sécurité. Loin de là à dire que c'est les cinq merveilles du monde mais on n'est pas les plus mal lotis. B : Non, mais ils n'aménagent pas les postes humains. Même si les machines sont sécurisées. On travaille surtout en mode dégradé. Y'a souvent des accidents de mal de dos. Y'a rien qui est adapté à l'homme. C'est soit haut, soit trop bas. Les gens forcent : c'est des maux de dos, des problèmes d'épaule. C'est pas adapté à l'homme. Et ils font rien pour adapter quand les gens commencent à vieillir, surtout. Et les personnes déclarent pas toutes leurs maladies pour pas changer de poste de travail.

Mais quand les personnes vieillissent, y'a pas de postes aménagés ?

A : Pas spécialement encore. C'est une situation dure à faire évoluer. Maintenant, on a beaucoup de salariés qui commencent à venir en fin de carrière. Et il serait bien de pouvoir partir plus tôt. Il faudrait que l'entreprise s'engage sur ce sujet-là. Mais elle en est loin et avec le gouvernement actuel, on en est loin aussi. Quand on travaille en flux continu, je pense qu'à 55 ans, on mériterait bien de partir. Quand vous avez fait 30 ans de flux continu, c'est déjà lourd. Par rapport à ça, on a des gens qui sont usés quand même. On a beaucoup de

collègues qu'on a connu qui disparaissent assez vite et qui ne profitent pas beaucoup de la retraite. Y'en a bien de trop qui partent trop vite ou qui deviennent retraités médicalisés. C'est important à signaler.

Après, dans l'entreprise même, les conditions sont fatigantes. Quand vous faites un poste de nuit, qu'il faut être en surveillance, changer les bobines, c'est une pénibilité qui est lourde à mesurer. Y'a des jours vous êtes bien, des jours vous êtes mal, faut faire le boulot quand même. Les arrêts techniques sont aussi une épreuve, surtout sur les parties chaudes du système de production. Les gars qui font du nettoyage pendant huit heures sont sales, épuisés.

B : On force au même endroit aussi. Normalement la pause, c'est ensemble au bout de six heures mais chez nous c'est pas comme ça. La ligne s'arrête jamais. Donc on y va à tour de rôle, on repart. Souvent, ça arrive même que la pause est en fin de poste : on respecte même pas la loi. Les gens sont fatigués, surtout la nuit. Y'a pas une sirène qui sonne, comme chez Aubert et Duval où tout le monde va manger, tout le monde se repose, tout le monde réattaque en même temps. Chez nous, c'est pas ça. On part par deux, ou un.

A : C'est une rotation pour le casse-croûte. Avec l'entente du collègue. Ce qui veut dire que le jour où ça coïncide un peu, t'arrive en fin de poste et t'as pas mangé.

Et quand y'en a un qui finit sur la machine et l'autre qui reprend, y'a un horaire de passage qui est prévu où vous travaillez en même temps ?

B : Il s'arrange avec son collègue.

A : Après, ça fait partie des conditions de travail aussi : beaucoup de polyvalence. On n'arrête pas de tirer la sonnette. On veut augmenter la polyvalence et c'est très pénible. D'un seul coup, tout le monde est capable de tout faire. Or la réalité du terrain, c'est pas pour rien qu'on fait des spécialistes : tu as une zone, tu peux pas en faire dix. On demande aux gens d'être polyvalents pour neutraliser les absences. Un collègue malade : ben tu feras bien son boulot pendant huit heures !

C'est pas dans l'optique de lutter contre la division des tâches, quoi.

A : Non, non, non.

B : On dirait même que c'est fait exprès. Avant par exemple, ceux qui travaillaient dans le cubilot, ils restaient sur le cubilot. Mais ils en veulent plus de ça. Ils veulent des gens qui survolent le métier mais qui savent plus le faire. Il faut qu'ils en fassent plusieurs. On fait cinq, six postes, on fait de tout mais on n'est plus des spécialistes. On peut pas se souvenir de tout. C'est tellement immense. Et c'est partout, dans toutes les zones maintenant. Ça crée un stress, quand t'arrives à quatre, cinq zones, tu tiens plus.

C'est pas : tu fais ça trois ans et si tu veux changer de tâche, tu fais une petite forma-

tion et après t'en fais une autre.

A : Ah non, c'est bien là le problème ! La polyvalence a plusieurs dangers, automatiquement il n'est plus en sécurité. Il se met en insécurité de par la fatigue, de par la méconnaissance : tu peux pas gérer une zone qui fait 200 mètres carrés avec plein de machines et puis te dire « j'ai pas oublié quelque chose ? ». Avant c'était assez rationalisé. C'était le professionnel de telle chose. On crée aussi une pression morale énorme : il faut tout gérer, être vif, vigilant. Et on s'en sert pour gérer les absences.

B : Un gars qui arrive sur un outil de travail, ça peut faire trois mois qu'il y a pas été. Bon, il y arrive mais ça engendre du stress. Les gens le disent pas, parce qu'après c'est dire que t'es faible. Et souvent, les chefs, ou les contremaîtres, ils disent : « Ton collègue y arrive, je vois pas pourquoi toi t'y arriverais pas ». c'est ce qui se passe souvent.

A : On dit plus contremaître, on dit *manager* ! On est devenu américanisés, comme MacDo !

Tant qu'on est encore un peu sur le physique : est-ce que la laine de roche ça produit des particules dangereuses pour vous ?

A : Alors au niveau production, la laine de roche, elle vient du basalte. Qui est fondu et encoulé, puis envoyé sur des grosses roues qui tournent à des grandes vitesses. Tu en as de plusieurs grosseurs, ce qui permet de faire un éclatement de la lave en fibres. Et cette fibre, elle est recentrée sur un pendule, sur une ligne qui passe, ça étale la laine. Après, en même temps qu'elle est en fibre, on intègre du liant pour qu'elle passe dans un four de cuisson. Et ça donne le matelas. Et ce dernier, on peut en faire des rouleaux ou selon la densité, tu peux faire des panneaux rigides que tu mets par terre. Il est vrai que cette fibre, ça engendre des poussières. C'est automatique. Et malgré nos demandes d'étude et tout ça, nos poussières ne sont pas cancérigènes. Point d'interrogation.

Y'a jamais eu d'études ?

A : Si, si. Ils font des études. Mais le patron nous dit : « Pas de problème ».

B : Y'est marqué qu'elle est « susceptible » à des endroits, selon la taille. Mais nous, elle se dissout, la nôtre.

A : Nous elle est petite, notre fibre, c'est-à-dire qu'elle est assimilable par notre corps. Selon eux. On verra ça...

B : ... dans quelques années.

A : Le matelas, tu peux le couper en 1,20m après, comme tu veux. Après tu conditionnes en colis. Après tu conditionnes dans des emballeuses. Puis c'est conditionné en palettes. Et envoyé en bloc. Mais nous on a toujours de la fibre qui vole.

C'est-à-dire que, concrètement, vous travaillez avec des masques ?

B : Non. Y'a pas de danger. Et puis même... même si les gens portaient un masque : ils auraient un frottement dû au masque. Ça serait tout.



Définition du Lean

Sur Wikipédia :

Le terme Lean (de l'anglais lean, « maigre », « sans gras », « dégraissé ») sert à qualifier une théorie de gestion de la production qui se concentre sur la « gestion sans gaspillage », ou « gestion allégée » ou encore gestion « au plus juste ».

L'école de gestion Lean trouve ses sources au Japon dans le système de production de Toyota ou SPT (en anglais Toyota Production System ou TPS).

L'école de philosophie du Lean est marquée par la recherche de la performance (en matière de productivité, de qualité, de délais, et enfin de coûts), censée être plus facile à atteindre par l'amélioration continue et l'élimination des gaspillages (muda en japonais). Les mudas sont au nombre de sept : surproduction, attentes, transport, étapes inutiles, stocks, mouvements inutiles, corrections/retouches.

A : Il est vrai que la laine de roche est irritante. On a des personnes qui sont venues travailler et qui ont eu des réactions à la laine de roche. Pour le moment, on est dans l'état où on nous dit : « Pas de risques ». Après, on émet beaucoup de doutes.

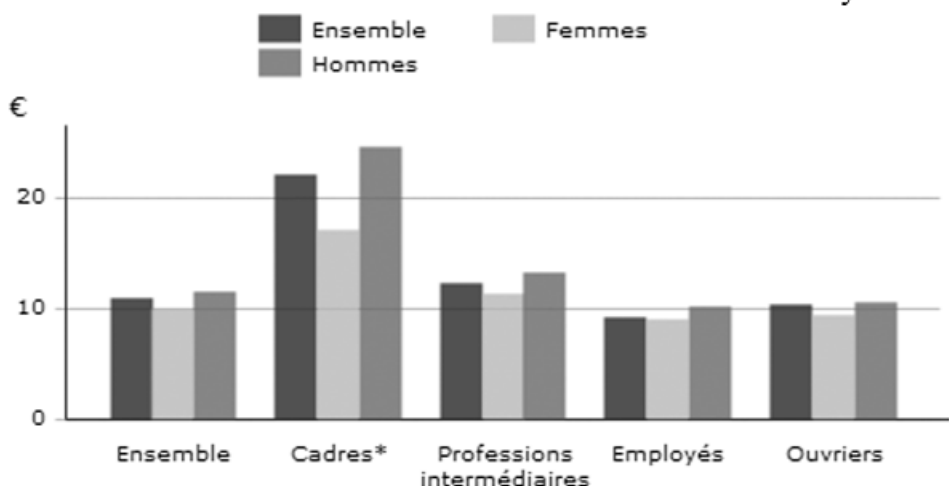
B : Par contre, nous, en ligne directe, on met un voile de verre sur la laine. Alors quand ça se déroule, ça pète des morceaux de fibres de verre partout. Avant on avait une soufflerie, mais là elle est en panne depuis deux mois. À mon avis, on en prend un petit peu.

A : Y'a aussi l'équipe de nettoyage qui doit enlever toute la poussière. C'est un boulot très dur.

Qu'en est-il de la pression mentale ou morale chez vous ?

A : Bien sûr, l'entreprise elle veut que ça soit rentable. Elle veut qu'on produise vite pour que le coût de production revienne le moins

SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012 Saint-Eloy-les-Mines



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés
 Champ : Secteur privé et entreprises publiques, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.
 Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence.



Un exemple de Lean Manager

Volker Guenther
 LEAN, how to shape your future
 Région de Dortmund, Allemagne, matériaux de construction
 Entreprise actuelle : LEAN Manager / LEAN Coach chez ROCKWOOL International
 Entreprise précédente : LEAN Country Coach chez ROCKWOOL International, Warehouse Manager chez ROCKWOOL International, Warehouse Manager chez ROCKWOOL International
 Education : Westfalen Technikum Dortmund (<https://www.linkedin.com/title/lean-manager-at-rockwool-international>)

cher. Si on part sur ce principe-là, il faut produire vite et bien. Il est demandé aux salariés d'être très attentifs pour que ça se déroule bien. Il y a deux-trois ans, on avait des périodes plus respectueuses du salarié. Or, actuellement, depuis deux-trois ans, on est en train de changer d'air, on est tombé sur l'esprit « actionnariat » : « On veut ça et on veut pas savoir comment ça se passe ». Automatiquement, c'est ce qu'on est en train de vivre tous autour de chez nous, il y a des pressions, il y a des gens qui ont des objectifs, surtout nos managers qui sont sous pression, il y a beaucoup de réorganisations, on est en train de vivre depuis trois ans que de la réorganisation, le management pas très stable. C'est très flou. Ce qui nous inquiète le plus, c'est ce floutage de management qui est complètement fou. Ça nous donne pas une boîte qui est stable pour le moment, alors qu'elle fonctionne. On se pose la question de savoir où veulent aller nos grands dirigeants internationaux. C'est un peu le tsunami organisationnel. Tout ça, au nom d'une compétitivité meilleure.

B : Et là, ils s'en cachent pas depuis le début de l'année. Il faut gagner deux points chaque année. Ils vont mettre en place le « Lean », chez nous ça va s'appeler « Ropex ».
 A : Tu connais le « Lean » ?

Non.

B : C'est le truc chinois. Faut gagner du temps partout.

A : Tu réunit des salariés, tu travailles avec eux pour dire « Comment on peut faire pour mieux faire. Comment on peut faire pour ici, peut-être pas prendre un poste de plus, est-ce que vous vous sentez capables... ». Tout est bien monté pour centrer les salariés à être productifs, et à moindre coût sur le salarié. Et à gagner sur les frais fixes : ça s'appelle comme ça !

A : Mais après les salariés vont être surveillés. Ils vont voir si le gars, par exemple, il fait pas un geste de trop, qui n'est pas utile. Si on arrangeait un petit truc, il ferait plus ce geste, il y aurait plus de gain. C'est le principe, le Lean. Nous on dit clairement que c'est très dangereux. Et chez nous ça s'appellera Ropex. Tu regarderas la méthode « Lean » : L-E-A-N. Ça apprend des choses sur les conditions de travail. C'est dans toutes les boîtes maintenant. Ça vient du Japon. C'est vrai que l'ambiance dans l'entreprise est toujours tendue maintenant. Pourtant on a passé la crise, nous. On a toujours fait des bénéfices. Cette année, on est un peu en retrait mais par rapport à un budget, c'est tout. On est toujours en bénéfices. La boîte a décidé de faire un Plan de départ volontaire : PDV. Normalement, elle aurait pu faire un PSE, Plan de sauvegarde de l'emploi. Mais le PDV, c'est pas un truc spécialement dans le code du travail. C'est un truc qui a été fait par les jurisprudences. Le principe est simple. La direction a essayé de mettre un accord avec les syndicats pour 31 départs sur Rockwool France (y'a Paris et ici). Pour faciliter ces départs, ils ont établi une offre qu'ils vont mettre sur la table bientôt et tous les salariés qui seraient intéressés lèvent la main. Mais attention, c'est une rupture de contrat : le gars décide de démissionner. Mais pas avec rien. On a

On recherche des enfoirés !

If you have operations experience and want to implement LEAN (ROPEX program, Rockwool Operational Excellence) in our large, successful international group of operating companies, this could be just the job for you. In Rockwool International we are highly focused on developing and implementing a Group LEAN strategy to make sure that our production processes are driven cost-consciously and efficiently adding value for our customers.
 (Eu.exerteer.com)

mis des clauses mais on n'a pas signé. Y'a 11 000 salariés sur le groupe mondial et le nouveau PDG, avec son cabinet de Boston, a décidé de faire de la rentabilité et de la compétitivité, il a dit : « On n'est pas assez compétitifs, il faut 500 emplois par terre dans le monde. Tant, tant, tant par pays ». Nous ça a été 40, maintenant on est à 31. Et ainsi de suite. Dès qu'ils ont annoncé qu'ils allaient faire ça, au niveau de la bourse de Copenhague, l'action a pris 16 ou 12 % le jour de l'annonce. Pour te dire que c'est un effet boursier. Mais derrière ça, le groupe se porte très bien. Mais il faut faire des sous. C'est pour ça qu'on a changé d'air. C'est vraiment tout pour les actionnaires. On est confrontés à ça. Actuellement, le PDV n'a pas été signé. La direction le présentera à Paris. Un salarié qui voudra partir sera pas obligé, il pourra dire : « Vous me mettez quelque chose qui m'intéresse, je m'en vais. » Je pense qu'à Saint-Éloy-les-Mines, t'en as pas un. Y'a que dix emplois qui étaient concernés ici. Si tout va bien, y'aura peut-être personne et on se sera pas si mal battus. Mais bon... Aujourd'hui, ils font ça ; demain qu'est-ce qu'on va nous faire ? Partir dans cette cavalcade de licenciements, plus ou moins cachés, aujourd'hui, signifie peut-être que demain on nous annoncera que ça sera des licenciements secs. Pour nous, ça nous convient pas du tout.

On peut parler de la loi El Khomri pour finir ?

A : Alors la Khomri, qui est quand même la suite de Macron et Rebsamen, pour nous, en tant que syndicat, c'est inacceptable. C'est quand même grave. On donne la capacité au patron de faire tout ce qu'il veut. On ferait travailler les gens à la carte comme on veut, sans temps de repos...

B : ...coupés en deux, coupés en trois.

A : Dès lors qu'on aura justifié qu'on a moins vendu, on pourra licencier. Où on est parti ? On nous casse quand même notre code du travail qui est notre seule protection. Et preuve en est, nous on peut en parler par rapport à Rockwool, au PDV, si on avait pas cette loi française et ce code du travail, on serait à la méthode des autres. Dans les autres pays du groupe, les gens étaient renvoyés en deux jours. On est le seul pays qui tient encore. On a eu l'annonce le 29 septembre 2015, et y'a personne qui est encore parti. Ailleurs, le 2 ou 3 novembre, tout le monde était parti. C'est quand même bon de rappeler que la loi française et le code du travail, c'est plus qu'important pour nous et l'avenir de nos enfants. Je pense que ceux qui nous gouvernent nous trahissent énormément.

B : Et le 31, on sera tous dans la rue.

A : Et on pourrait en parler longtemps ! Ça touche tout. Même au niveau de l'inspection de travail, on enlève tout... et travailler au noir... et dans le BTP : on fait venir des étrangers qui travaillent comme ça, presque sans règle ! Ça veut pas dire que je veux pas qu'ils travaillent : on les fait venir travailler et, en plus, on les paie pas. On leur dit : « Vous venez de Pologne, on vous paye à la sauce polonaise ! » Ben, pourquoi pas ! Où on est parti ! Mais nous on va quand même te payer un petit coup...

Un groupe de trois gars de la CGT
 Interview par J.D.

Quelques conseils pour les manifs

... avant la manif

Éviter de venir seul.e. Former des binômes et trinômes (personnes se connaissant et ayant les mêmes objectifs), si possible venir en plus grand groupe et fixer un rencard d'après-manif pour voir si tout le monde va bien. Éviter d'amener agenda, carnet d'adresses, tracts et papiers compromettants. Les portables sont utiles, mais attention à les éteindre en cas d'arrestation. De l'eau, de la bouffe et un foulard peuvent être utiles, ainsi que du sérum physiologique. Avoir des chaussures adaptées et éviter de porter des vêtements trop amples. Emporter le nom ou le numéro d'un avocat et de la commission anti-répression (si elle existe).

... pendant la manif

Rester mobile et attentif.ve à « l'environnement » : "forces de l'ordre" (CRS, BAC, RG, ...), vidéosurveillance urbaine, téléphone portables, go-pro ... Avec leurs caméras, les flics fichent les manifestant.e.s : se masquer le visage peut être utile.

La première arme de la police c'est la peur. Sirènes, fusées, grenades assourdissantes et intimidations orales sont surtout des techniques de dissuasion. Face à cela, essayer de rester le plus calme possible, même dans les mouvements de foule ; éviter de crier ou de courir inutilement (cela augmente le stress collectif). Ne pas céder à la panique... La peur est naturelle mais on peut apprendre à la canaliser (chanter ensemble, crier des slogans...).

Une charge de police dépasse rarement 50 m donc il est inutile de courir plus loin ; il vaut mieux marcher groupé.e.s et éviter de laisser des personnes isolées derrière le groupe. La BAC est là pour interpellé : ils agissent en roue libre avant de se replier derrière les lignes de CRS/GM, rester groupé.e.s face à elle, former des chaînes si nécessaire, c'est un bon moyen d'éviter les arrestations.

Les lacrymos sont souvent très localisés, il suffit de se décaler de quelques mètres pour les éviter. En cas de gazage, respirer au travers d'un tissu imbibé d'eau (attention ! si le citron fait du bien sur le coup, l'association citron + lacrymos est très nocive). Les lacrymos collent à la peau et aux tissus, il faut donc éviter de se toucher les yeux et les lèvres avec des mains ou des vêtements contaminés. Se rincer la peau avec de l'eau. Pour les yeux, le mieux est le sérum physiologique, sinon on peut utiliser de l'eau (éventuellement mélanger à du Malox). Rester toujours attentif.ve aux autres manifestant.es : l'entraide est essentielle. Si on voit une arrestation, on peut s'y opposer en agrippant la personne et en interpellant les gens autour. Mais attention, ça ne sert à rien de jouer les zorros... et de se faire serrer aussi. Si rien ne peut être tenté, demander à la personne de crier son nom et son adresse puis donner ces infos à la commission « anti-répression » ; si il n'y en a pas, contacter-nous. Cela aide à accélérer l'aide juridique (préparer un dossier, discuter de la défense...) et l'ami.e incarcéré.e se sentira moins seul.e. Si on est arrêté.e, crier son nom aux témoins, et éviter les insultes et les coups : l'« outrage et rébellion » est l'arme judi-

ciaire préférée des flics pour charger un dossier.

... en cas de garde à vue

La durée maximale d'un contrôle d'identité est de 4h ; une garde-à-voir peut durer 24h, prolongeables jusqu'à 48h. Depuis la réforme de la GAV en 2011, il est possible d'exiger la présence d'un avocat dès le début de la GAV et pendant les interrogatoires ; il a 2h pour arriver.

Dans les faits, les flics peuvent insister pour commencer sans lui, sous prétexte qu'il n'est pas joignable, et débiter une audition. Ne pas céder sur ce point. Rester vigilant.e même en présence d'un avocat : un avocat peu soucieux de la situation vous conseillera peut-être de tout dire, ou de donner votre ADN... Demander à voir un médecin (si cette demande n'est pas satisfaite il y a vice de procédure... et ça fait toujours du bien de rencontrer des gens).

Il faut savoir que tout ce que vous direz lors d'une audition sera utilisé ensuite par un juge pour vous condamner. La loi n'oblige qu'à donner ses noms, date de naissance et adresse. Une des techniques policières employées est de vous inciter à reconnaître ce qui vous est reproché pour sortir plus vite de garde à vue. Accepter est un mauvais calcul.

Malgré toutes les pressions des flics on a évidemment le droit de ne rien déclarer. Attention, les flics manipulent souvent les Procès-Verbaux, il faut bien les relire avant d'éventuellement les signer. Il est quasi impossible de revenir, lors d'un procès, sur des déclarations faites au cours d'une garde à vue.

Le fichage génétique (ADN) est un grand pas vers la surveillance totale. Même si refuser de donner son ADN aux flics constitue un délit (un an de prison et 15 000 euros d'amende), les poursuites ne sont pas systématiques, et les condamnations sont souvent légères (une amende de quelques centaines d'euros...) quand la.e prévenu.e invoque un refus du fichage génétique et est soutenu.e par des associations, syndicats... Là aussi, la Caisse de Solidarité ou -si il y'en a une- la commission « anti-répression » de votre mouvement sont là pour organiser la solidarité en cas de condamnation pour refus ADN.

En règle générale il vaut mieux demander à reporter la comparution immédiate pour préparer sa défense car les condamnations sont en moyenne plus lourdes lors de celles-ci. Il faut que vous jugiez selon la gravité des faits, le contexte de l'arrestation et les garanties de représentation (information qui prouvent que vous ne risquez pas de ne pas vous présenter à votre jugement :

attestation de travail, formation, logement...) que vous pouvez fournir, on encourt alors le risque d'une détention préventive (quelques semaines). D'où l'importance aussi de préparer un dossier solide lorsque vos ami.es sont arrêtés.es pour confirmé les garanties de représentation.

... après la manif

Changer ses vêtements si nécessaire, éviter de rentrer seul.e chez soi. C'est souvent bien de trouver un moment pour discuter de la manif et de nos ressentis, et pour s'organiser pour la prochaine !

La Caisse de solidarité
 Lyon : caissedesolidarite@riseup.net



Vous avez dit « conditions de travail » ?

Parler des conditions de travail au moment où un rapport de force tente de s'établir dans le pays pour battre en brèche la loi-travail (tu parles ! il serait plus clair de dire loi pour les droits du Medef)... Et Gattaz et les patrons et les politiques qui nous abreuvent, nous gavent de propos du style « faciliter les licenciements pour embaucher plus »... On va les laisser nous prendre que pour des imbéciles jusqu'à quand ? Ils nous parlent en « novlangue », on est complètement dans « 1984 » de G. Orwell, le cynisme à l'état brut, de la violence sans complexe.

Ainsi donc avec le thème des conditions de travail, « Le Trou des Combrailles » est en phase avec le cœur de l'actualité. Et nous, on essaie de s'emparer du sujet, d'en parler, d'inviter à en parler, non pas pour se plaindre mais, partant d'un constat partagé, pour enrichir nos réflexions.

Qui sur son lieu de travail, n'a pas été témoin et/ou victime de conditions pénibles, dégradantes, épuisantes ? Sujet encore tabou, peur des représailles, peur de se retrouver seul, peur d'oser sa parole, de se retrouver responsable voire coupable parce que le harcèlement mène à cette situation !

Cela va des messages qui sont à la limite du harcèlement, de la mise au placard des gens qui ne marchent pas au pas (cadres intermédiaires compris), questions posées à plusieurs reprises à la hiérarchie et qui restent sans réponse, ordres réitérés de façons différentes qui conduisent à la faute, mise en compétition de collègues de travail, plannings sans cesse modifiés, membres de la direction qui se vantent « de savoir pousser vers la sortie », discriminations syndicales, humiliations par des propos lors de réunions, convocation au pied levé à une réunion (« j'avais oublié de te dire » ...), etc.

Depuis plusieurs années, nous apprenons que des salariés se suicident sur le lieu de leur travail ou que leur geste est en lien avec des conditions de travail rendues insupportables. Combien de souffrance et de sentiment d'isolement pour en arriver là ! « On vaut mieux que ça ! »

Sans parler du chômage : des gens qui sont largués du monde du travail, sans revenus bien sûr, mais aussi privés des contacts sociaux que conférait l'emploi, des contacts quotidiens avec les collègues, des repères que sont des horaires, avec les gens croisés dans l'ascenseur, dans le train, etc.

Et Pôle Emploi qui ne répond pas, qui ne répond plus ! Contacts par téléphone, par Internet, le contrôle par machine interposée, de moins en moins de démarche avec un humain !

Ohé, il est où le progrès ?

Alors sur le sujet « Conditions de travail », il y a de quoi écrire des livres. Et s'il y a quelqu'un qui sait bien en parler, c'est Gérard Mordillat !

Dans un de ses romans, parmi d'autres, « Notre Part des Ténèbres », G. Mordillat, donne des clés de lecture du monde du travail dans l'économie capitaliste.

Quatre petits extraits éclairants

- P. 61 : « ... Parce que nos vies, la vôtre, la mienne, celle de ceux qui sont ici ne valent rien pour vos amis qui sont au pouvoir. Ils les sacrifieront sans hésiter pour faire respecter l'ordre, et, derrière l'ordre défendre la propriété qui est la valeur la plus sacrée à leurs yeux. »

- P. 121 : « Ce n'est pas un jeu, c'est une stratégie. Il disait : « Il faut faire attention à la terminologie. » Ils nous enferment dans leur vocabulaire. C'est un nœud coulant qui se res-

serre tout doucement jusqu'au jour où il vous brise le larynx avant de vous étrangler. »

- Pp. 161-162 : « ... Parce que au fond de moi quelque chose me dit que, tant qu'il y en aura un comme eux, dix, cent, peut-être mille comme moi n'auront aucune place. Pas une place « au soleil » non, simplement le droit de vivre de son travail et d'élever ses gosses sans se dire à chaque moment qu'ils ne s'en sortiront jamais, qu'on leur laissera un monde en guerre, un air pourri et une terre empoisonnée. »

- P. 164 : « La peur c'est l'arme de destruction massive de nos ennemis, ceux pour qui le profit comptera toujours plus qu'une vie humaine. »

LA BRIGADE DU RIRE
Nom : Mordillat - Prénom Gérard

Vous connaissez ? Peut-être par les films et téléfilms auxquels il a participé, en tant que scénariste, réalisateur (notamment « Les Vivants et les Morts »), ses engagements pour l'Humain, ses rencontres avec les lecteurs et curieux quand, invité à « La fête du livre » il était venu à Montluçon.

Il a écrit entre autres : « Vive la sociale ! », « À quoi pense Walter ? », « L'Ombre portée » (avec des dessins de Patrice Giorda), « Les Vivants et les Morts », « Rue des Rigoles », « Notre Part des Ténèbres », « Xenia », « La Brigade du Rire », en 2015.

Et s'il n'est pas connu de tous, lui nous connaît, dans nos vies faites de joies et de peines, de plaisirs, d'espoirs, de galère, de révolte et de petits gains, dans notre vie des gens ordinaires, riches de nos différences, de tous ceux que l'on croise dans la vie de tous les jours.

Chacun de ses livres nous en dit long et le dit bien, cette révolte qui redonne un peu de sens et de la dignité à celles et ceux qui luttent contre les conditions de travail qui sont faites à celles et ceux qui ont un emploi. (Non ! Travailler n'est pas un privilège, c'est un droit qui doit permettre à chacun de vivre dignement tant que chaque citoyen ne disposera pas d'autre moyen...)

Il parle d'amour, bien sûr celui des couples mis à l'épreuve difficile des conditions de vie, de travail, du chômage... et c'est en fait de l'amour des Humains qu'il nous parle, qu'il nous donne à lire, auquel il nous invite à prendre part, en prenant parti.

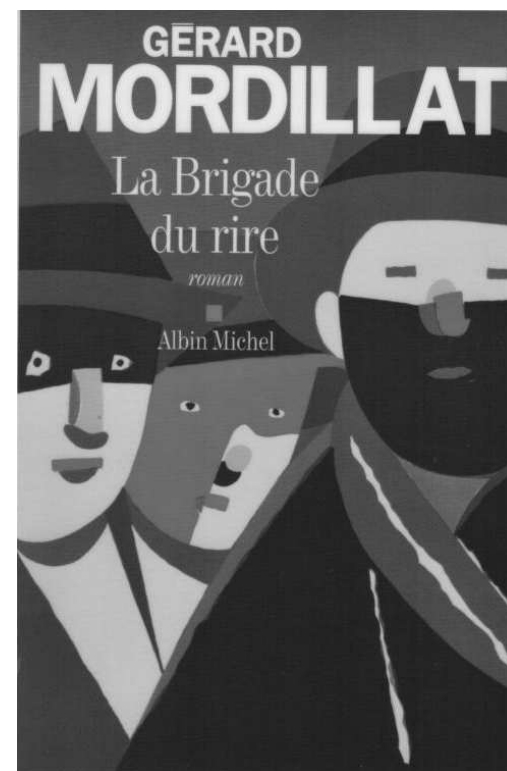
Son dernier roman : « La Brigade du Rire » (éd. Albin Michel) est à lire ! À faire circuler entre collègues, copains, familles, voisins... À emprunter dans la bibliothèque la plus proche.

N'attendez pas la déprime, la dépression, le « burn out » ! À titre préventif, demandez à votre médecin de vous en prescrire la lecture. Ce roman devrait être remboursé par la Sécurité Sociale, il fait du bien au moral !

Pour attiser l'envie de le lire, voici comment la quatrième de couverture présente le roman : « Il y a Kowalski, né en colère. Betty, licenciée de l'imprimerie où elle travaillait. Dylan, prof d'anglais et poète. Les jumelles, Dorith et Muriel, pour qui la vie est une fête permanente. L'Enfant-Loup, coureur et bagarreur. Suzana, infirmière en psychiatrie. Rousseau, beau gosse et prof d'économie. Hurel, industriel, lecteur de Marx et Kropotkine. Isaac le rouquin, distributeur de films, et Victoria que personne n'attendait...

Constitués en « Brigade du Rire », par jeu, ils kidnappent Pierre Ramut, l'éditorialiste vedette de « Valeurs françaises », et dans un bunker transformé en atelier, l'installent devant une perceuse à colonne. Forcé de travailler selon ce qu'il prescrit dans ses papiers hebdomadaires - semaine de 48 heures, salaire de 20 % inférieur au SMIC, productivité maximum, travail le dimanche -, Ramut saura désormais de quoi il parle.

Dans une grande fresque tragi-comique, fidèle à son univers - « Vive la Sociale », « Les



Vivants et les Morts » -, Gérard Mordillat parle du monde d'aujourd'hui, de ses injustices, de ses luttes, de ceux qui refusent de se soumettre et se vengent d'un grand éclat de rire.

GP

Merci patron !

Voilà un film documentaire qui fait beaucoup causer. Et gros l'histoire, c'est des ouvriers qui se sont fait licencier mais qui vont quand même se payer la gueule du patron (Bernard Anaud) avec l'aide du journaliste de Fakir (et réalisateur du film), François Ruffin.

Il fait causer car c'est enfin un film qui met au devant de la scène des ouvriers, qui montre comment on peut gagner. C'est un outil de lutte des classes, un accélérateur de révolte social. Et c'est d'ailleurs pour ça que le film ne plaît pas aux patrons. Ni à certains chiens de garde : par exemple Jean-Michel Apathie d'Europe 1 qui a essayé de sauver son petit patron attaqué en direct par Ruffin à la radio. Faire la promotion de Merci Patron est un acte dangereux pour le capitalisme. Chez Renault, par exemple, on n'aime pas du tout. Y'a un gars qui s'est fait mettre à pied pour ça : Prestataire de Renault, « Henri » est mis à pied, et en voie de licenciement, à cause de Merci patron ! Mais il ne pleurniche pas. « J'ai envoyé une dizaine de mails aux syndicats du technicentre de Renault où je travaille, à Versailles. Pour la promo de Fakir et de Merci patron ! Le lendemain, mon patron m'a dit de plus revenir au boulot. » On a croisé « Henri » à la manif du 17 mars, et il nous a raconté ça, une fois le cortège passé, dans un bistrot place d'Italie.

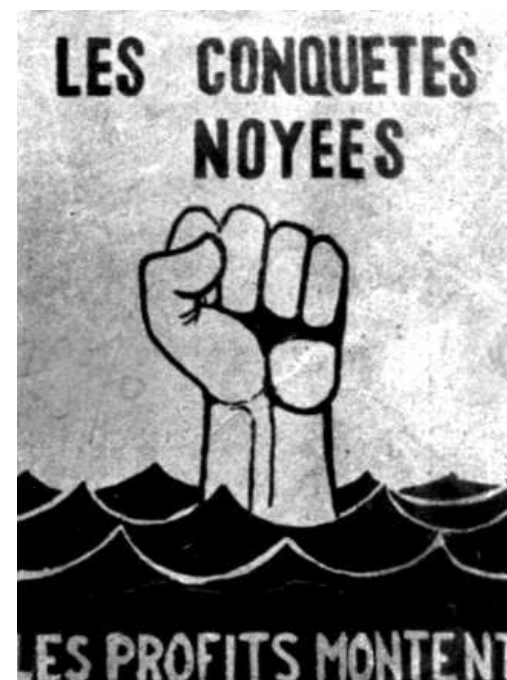
(<http://fakirpresse.info/merci-renault>)

Bon, de notre côté, on va attendre qu'il passe à Evaux-les-Bains (avec un débat après) le 5 mai.



A Evaux le 5 mai

Un film de FRANÇOIS RUFFIN avec l'équipe de FAKIR, LA COMPAGNIE, JULIE WIMM, JULIENNE ET SERGE KLUB, MARIE-HELENE DOUARAVO
Montage : CÉCILE THIBAUD - Graphisme : LUDOVIC ROU - Produit par : JOHANA SILVA, FAKIR et EDUARDO MAURAI, MILLE ET UNE PRODUCTIONS - Distribution : JOUR2FÊTE et FAKIR



Lavault-St-Anne - L'affaire de l'EHPAD de la Charité

L'affaire est suivie depuis un moment par nos confrères montluçonnais de « regardactu.com », auquel nous empruntons l'article.

Tout indique qu'il s'agit d'une chasse aux sorcières ! Les dites sorcières, au hasard, comme ça... auraient pu être remplacées par des copains de droite ?

Bref, résumons le début de l'histoire. Tout commence avec le licenciement du directeur de l'établissement (2014), Dominique Gillardeau, derrière lequel le personnel de l'EHPAD a aussitôt fait bloc. Ce dernier aurait commis le crime de lèse-majesté de quitter une réunion et d'envoyer une lettre recommandée pour réclamer une sécurisation de l'établissement.

« Dans cette affaire, l'implication du maire de Lavault-Sainte-Anne s'impose de plus en plus dans les esprits. Au point que beaucoup sont maintenant convaincus que le conflit s'articule autour d'un grave différend entre lui et l'ex-directeur. Conflit dont les enjeux ne peuvent se résumer à une simple incompatibilité d'humeur. M. Gillardeau a-t-il subi des pressions dans l'exercice de sa mission de gestionnaire de l'EHPAD de la Charité ? » (regardactu.com du 14/11/14)

« Depuis la mise en ligne de la vidéo dans laquelle on voit le maire de Lavault-Sainte-Anne désigner en termes clairs le trio (directeur, infirmière coordinatrice et secrétaire) dont il veut se débarrasser, l'affaire est devenue politique, dans la mesure où il est claire-

ment établi que le maire outrepassa sa simple fonction d'administrateur de l'association "Retraite à la Charité" » (regardactu.com du 4/11/15)

Un nouveau directeur (actuellement en arrêt maladie) a donc pris la place de M. Gillardeau. Ce nouveau venu, ainsi que la présidente de « Retraite à la Charité » qui gère l'établissement, n'ont pas hésité à s'en prendre aux syndicalistes :

« - La déléguée syndicale SUD Santé (convoquée pour une sanction disciplinaire),
- La secrétaire du CHSCT, SUD Santé (placardisée),
- La secrétaire du CE, SUD Santé (convoquée pour une sanction disciplinaire),
- un élu au CHSCT, SUD Santé (plainte en cours d'instruction) » (regardactu.com)

Un cuisinier a aussi été viré avant d'être réintégré par l'Inspection du travail : « L'inspection du travail lui a signifié son refus de lui accorder l'autorisation de licenciement qu'elle avait elle-même prononcé le 9 octobre dernier contre le chef de cuisine, accusé de harcèlement ».

Lors du conseil d'administration qui a prononcé le licenciement de M. Gillardeau, trois personnes étaient déjà pointées du doigt dans un rapport : secrétaire, infirmière référente, cuisinier !

Octobre 2015 : L'EHPAD de la Charité à Lavault-Sainte-Anne est placé « sous adminis-

tration provisoire ». « Cette mise sous tutelle avait été demandée avec insistance depuis des mois par le syndicat SUD Santé, le comité de soutien aux salariés en lutte et par une grande partie des salariés eux-mêmes. C'est aujourd'hui chose faite pour une période de six mois renouvelable une fois, comme c'est la règle en pareil cas. » (regardactu.com)

L'affaire de l'EHPAD de la Charité, c'est une longue histoire où les salariés ne se sont pas laissés faire, ni manipuler selon les goûts et les couleurs des administrateurs. Regardactu parle d'un « échec cuisant » pour le maire de Lavault-Sainte-Anne, qui a voulu « marquer de son empreinte, l'ouverture de l'établissement en s'imposant de fait dans la gestion de celui-ci ».

Le comité de soutien des salariés de l'EHPAD de la Charité transmet une motion à l'administrateur provisoire . (article du 23 février 2016)

Le comité de soutien des salariés de l'EHPAD de la Charité s'est réuni en assemblée générale le 9 février dernier pour faire le point sur la situation dans l'établissement depuis la désignation d'un administrateur provisoire.

L'arrivée de M. Garcin avait suscité beaucoup d'espoir parmi le personnel, mais après trois mois de diagnostic, la situation n'a visiblement pas beaucoup évolué. Le directeur en place depuis plus d'un an, est toujours là, et l'association « Retraite à la Charité » qui gère l'établissement n'a toujours pas manifesté l'intention de se réformer en profondeur de manière à assurer une réelle indépendance de gestion de la structure d'hébergement pour personnes âgées.

Certes, la présidente et les membres du conseil d'administration dans lequel le maire de la commune joue de fait un rôle clé, n'ont plus la possibilité de pénétrer dans l'établissement pour y imposer leurs choix. Il reste que le directeur qui a été embauché par eux continuait jusqu'à il y a peu à agir en leur nom, ce qui compliquait la tâche de l'administrateur provisoire.

Aujourd'hui, la situation reste toujours aussi confuse, car ce dernier n'a pas encore pris de décision tranchée à propos de l'avenir de l'établissement, dont le destin reste intimement lié à l'association, laquelle a subi une crise majeure du fait du licenciement de l'ancien directeur,

Comité de Soutien aux salariés de l'EHPAD de la Charité

Motion

Réuni en assemblée générale en ce 9 février 2016, le comité de soutien aux salariés de l'EHPAD a fait le point de la situation dans l'établissement de la Charité après seize mois de lutte opiniâtre contre l'injustice, l'intrigue et l'incompétence.

Il avait pris acte en son temps avec intérêt, de la désignation par l'ARS et le CD de l'Allier, en date du 22 octobre 2015, d'un administrateur provisoire chargé d'administrer l'EHPAD en lieu et place du directeur et de l'association gestionnaire. Cette décision qui avait suscité un espoir chez le personnel dans la perspective d'un règlement du conflit montre aujourd'hui toutes ses limites. Après trois mois et demi, rien n'est encore réglé, l'espérance a fait place à une inquiétude grandissante et la santé morale des salariés(es) s'aggrave chaque jour devant l'absence de solutions et de propositions fiables et concrètes.

Depuis octobre, toutes les parties (à l'exception bien sûr de « Retraite à la Charité ») s'accordent pour reconnaître ouvertement la nécessité et l'urgence d'un changement de directeur et pourtant celui-ci est toujours en place et poursuit impunément ses nuisances au sein de l'EHPAD tout en conservant un salaire très confortable à ne rien faire.

À l'unanimité, le comité de soutien exige le départ sans délai du directeur actuel et la réintégration immédiate de Dominique Gillardeau. Comme il l'a toujours affirmé, il considère que c'est là, la solution la plus efficace, la plus simple et la plus rapide à mettre en œuvre (M. Gillardeau est disponible) et de plus la moins coûteuse, pour un prompt retour à la normalité dans l'établissement, et que

c'est aussi le meilleur moyen pour réparer l'énorme injustice commise à l'égard de l'ancien directeur qui avait su faire de cette institution un outil de grande qualité. C'est la voix (et la voie) de la raison !

Sur le plan de la gouvernance également, aucune perspective ne semble se faire jour si ce n'est une hypothétique promesse de « table ronde » pour mi-mars. Avec qui ? Dans quelles conditions ? Sur quelles bases ? Rien n'est encore défini et pourtant le temps presse, la gestion de l'EHPAD demande une attention d'urgence.

Le personnel, soutenu par le syndicat majoritaire, (SUD Santé-Sociaux Solidaires), et le comité de soutien, n'acceptera jamais de retravailler sous la gouvernance d'une association discréditée par son comportement inqualifiable et désavouée publiquement par l'ARS et le CD de l'Allier.

Unaniment, le comité de soutien aux salariés de l'EHPAD, au nom de l'action qu'il conduit depuis plus d'un an aux côtés du personnel, exige d'être partie prenante de ces « tables rondes » et que celles-ci soient définies clairement et mises en place sans délai. Il exige qu'une nouvelle gouvernance soit instituée sur la base de nouveaux statuts et d'une représentation démocratique sans aucune emprise d'où quelle vienne.

Sans réponse positive à ses exigences le comité de soutien avec le personnel, informe solennellement toutes les instances concernées, qu'il est plus que jamais déterminé à poursuivre la lutte par tous les moyens jusqu'à la satisfaction totale de ses revendications légitimes. Depuis le début de ce conflit, nous avons apporté la preuve de notre sérieux, tout ce que nous avons dénoncé s'est avéré et n'a pu être démenti par personne, nous n'accepterons jamais que l'on cherche à couvrir ou à disculper qui que ce soit sous prétexte de neutralité ou de bienveillance, nul ne nous volera notre combat pour la vérité, la probité et la justice.

Montluçon le 09/02/2016



alors que celui-ci donnait toute satisfaction, de l'aveu même de l'ARS, et du Conseil départemental.

C'est parce que la situation semble ne plus évoluer que le comité de soutien a pris la décision de rédiger une motion qu'il a d'abord transmise à l'administrateur dès le 10 février et maintenant à la presse.

Des tables rondes devraient être prochainement organisées pour revoir la gouvernance. Elles devraient permettre de confronter les différents points de vue en vue d'aboutir à une réelle indépendance de gestion de l'EHPAD de la Charité.

Ci-dessous la motion votée par le comité de soutien des salariés de l'EHPAD de la Charité, votée à l'unanimité des 37 personnes présentes (depuis, d'autres signatures ont été ajoutées).

<http://www.regardactu.com>

(pour l'article et les photos)

Et retrouvez les suites de l'affaire sur le site !



"L'homme ne s'aperçoit pas qu'on l'étouffe, mais en plus il revendique sa famille, son travail, son système politique et la plupart de ses prisons comme autant de formes d'expression de sa personnalité"

Bernard Werber



Les intentions du Sénat dans la fonction publique

Voilà un Email que j'ai reçu par le syndicat Sud Education. Il nous montre les braves intentions de nos sénateurs. Quels philanthropes !

Dans le cadre d'une politique générale de restriction des droits et libertés au nom de la lutte contre le terrorisme, alors que l'état d'urgence est en voie d'être prolongé et, avec la déchéance de nationalité, constitutionnalisée, le gouvernement a soumis au parlement un projet de loi relatif « à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ».

Pire, le Sénat a adopté ce projet après d'importants amendements. Déjà adopté en première lecture par l'assemblée nationale dans une version très différente, il doit maintenant être examiné en commission mixte paritaire avant le vote définitif par l'Assemblée nationale.

Dans le cadre d'une politique générale de restriction des droits et libertés au nom de la lutte contre le terrorisme, alors que l'état d'urgence est en voie d'être prolongé et, avec la déchéance de nationalité, constitutionnalisée, le gouvernement a soumis au parlement un projet de loi relatif « à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ».

Pire, le Sénat a adopté ce projet après d'importants amendements. Déjà adopté en première lecture par l'assemblée nationale dans une version très différente, il doit maintenant être examiné en commission mixte paritaire avant le vote définitif par l'Assemblée nationale. Les amendements apportés par le Sénat comprennent des mesures qui, si elles étaient finalement adoptées par l'assemblée nationale, marqueraient des régressions majeures pour les agents titulaires et non-titulaires de la fonction publique. En effet, la proposition du Sénat prétend imposer une obligation de réserve à l'ensemble des fonctionnaires, ce qui remettrait en cause et entraverait leur liberté d'expression et d'opinion, garantie dans la loi n°83-634 du 13 juillet 1983. Cette obligation de réserve s'ajouterait aux obligations de neutralité et de laïcité des agents, déjà inscrites dans le statut des fonctionnaires. Ce devoir de réserve est régulièrement mis en avant, sans aucun fondement, par la hiérarchie pour intimider les personnels et les militants. Pourtant il ne figure pas dans la loi. Comme le rappelait, dans un entretien accordé à Sud éducation, Anicet Le Pors - ancien ministre PCF (1981-1984) à l'origine des décrets garantissant les droits syndicaux des fonctionnaires (décrets 82-447 à 82-453) - : « l'obligation de réserve ne figure pas dans le statut général des fonctionnaires. Ce n'est pas un oubli, mais une décision réfléchie prise en 1983. » Non contents d'entraver la liberté d'expression des agents de la fonction publique, le Sénat a aussi décidé de donner davantage de pouvoir à la hiérarchie, en supprimant l'obligation de passage des agents en CAP (Commission Administrative Paritaire) disciplinaire pour les mises à pied sans traitement de 1 à 3 jours. Sans contrôle de ces CAP et sans possibilité de se défendre et d'être défendus par les organisations syndicales, les agents seraient livrés à des sanctions arbitraires qu'ils et elles ne pourraient contester. Comme il serait dommage de s'arrêter en si bon chemin, le Sénat propose aussi la réintroduction des 3 jours de carence non indemnisés en cas d'arrêt maladie. Abrogée en 2014, cette mesure injuste constituait une double peine pour les agents. Sa réintroduction constituerait un nouveau recul pour les droits des personnels de la fonction publique. Enfin, avec l'introduction de la possibilité de recrutement de salariés de droit privé dans certains GIP (Groupements d'Intérêt Public) et l'intérim dans la Fonction publique, le Sénat veut diviser les personnels en dans des statuts toujours plus divers, augmenter la précarité et saper encore davantage le Service public.

Conditions de travail dans l'Education Nationale (et à côté)

Autant parler un peu de ce qu'on connaît, des conditions de travail dans le domaine où l'on exerce. Certes, l'Education Nationale offre des périodes (très cadrées) de vacances, des horaires plutôt acceptables. Mais à côté de ça, rien de brillant. Les conditions de travail se dégradent de plus en plus.

Cela est notable par la tonne de papiers qu'on demande aux profs (ça permet aux bureaucrates deux choses : de ne pas faire ces-dits papiers, et de contrôler les profs). Sur ce point, c'est un peu comme pour les paysans finalement. Et beaucoup de ces paperasses ne sont nullement obligatoires, il faut donc opérer par pression morale pour les faire remplir aux profs.

S'il faut cette pression, c'est bien parce que ce qui est demandé n'est pas reluisant et que les profs ne le feraient pas d'eux-mêmes. Par exemple, les livrets scolaires d'élèves réduits à une somme de compétences (des cases à cocher) et dont le projet, pour plus de flicage et de normalisation, est qu'ils deviennent numériques. D'ailleurs, on demande déjà des fiches de renseignement à la famille qui sont centralisées informatiquement à l'inspection (Base élève). Chacun est suspect en quelque sorte.

On ne fera évidemment pas trop la pub de ces livrets et on les vendra aux parents en disant qu'ils servent à prouver que le méchant prof fait bien son boulot, que c'est lui qui fournit le plus de « compétences » au cerveau de vos enfants. Vaste fantasme qui sert la mise en concurrence des établissements. Le but étant d'en supprimer. Ce n'est ni plus ni moins qu'une vision libérale de l'école : l'école à la carte ! La différence des élèves n'est acceptée que pour effectuer une sélection sociale.

On peut même parler de l'école Walt Disney : à celle qui proposera le plus d'animations, de technologies, d'adaptations permanentes aux désirs divers (et parfois contraires) des parents devenus des consommateurs d'école. Une occasion de plus pour mettre toute la pression sur le dos du prof, ce dernier devrait répondre

aux besoins des uns et des autres plutôt que d'apporter instruction, ouverture d'esprit (c'est-à-dire aussi une autre voix que celle du milieu familial), et approche de la culture.

Et bientôt, le collègue au service de l'entreprise ? Avec la pilule pour les parents : un emploi dans l'entreprise qui pilote la formation (elle laissera quand même le financement à la charge du citoyen, entendons-nous bien). Enfin, ça, ça sera l'école des pauvres. A côté, dans la philosophie de l'école à la carte, il y aura divers tarifs pour les diverses classes sociales ! Quoique... même le privé, on arrive à lui filer du pognon public, pour qu'il puisse concurrencer ce dernier. C'est ce qui se passe à Evaulles-Bains.

Rappelons que l'article 89 de la loi du 13/08/2004 - Fillon - (nota bene : adopté au mois d'août) rend obligatoire la participation de communes de résidence aux dépenses de fonctionnement des écoles privées. Cet article étend aux écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat le bénéfice du forfait communal pour les élèves provenant de l'extérieur de la commune où elles sont implantées.

L'école primaire à la carte a déjà commencé avec les activités périscolaires à la charge des mairies. On se doute que toutes les mairies n'ont ni les mêmes moyens, ni la même capacité à recruter des intervenants : les petites communes sont généralement les moins bien loties. Sans compter que ces emplois, aux horaires entrecoupés, ne sont guère une avancée sociale...

On peut aussi parler des cantines souvent exigües (avec de la bouffe en boîte ou sous vide au passage : tout est sous vide !) donc très bruyantes, que le personnel périscolaire comme les enfants supportent tous les jours.

Dès le collège, le manque de remplaçants est aussi la bonne excuse pour faire appel à des contractuels (en CDD) généralement moins bien payés, pour faire un petit coup de pression sur les profs qui veulent faire grève et pour

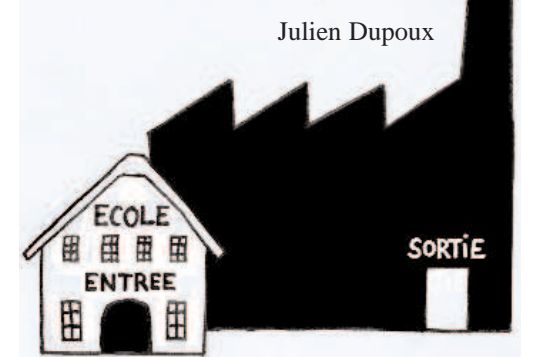
faire jouer, toujours, la concurrence. Tatata : laquelle aura le droit à son remplaçant, aujourd'hui ?

Mais tiens, au fait, on a de si brillants conseillers pédagogiques (ceux qui ne se privent pas de se prendre pour des petits chefs avec les débutants - combien n'en ai-je pas vu pleurer après le passage du conseiller pédagogique), ne peut-on pas les employer, au moins à mi-temps, ou pour les remplacements, puisqu'on manque de personnel. Et nos inspecteurs ?

Si on veut faire des économies, on pourrait déjà commencer par supprimer ces bureaucrates qui ne visent qu'à rendre l'éducation nationale pyramidale. D'autant que toute la gestion administrative est assurée par des secrétaires. Mince, si on les avait pas, comment l'Etat ferait passer la pilule des réformes libérales et des fermetures de classe (pression directe sur les maires ?... c'est du boulot).

En Creuse, concurrence toujours, c'est par l'inspection que passe la négociation sur les fermetures de classe. Que les élèves doivent faire une heure de bus chaque jour (quand c'est pas plus) pour se rendre à l'école primaire est le cadet de leur soucis. Après tout, les gens n'ont qu'à pas habiter au fin fond des cambrousses, non de non !

Au passage, je signale aux profs qu'on a acquis un droit : le refus d'inspection. Bien sûr, on est mal vu... Au passage, je signale que les parents peuvent refuser la centralisation informatique des fiches individuelles de renseignement (c'est-à-dire de figurer dans Base Eleves). D'une manière générale, il faut souvent aller au charbon pour défendre ses droits ou pour en acquérir. Mais il faut aussi être au taquet tout le temps pour être informé. C'est la grande démocratie du monde du travail.



Comment plomber les écoles primaires

Voilà des extraits du très humaniste « protocole d'accord pour un schéma triennal d'évolution de l'offre scolaire dans le département de la Creuse »

Signé par le préfet, par Michel Vergnier en tant que président de l'association des maires de Creuse, par le recteur de l'académie de Limoges, et par l'inspectrice d'académie (Dasen) de la Creuse.

« La Creuse présente de fortes caractéristiques rurales : forte dispersion de l'habitat et des structures scolaires (8 RPIC seulement), prédominances des écoles de très petite taille (inférieures ou égales à 3 classes). La restructuration du réseau qui avait consisté à regrouper des écoles au sein de RPI et qui avait permis une amélioration notable des conditions de scolarisation il y a plusieurs décennies, nécessite une analyse nouvelle au regard des réalités sociales et démographiques actuelles. Cette analyse doit déboucher sur un nouvel aménagement scolaire du territoire, apte à promouvoir une scolarisation de qualité au sein de structures de taille suffisante, seules capables de permettre une bonne émulation tant pour les enseignants que pour les élèves. Cette démarche doit s'accompagner d'une réflexion sur la place des équipements numériques. »

En gros, plus t'as d'élèves par classe et mieux les élèves et le prof travaillent ! On croit rêver ! Et donc, envoyons une partie des élèves des primaires dans des grandes « structures », c'est-à-dire au collège. Tout ça en réfléchissant sur le numérique... il pourrait peut-être remplacer du personnel, lui aussi ?

Et dans le « cadrage du protocole » sur les 3 années à venir, on trouve, « un engagement des collectivités concernées, d'œuvrer à faire évoluer le réseau des écoles...[...] par des regroupement pédagogiques intercommunaux concentrés ».

Tout cela, la bonne blague, dans le but de : « Renforcer la fluidité, la continuité et la sécurisation des parcours pour chaque élève » ; « mettre en œuvre un pilotage éducatif en partenariat avec les collectivités territoriales » (que devient alors l'école de la République puisque les communautés piloteront ?) « développer un environnement scolaire propice aux apprentissages » (avec 1h de trajet par jour !).

Et il est bien rappelé que « les signataires s'engagent à favoriser la démarche définie par un accompagnement et une communication adaptés aux diverses situations identifiées. Ils s'engagent, par ailleurs à participer, dans le respect de leurs prérogatives, à l'atteinte des objectifs fixés ».

Voilà, nos petits maires sont engagés ! Il va falloir « mettre en place progressivement des réseaux pédagogiques favorisant, si besoin, les écoles de cycle, les écoles adossées à des collèges, se fondant sur le nouveau cycle 3 (CM1-CM2-6ème) et les conseils pédagogiques prévus dans le cadre de la loi ».

Et voilà, en regardant quelques stats, le bel avenir qu'on nous prépare dans les bureaux.

Enormité

Ecoutée sur France Inter, le dimanche 3 avril, vers midi. Les invités sont NKM et Pascal Picq, un paléontologue et maître de conférences au collège de France. Ce dernier nous fait l'apologie d'über, récupère Darwin à la sauce économique néo-libérale et arrive même à nous sortir, pour faire pleurer dans les chaumières, qu'il y a des ouvriers qui sont mieux payés que des professeurs d'université. Peut-être... un, ou deux. Ou des cadres. Ce ne doit pas être parmi les ouvriers que notre professeur mène son anthropologie... Certes l'université exploite très bien des étudiants, doctorants et post-doctorants en leur proposant des contrats précaires mais les professeurs n'y sont pas encore moins bien payés que les ouvriers. Pauvre Pascal Picq, il doit manquer de sous-sous, on le plaint. En tout cas sur France Inter, personne n'a relevé. Ce dimanche midi, on a laissé s'étaler le discours libéral dans ses grandes largesses. Pour changer.

« A la télé, ils disent tous les jours " Il y a trois millions de personnes qui veulent du travail". C'est pas vrai. De l'argent leur suffirait. »
Coluche

"Si le travail est l'opium du peuple, alors je ne veux pas finir drogué"
Boris Vian

"Il n'y a pas de punition plus terrible que le travail inutile et sans espoir"
Albert Camus

Les Yeux ouverts

Quelques réflexions d'un pessimiste invétéré à propos d'un très beau et très fort spectacle

« Les Yeux ouverts » de la compagnie Athradonné à la Passerelle de Pont-de-Menat le samedi 9 janvier 2016 au soir : « Spectacle polyphonique qui s'interroge sur les causes de la tristesse européenne et en appelle à notre besoin d'utopie... »

Bonjour, ô vaillantes comédiennes et leurs complices ! J'ai vu l'autre soir vos « Yeux ouverts » à la Passerelle de Pont-de-Menat et les ai applaudis. Votre dispositif scénique, lumières*, sons, musiques, chants, accessoires... est faramineux. Formidable l'idée des cartons d'emballage (symbole de notre société de consogaspillage) et je me perds en conjectures sur le mode de réalisation de vos stupéfiantes projections « baladeuses » ! Votre jeu aussi est fort, original, créatif. Cependant, je tique un peu sur le texte. Non qu'il soit « mauvais », bien au contraire. Comme l'autre imbécile de roi qui disait à Mozart : « Trop de notes ! », je serais tenté, nouvel imbécile, de dire « Trop de mots » !

Oui, le texte est fort, il est dense. Trop dense. J'en perds des pans entiers (c'est peut-être dû à mes « oneilles » et/ou à ma faible compréhension). Ça mériterait peut-être d'être gratté jusqu'à l'os. Le citoyen lambda (moi !) est dépassé, paumé, ligué, il peine à suivre dans les montées, il décroche dans les descentes. Il sait, il sent que c'est du costaud, qu'il est d'accord, qu'il adhère au propos. Il dit « C'est beau ! Mais j'entends pas tout. Je comprends pas tout. Des bribes. Belles bribes. Mais bribes. »

Content bien sûr mais avec l'angoissante impression d'avoir perdu pas mal de bonne moelle restée au creux de l'os justement. À trop vouloir dire, peut-être ne se fait-on plus assez écouter... Lire est une chose. T'as tout ton temps. Tu peux revenir en arrière, chercher, réfléchir, vérifier, chercher ailleurs (dico, bouquin, Internet...), te dire : « Je reverrai ça demain ». Là, au théâtre, ça passe, ça file, ça galope, impossible de t'arrêter, faut nager dans le courant, t'es emporté, t'en ramasses plein les esgourdes, plein les mirettes, tu reçois tout en bloc en pleine poire, tu t'essouffles, tu

t'asphyxies, t'en peux plus, t'es toujours en retard d'une phrase, de plusieurs... T'encaisses (ou t'essaies d'encaisser). Avale, mon pote, c'est du bon ! « Oui, mais y en a trop, ça passe plus, j'ai les dents du fond qui baignent, pitié ! ».

Ce que je crains, là-dedans, c'est que la culture continue d'être réservée... aux gens cultivés et que les « autres », ma foi, soient condamnés à TF1, aux jeux télévisés, au foot ou aux tabloïds pipole, sans que rien ni personne ne puisse venir les en arracher par des spectacles à leur portée. On dit « gravir un escalier quatre à quatre » mais c'est pas fastoche, marche par marche, ça va déjà mieux !

Admiration et respect quand même. Mon passage préféré, parce que sobre et d'efficace visualisation : le procès du 20e siècle, qui fut jonché de jolis massacres, bien que le 21e ne se défende pas mal non plus pour l'instant...

Beau combat, belles idées. Belle et nécessaire utopie que ce « romantisme aux yeux ouverts ». Mais il va vous falloir pardonner mon pessimisme radical et définitif : je pense que le capitalisme... pardon pour ce gros mot : le libéralisme mondialisateur, bouffera ces belles idées comme il a bouffé toutes les autres. Il s'en fout, le cap... le libéralisme. Il nous laisse faire joujou dans notre coin avec nos « SEL », nos monnaies locales, notre vrai bio, notre conscience écologique, nos initiatives de ceci ou cela, nos repas de quartiers, nos friches, nos rencontres citoyennes, nos gueulantes, nos débats, nos défilés, nos pancartes. Il regarde par la fenêtre et il voit quoi ? Des foules qui se ruent au supermarché. Au supermarché de plus en plus « super plus giga hyper » qui fait la loi contre le producteur. Contre le client dont il fait semblant de lécher le cul. Des clients, hérauts de la servitude volontaire, qui se glissent sous les grilles qui se lèvent au moment des soldes pour acheter des trucs qu'ils jetteront ou seront cassés dans trois semaines. Il voit une « populace » (encore un gros mot) qui préfère, et de loin, ce que j'ai déjà cité : TF1 et le foot et les jeux à la con, à votre spectacle « trop chiant » pour elle. Qui préfère, et de loin, les espoirs du Loto et du Tiercé gagnant, et qui gratent-gratouillent de petits cartons à la recherche de la fortune... Alors, qu'est-ce qu'il fait, le cap..., le libéralisme ? Il « améliore » la

télé (encore une fois car il n'arrête pas d'améliorer, de nous compliquer la vie, de la rendre de plus en plus loufoque) et il nous force à acheter de nouveaux « déconneurs ». Ou bien il invente (avec la complicité toujours acquise des gouvernants plus ou moins vendus ou achetés, selon le sens de la transaction) l'obligation imbécile de posséder un alcool test à bord**. Ou bien, il lance la cigarette électronique qui ne sert à rien et est déjà pratiquement abandonnée car peut-être plus dangereuse que ce qu'elle prétend remplacer. Ou bien en deux coups de cuillers à pub, il vous fabrique une star qu'il jettera vite aux oubliettes quand elle aura débité un nombre suffisant de conneries... Ou encore, en défendant des « populations civiles » qui se font bombarder la gueule, il vend des armes ou des avions à tous les bellégérants. Etc., etc. Mais tout ça fait de la pépète, du blé, du flouze, du grisbi, de l'artiche, de l'oseille, de la monnaie, du pognon : du pouvoir, quoi !

Il récupère tout, il sait tout récupérer, même l'attentat contre « Charlie », qui fait ensuite pactiser la foule avec la flicaille (si tendre avec les Roms) et où Sarcome-du-Zizi se pousse au premier rang... devant une brochette de dictateurs aux mains encore sanguinolentes qui, pour un peu, se feraient passer pour républicains et démocrates...

Voilà des lustres et des lustres qu'on essaie de croire aux lendemains qui chantent, avec les dérives qui déchantent que vous avez joliment clouées au portail de la grange (parmi lesquelles le stalinisme dont, à ma grande honte, je fus un ardent et totalement aveuglé défenseur). Voilà des lustres et des lustres qu'on attend que la naine blanche du cap..., du libéralisme s'écroule sous sa propre densité et crève en supernova. Mais que dalle, que tchi, que nibe, zoubi : elle est toujours là, la Grande Baliverne arrogante et dangereuse, prête à s'écrouler mais ne s'écroulant pas, ne crevant pas, cette vermine.

Mais en attendant, ce sont des populations entières qui crèvent. Les animaux crèvent. La Terre crève. Nous crevons (et quand ce n'est pas de faim, c'est de déprime). Il nous bouffe, le cap..., le libéralisme, il nous ronge, il nous foute des cancers partout, il nous sodomise profond, profond et il rigole en nous voyant nous agiter, en pleine discorde et, comme disait si délicatement le très distingué Chirac (pour qui il m'a fallu voter un jour, ce que je n'ai pas encore fini de digérer !) : quand ça lui en touche une, ça ne fait pas bouger l'autre !

Le 14 juillet 1789, une foule en colère a pris la Bastille. Et que croyez-vous qu'il arriva ? Ceci, tiré de Wikipedia :

« La Bastille fut abattue à partir du 15 juillet 1789 par un entrepreneur privé, Palloy, qui vendit une partie des pierres en guise de souvenirs (pierres sculptées représentant la Bastille en miniature), dont un certain nombre furent vendus en province. (Palloy fit faire également des maquettes de l'édifice qui furent envoyées dans tous les chefs-lieux des départements français.) Le chantier de démolition dura jusqu'en 1806. On peut y ajouter la transformation en objets de piété et de culte, de tout ce qu'il put récupérer sur les boiseries et les ferronneries de la vieille forteresse. »

Voilà ce qu'est le vrai visage du cap..., du libéralisme ! Il fait fric de tout bois, de toute merde, de tout dégueulis « nartistique » télévisuel !

Je souhaite ardemment me tromper mais je pense qu'il est trop tard pour tout et aux gens qui me disent « On va vers la catastrophe », je réponds : « Vous vous trompez, la catastrophe, on est en plein dedans et ça ne date pas d'hier », et le mur, il y a belle heurette qu'on est passé au travers ... et « même pas mal » ! Bon, mais un peu d'optimisme ne fait pas de mal : il y a bien des gens pour croire que la COP 21, cette énorme dépense pour un pet de lapin, va avoir d'heureuses répercussions et que, demain, nous pourrions respirer sans nous brûler les poumons et boire de l'eau (nous qui avons la chance d'en avoir de – presque potable !) sans nous empoisonner !

Bon, je vais conclure mes propos de vieux scrogneugneu (qui vous admire nonobstant lesdits propos, comme je dirais si j'étais pandore) par ces quelques lignes tirées du roman de Harper Lee, « Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur » (1960) récemment réédité par Le

Un ajout qui n'a rien à voir... quoique ce soit la même chose. Le vendredi 15 janvier au soir, il y avait à La Passerelle de Pont-de-Menat projection d'un film réalisé à l'occasion d'un long voyage nord-sud à vélo qui nous montrait plusieurs cas d'une « autre ruralité », de gens qui travaillent et vivent autrement. C'était éminemment sympathique, ce courage de se lancer, de braver les difficultés de tous ordres, cet optimisme, cette franchise quant aux inconvénients... Je retiens entre autres, cette remarque éminemment philosophique d'un de ces « nouveaux paysans » : « Jamais je n'ai eu aussi peu d'argent et jamais je n'ai aussi peu pensé à l'argent. » Cependant, comme l'a fait remarquer un spectateur, toutes ces expériences « en marge » ne sont pensables que dans des régions... qui n'intéressent pas le capitalisme paysan : en Beauce, ce serait absolument et immédiatement prohibé ! Autrement dit, comme dans l'utopie du spectacle dont il est question plus haut, rien n'est généralisable et le monde du pognon a vite fait de phagocyter toutes ces expériences, d'en rigoler... ou de les ignorer ! Fatigués, nous n'avons pu suivre le débat qui suivait sur une autre façon d'habiter..., mais je suis à peu près certain que j'en aurais tiré les mêmes conclusions. Pour moi, tant que nous n'aurons pas réussi à imposer une écologie politique forte (et ce n'est pas demain l'avant-veille), on nous laissera faire mumuse dans notre coin.

Livre de poche :

« Le courage, c'est savoir que tu pars battu, mais d'agir quand même sans t'arrêter. Tu gagnes rarement mais cela peut arriver. »

Je souhaite avec vous, en dépit de mes convictions que cela arrive !

guy-yves barbey,

entré le 27 janvier dans son octantième, à blot-l'église

(*) Ma tiote femme, quelque peu photophobe (ce que sa maladie auto-immune aggrave) a un peu souffert de la violence brève de vos coups de phares. Pour des gens à sensibilité (physique) exacerbée pour une raison ou une autre, votre spectacle, tantôt très sombre, tantôt très éclairé, peut être perçu comme physiquement agressif. Je me demande si ce n'est pas là une (des) cause(s) possible(s) du malaise de la dame qui a perturbé la fin de votre show, cette fin que vous avez reprise mais que, vieux et fatigués, nous n'avons pu voir, nous étant dit, peut-être à tort : « Comment vont-elles retrouver leur dynamique ? »

(**) Pour trouver une de ces merdes, un vieux copain qui se dit anar (!?) courait les bureaux de tabac (qui avaient été dévalisés : encore un signe de notre grande intelligence et de notre capacité de résistance à nulle autre pareille !). Je lui ai dit que l'anarchie avait bien changé de gueule, que pour ma part je préférerais avoir à payer une prune plutôt que d'acheter cette saloperie, laquelle a été vite abandonnée... après que « quelqu'un », qui en a vendu des millions, s'en est fait des couilles en or !

Poésie

Я вас любил

Я вас любил : любовь еще, быть может,
В душе моей угасла не совсем;
Но пусть она вас больше не тревожит;
Я не хочу печалить вас ничем.
Я вас любил безмолвно, безнадежно,
То робостью, то ревностью томим;
Я вас любил так искренно, так нежно,
Как дай вам бог любимой быть другим.

Александр Пушкин

Je vous aimais

Je vous aimais... et mon amour peut-être
Au fond du cœur n'est pas encore éteint.
Mais je saurai n'en rien laisser paraître.
Je ne veux plus vous faire de chagrin.
Je vous aimais d'un feu timide et tendre,
Souvent jaloux, mais si sincèrement,
Je vous aimais sans jamais rien attendre...
Ah! puisse un autre vous aimer autant.

Alexandre Pouchkine

LES YEUX OUVERTS

Bienvenue chez les vivants, il paraît qu'on s'y amuse !

TEXTES DE CAMILLE DE TOLEDO

MISE EN SCÈNE
BEATRICE CHATRON & OLIVIER PAPOT

MUSIQUE
YI-PING YANG & YOANN SANSON

AVEC
BEATRICE CHATRON
FABRICE COUDERT
CLAIRE FRISTOT
HERVÉ GEORJON
OLIVIER PAPOT
YOANN SANSON
YI PING YANG

PARTITION CONTEMPORAINE
POUR ACTEURS, ORDINATEURS, PERCUSSIONS,
GUITARE ÉLECTRIQUE, VOIX, ET BIEN SÛR...SPECTATEURS

athra & cie
athra.fr

La Combraille – contribution

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre dossier sur « Combraille, c'est qui, c'est quoi ? »

Permettez-moi d'apporter ma modeste contribution à cette interrogation.

En effet, dans le cadre de l'association Essor et tourisme en Combraille créée par le conseiller général du canton de Pontaumur, Jean Mouton, j'avais fait, dans les années 1980, quelques recherches pour notre revue, et certaines me semblent toujours d'actualité en 2016. De plus, durant mes trente-sept ans d'élu, le « hasard » fait que je me suis trouvé impliqué dans toutes ces structures.

Géographie

Pour les manuels scolaires, c'est un vaste plateau cristallin qui s'étale au nord-ouest de notre département. Dans le Puy-de-Dôme, on distingue la basse et la haute Combraille. L'altitude moyenne varie entre 600 et 800 mètres. C'est une région exclusivement rurale vouée à la polyculture et à l'élevage bovin et ovin. En revanche, jamais de référence au volcanisme et pourtant les bourgs de Combrailles, Herment, Puy-Saint-Gulmier, Voingt, sont installés sur un piton volcanique ou à son pied. Guère plus de précisions sur les limites ? Même si on évoque la Combraille bourbonnaise (Allier), la Combraille creusoise, la Combraille du Puy-de-Dôme.

Je considère à titre personnel qu'au sud la Combraille s'arrête après Herment. Enfant déjà, quand j'allais voir mes grands-parents dans l'Artense, je quittais mon cher pays à partir de cette localité. Les sapins et autres épicéas remplaçaient mes forêts de chênes et de hêtres. Le bocage se transformait en grands espaces avec la Banne d'Ordanche et le Sancy à portée de main. Maison d'habitation et ferme ne faisaient plus qu'un seul bâtiment. La charolaie « bonne à tout faire » de notre agriculture familiale disparaissait au profit de la ferrandaise, puis un peu plus loin, de la salers. Nous étions sur le bassin de la Dordogne.

Pour Henri Pourrat, l'écrivain du Livradois, « c'est une médaille effrustée mais recreusée au burin... Vous ne trouverez plus de bergère, mais il y a encore des fougères, des rameaux d'épine en fleur et des mésanges teintées d'azur... un pays d'ermite, de chevaliers et de fées » qui porte un nom magique : Combraille (au fort de l'Auvergne – 1935).

Origine du nom

D'après l'abbé Peynot, l'étymologie vient de Combe, terme celtique qui signifie vallée étroite. Pour Ambroise Tardieu, l'historiographe d'Herment, Combraille vient de Cum broglia, à cause des bois nombreux.

Pour d'autres, Combraille est dérivé de Combiovicences, peuplades qui auraient habité notre région.

Et aujourd'hui, Combraille viendrait du gaulois Comboro qui signifierait confluent.

La liste n'est sûrement pas exhaustive. C'est vraiment un mot magique !

Autre interrogation, sommes-nous des Combrillais(es) ou des Combrayaud(es) au nom d'une ruralité omniprésente ? Ce qui est sûr, Combrailles s'écrit bien en un seul mot.

Sur ce plateau, entaillé par de nombreuses vallées, alternent bois et pâturages. Depuis la préhistoire, des hommes et des femmes ont habité ce territoire. La présence de dolmens, la découverte de poignards en silex, de pointes de flèches, de grattoirs, des haches polies en fournit la preuve irréfutable (vous pouvez découvrir ce mobilier à la Maison archéologique des Combrailles à Voingt). Comme la majorité de ces objets viennent du Grand-Pressigny en Touraine, nous devons admettre qu'il existait déjà à l'époque néolithique un commerce. Mottes castrales (Giat possède la plus importante et la mieux conservée d'Auvergne), châteaux forts, églises, montrent l'attachement des comtes d'Auvergne pour ce territoire. Autre fait certain, la présence de la voie Agrippa qui reliait Augustonemetum (Clermont-Ferrand) à Augustoritum (Limoges) et la présence de nombreuses villas gallo-romaines qui ont

donné leur noms à plusieurs villages et bourgs : Villossanges, La Villeneuve, Villevieille, les Villattes, Villesauveix, la Villetelle, Villedizar... la liste est interminable. Il n'est pas rare, non plus, de voir devant une ferme un coffre funéraire en granit ou en trachyte. Plus surprenante, la découverte, sur le site de Beauclair de cinq tessons – les seuls à ce jour trouvés en Gaule – signés Totates, chez les Gaulois dieu lois de la guerre, des vivants et des morts.

Beauclair : agglomération secondaire située entre Giat et Voingt, dont les vestiges connus s'étendent sur une superficie minimum de 35 hectares, servant de frontières entre les Arvernes et les Lemovices.

La Combraille et ses écrivains.

D'après deux articles de la revue « Essor et tourisme en Combraille » :

- La Combraille de Marcel Bénézit, écrivain bien connu de nos terroirs et habitant de Giat. Autodidacte, il a collaboré à de nombreuses revues dont « Le Chasseur français » et publié plusieurs livres à succès dont « La voix des chaumières » où il retourne à « la terre des anciens » pour retrouver ses racines.

- Un poème de Georges Conchon écrit spécialement pour notre revue et dont le père était instituteur à Saint-Avit.

Poème

Quand j'étais petit
Et qu'on pêchait Tyx
Près de Saint-Avit
Toujours un samedi
C'étaient d'ardents brûlis
De rougeoyants lavis.
Jamais je ne vis
Depuis
Automne plus automne qu'en ce pays-ci
Du moins à mon avis
Qui veut aussi
À la sourdine de nos vies
Ce qu'il faut de mélancolie.

Georges Conchon

Une région méconnue

Qui connaît les Combrailles ? Ses richesses humaines, agricoles, minières, touristiques... À l'occasion d'un sondage fait par des étudiants BTS Tourisme au lycée de Chamalières pour le syndicat « Dômes Combrailles » (cantons de Pontaumur et de Pontgibaud) sur les parkings des grandes surfaces de l'agglomération clermontoise, dans les années 1995, 70 % connaissaient les Combrailles mais 20 % les situaient à l'est de Clermont-Ferrand ! Et plus inquietant, la majorité n'avaient jamais dépassé la chaîne des Puys ! Si on ajoute aujourd'hui l'A89, on s'aperçoit que le développement économique se fait surtout au niveau des échangeurs et le nombre de permis de construire diminue au fur et à mesure qu'on s'éloigne de ces deux barrières. À ces différents problèmes géographiques, son découpage administratif nuit à sa propre identité. Difficile de monter des projets cohérents avec l'Allier et la Creuse, surtout quand le département fait partie d'une autre région. Étang de la Ramade, propriété de Giat en Limousin, camping et plage en Auvergne, idem pour l'Étang Neuf entre le Montel-de-Gelat et Dontreix.

Dire qu'aujourd'hui nous pourrions avoir une unité géographique et politique ! En effet, en 1790, l'Assemblée constituante avait bien envisagé de créer un département Combraille qui aurait eu comme capitale Montluçon et pour partie, le territoire du bassin du Cher. Vous connaissez la suite, la baronnie des Combrailles avec pour capitale Chambon puis Évaux a éclaté, nous sommes devenus Puydômois à défaut de Montdorien, nom jugé symboliquement trop riche.

Qui connaît son passé minier ? Pas les mines de charbon dont le sillon va de Messeix à Saint-Éloy en passant par Puy-Saint-Gulmier mais l'exploitation dès l'Antiquité de l'antimoine, de la fluorine, du plomb argentifère, de

l'or... En 1987, ont été accordés, deux permis de recherches au BRGM et à la COGEMA pour une prospection géophysique hélicoptérée associée à une recherche au sol. Plusieurs tonnes de « carottes » sont parties de Condat-en-Combrailles puis de La Miouze pour analyses. Ces recherches ont conforté les remarquables travaux de Pierre Rigaud sur les mines antiques et plus particulièrement la présence de nombreuses aurières. Et si l'or des Gaules (galia aurifera) venait principalement des Combrailles ?

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Grâce au travail du SMADC qui a su fédérer ses cent deux communes, pas par obligation administrative, mais par la volonté des élus pour travailler ensemble, les Combrailles sont devenues un pays connu et reconnu : « on en parle ». J'associerai à Jean Michel, député, Jean-Robert Lindron, ancien maire de Pontgibaud et d'Ayat-sur-Sioule, pour la mise en place de ce syndicat et leurs visions de l'aménagement de ce territoire.

Faire connaître, c'est bien l'objectif prioritaire de l'OTC (Office de Tourisme des Combrailles) et c'est en bonne voie, mais nous avons pris du « retard à l'allumage ». Alexandre Vialatte, le célèbre chroniqueur, écrivait que l'Auvergnat est fait de trois parties : la tête pour penser l'économie, le corps pour la réaliser et les mains pour la ranger. L'élu des Combrailles, issu majoritairement du monde associatif a la même volonté d'économie, il est le gérant des finances publiques. S'il est opiniâtre – arracher quatre sorties d'autoroute au concessionnaire pour désenclaver les Combrailles, n'est pas à la portée de tout le monde, il a été difficile de lui faire accepter que la professionnalisation du tourisme avait un coût (ex. : OT Pontaumur, Giat, cotisation 1 euro / habitant – OTC 7 euros).

Ces syndicats cantonaux ou inter cantonaux, toujours dirigés par des élus qui prenaient une indemnité minimum, voire pas du tout... Ces OT qui fonctionnaient qu'avec des bénévoles ne coûtaient pas cher aux collectivités ni aux prestataires et donnaient satisfaction à beaucoup de citoyens. Points forts touristiques..., contrats de Pays..., contrats de territoires... se sont succédé avec de nombreuses parutions de qualité mais pas forcément cohérentes entre elles.

Les élus ne sont pas les seuls responsables de ce retard. Il a fallu aussi convaincre certains prestataires touristiques que la mise en place de la taxe de séjour était inévitable. En ce temps de restrictions budgétaires, il faudra bien équilibrer les recettes entre les collectivités et l'OTC.

Les Combrailles, terre d'exode

Comme une grande partie de l'Auvergne, les Combrailles ont eu au cours des siècles une émigration saisonnière très importante. Sous l'Ancien Régime, divers mémoires les décrivent ainsi : « C'est un pays de montagnes et de bruyères où il croît des bleds-seigles et surtout des bleds noirs dont les habitants se nourris-



sent. Il y croît aussi beaucoup de raves dont ils se nourrissent aussi bien que leurs bestiaux qu'ils engraisent... Le pays est assez couvert et coupé de haies... il y a beaucoup d'étangs... Les habitants qui sont en état de travailler quittent leur pays au mois de mars et vont travailler dans toutes les provinces de ce royaume, les uns comme manœuvre-maçons, les autres comme scieurs de long, laissant à leurs femmes et aux invalides le soin de faire les moissons et de nourrir leurs enfants ».

Ce qui est vrai pour les maçons, n'est pas forcément vrai pour les scieurs, excepté ceux qui accompagnaient les compagnons du bâtiment. Les autres participaient à une émigration d'hiver ou de morte saison. Départ le 29 septembre à la Saint-Michel, retour le 24 juin, à la Saint-Jean. Notre Combraille a été forcément impactée par cette émigration, surtout celle des maçons, même si en 1860 on dénombrait 867 scieurs de long creusois majoritairement issus des plateaux de Millevaches et de la Marche (Annie Arnoult, « La grande histoire des scieurs de long » – Collection Au bon laboureur).

S'il fallait seulement deux hommes : le chevrier (debout sur le chevalet) et le renard (en bas, pieds au sol, souvent dans un trou) pour tirer la scie de long, les maçons confrontés à d'importants ouvrages : ponts, viaducs, gares... formaient des équipes nombreuses, solidaires et structurées, toujours issues d'une même commune, voire d'un seul village (photo avec l'équipe de maçons : tous de Vergheas). « Quand un Auvergnat cherche un bras pour se faire de l'argent, il appelle toujours ceux de son pays » : Henri Pourrat.

Une nouvelle façon de penser

Rares sont les familles qui n'ont pas de grand-père, un père, un fils, voire les trois, partis travailler dans le nord de la France. Ces exodes saisonniers ont eu une importance considérable pour la vie dans les Combrailles :



Équipe de maçons photographiée près de la Gare de TOUL en AUVERGNE et MOSAUX avant 1914.
TOUL DE VERGHEAS.



Mairie Ecole
VERGHEAS



Mairie Ecole
COMBRAILLES
1898

1 – Un bâti remarquable. On a chanté les maçons de la Creuse : « Voyez le Panthéon. Voyez les Tuileries. Le Louvre et l'Odéon. Le palais de l'Industrie. De tous ces monuments. La France est orgueilleuse. Elle doit cet agrément. Aux maçons de la Creuse ». Mais ce sont les mêmes qui ont façonné le paysage des Combrailles.

Au retour, avec l'apport de l'argent frais et l'ai-

de des compagnons, ils vont construire :

- Leurs propres bâtiments séparant la maison d'habitation de l'écurie et la grange. Travail à l'« arban », chacun maçon pour sa nourriture avec charge de revanche.

- D'imposants bâtiments : école-mairie, deux symboles de la République sous le même toit. 2 – Émancipation de la femme. Sa responsabilité de chef d'exploitation, en l'absence des hommes, en fait la détentrice du « cordon de la bourse ». Dans les nouvelles constructions, les couples retrouvent leur chambre et une intimité qui n'existait pas dans la promiscuité de la pièce unique. Elle s'assoit à la table des hommes sauf pour la batteuse : « C'est une affaire d'hommes ».

3 – Les maçons ont permis, au contact du milieu ouvrier, un brassage des idées républicaines. Moins d'influence de la religion catholique, facilitée par la mise en place des écoles laïques :

- Les anciens cantons de Saint-Gervais et Pionsat n'ont pas d'école privée.

- Premières écoles à être géminées (garçons et filles dans la même classe).

- Nombreux enterrements civils avec, en tête de cortège, le maire ceint de son écharpe tricolore, avec discours relatant le parcours et l'attachement républicain du défunt.

- À une époque, les dix cantons du territoire SMADC étaient tenus par des élus de Gauche.

- Les agriculteurs des Combrailles ont été les

précurseurs dans la mise en place des CETA (Centres d'Études des Techniques Agricoles) et des CUMA pour l'utilisation du matériel pour le travail en commun.

- Création de nombreuses associations et en particulier d'amicales laïques. Les « amicalités » ont gardé cette fibre maçon, à titre d'exemple 378 journées données bénévolement pour construire leur « Foyer culturel laïque » à Vergheas.

- Terre de résistance à l'envahisseur. Monuments et stèles montrent le lourd tribut que les Combrailles ont payé pour notre liberté. Le musée de la Résistance à Saint-Gervais-d'Auvergne en est le témoin.

- Une autre manière de vivre et d'accueillir. Dans les Combrailles, on n'accueille pas sur le pas de porte, il faut entrer et boire le « canon ». Il y avait toujours une assiette pour le visiteur qui arrivait à l'improviste.

- Nombreux sont les jeunes instituteurs et surtout institutrices nommés dans une classe unique de village qui ont trouvé le couvert et quelquefois le gîte dans la ferme voisine... C'était l'époque où l'instituteur épousait encore « Manon des sources ».

C'est bien là, l'âme des Combrailles, ce caractère particulier fait de générosité, de dévouement, de solidarité qui nous démarque clairement des autres régions. C'est notre identité. À nous de pérenniser cet héritage des maçons et autres scieurs de long. Mais attention, à

l'époque où s'accroît l'individualisme, où beaucoup souhaitent une « municipalisation des activités sportives, culturelles, touristiques », où certains technocrates veulent supprimer nos écoles rurales, véritables cellules vivantes de proximité, avec leur mairie-école, leur église, leur foyer laïque, nos paysages. Notre pays des Combrailles y perdrait définitivement son âme.

Nous dépasserons les structures administratives si nous gardons cet état d'esprit Combrailles, cette notion d'équipe, de « compagnons ». Mais attention à ne pas confondre ambitions personnelles et aménagement du territoire. Les Combrailles ne survivront que s'il y a apport de population nouvelle, mais ces néo-ruraux nous devons les accueillir, leur ouvrir nos portes. Aujourd'hui, à trop communiquer... mails, téléphone..., on finit par ne plus communiquer du tout, on oublie l'humain. Les Combrailles ne peuvent pas, ne doivent pas devenir une réserve naturelle, un « nomansland » avec l'Atlantique à l'ouest et la Suisse à l'est.

À nous les anciens de faire connaître notre passé, notre savoir, notre histoire... Cette connaissance est indispensable pour que les jeunes les nouveaux arrivants s'approprient nos Combrailles.

JE SUIS DES COMBRAILLES.

Claude Sautarel

Mérinchal des pompiers sans frontières

Cela fait désormais plus de trente ans qu'ont débuté les relations entre Mérinchal et Öhningen, commune allemande des bords du lac de Constance.

Dès le début plusieurs organisations de Mérinchal, dont les pompiers, participèrent aux rencontres organisées tantôt dans une commune, tantôt dans l'autre, pour aboutir à un jumelage officiel entre les deux communes à Öhningen en 1988 et à Mérinchal en 1989. À partir de cette date, les échanges se sont développés sur différents thèmes et à destination de différentes catégories (jeunes et moins jeunes, scolaires, footballeurs, agriculteurs, artistes, pompiers, ...), les pompiers se montrant toujours disponibles pour accueillir et parfois guider les participants. Il n'est donc pas étonnant que des relations, y compris des liens d'amitié soient nés de ces rencontres, facilitant les échanges entre les deux centres de secours. Ainsi en 2007 les pompiers de Öhningen sont

invités à Mérinchal pour participer à l'inauguration du nouveau centre de secours. À leur tour les pompiers de Mérinchal consacrent leur voyage annuel à la visite de Öhningen et sa région et à des activités avec leurs homologues.... De plus, depuis de nombreuses années une délégation de pompiers de Öhningen revient désormais tous les ans à Mérinchal pour la traditionnelle choucroute du comité de jumelage et chaque fois les pompiers de Mérinchal organisent un moment d'accueil des participants et de convivialité très apprécié.

En ce début d'année 2016 à Mérinchal les sapeurs-pompiers participèrent à une cérémonie exceptionnelle puisqu'il s'agissait de la passation de commandement entre l'ancien chef de centre et le nouveau. Naturellement les pompiers de Öhningen étaient conviés et une délégation, conduite par leur chef de centre, assista à la cérémonie ainsi qu'aux différentes

festivités. Ce fut l'occasion de nouveaux contacts et d'un approfondissement des échanges, les pompiers allemands rencontrant un grand nombre de pompiers de la région et recevant diverses invitations. De nouveaux projets furent également discutés. Outre les cadeaux, symbole des liens tissés depuis longtemps, la délégation était arrivée les mains



bien pleines : le chef de centre d'Öhningen fit une proposition qui retint l'attention. Il expliqua que l'organisation des jeunes pompiers d'Allemagne fêterait, à l'été 2017, le cinquantenaire de sa naissance et qu'au plan régional cette importante rencontre, à caractère sportif et culturel, se déroulerait à Öhningen au bord du lac et ressemblerait 700 jeunes pendant une semaine. Il précisa que les jeunes pompiers de la commune jumelle y étaient naturellement invités, qu'ils seraient intégrés aux activités de cette rencontre et pourraient, en outre, bénéficier gracieusement des joies de la plage.

À l'attention succéda alors une certaine émotion parmi les personnes les plus impliquées dans ses activités. C'est, en effet, un peu une consécration pour ceux qui ont œuvré depuis des décennies pour la poursuite et le développement du jumelage de constater que la pérennisation des échanges passe une nouvelle fois par les jeunes, ceux qui représentent l'avenir.

Poésie

Brebis

- Ah, Monsieur, vous aurez l'allocation « mère au foyer »

jusqu'à la fin des études de vos enfants... !

- Tous les jours

Le travail qui ne se voit pas

L'homme qui fait les confitures

- L'art est dans le bois des arbres

Tels que la nature nous les offre

- La cralle du corbeau

- Les pies ne volent plus de bijoux dans nos campagnes

- Ce qui est très encombrant dans une cuisine est très à l'aise dans le jardin ou sur l'arbre fruitier.

- Drapeaux drapés de sans, drapeaux douteux, fuyez.

Ce n'est pas un crime de les brûler.

- L'écoeurante haute bourgeoisie

Porteuse de maladies virales

Et strictement financières.

- Ici il n'y a que du travail qui ne se voit pas

Hélas je le vois.

René Bourdet
(œil de fennec n°281)

Conclusion : Tout le monde connaît l'utilité de l'utile,

Mais rares sont ceux qui savent l'utilité de l'inutile.

Zhung-Zi
4ème siècle avant J.C.

Fragment consécutif à l'appel du psychanalyste Roland GORI pour une insurrection des consciences.

Nouvelle constitution :

projet de PREAMBULE, soumis à consultation publique, à partir du 1er avril 2016.

Sur le territoire de la République, la souveraineté légitime est exercée par l'assemblée des citoyens ou ses représentants. Mais autant que de raison, son exercice est automatiquement subordonné aux droits d'usages liés à la subsistance, aussi bien des citoyens, que des animaux à l'état libre habitant eux-aussi sur ce même territoire.

Dès lors, la lancinante sommation à développer le territoire et exploiter la nature est rejetée en tant que menace inacceptable contre la substance biologique du territoire. Et la conservation des paysages à long terme constitue l'autre point décisif, les animaux n'ayant pas accès, pour se repérer, à la lecture des nouveaux panneaux de signalisation. La souveraineté illimitée des précédentes Républiques est dénoncée en tant qu'hybris institutionnalisée, justifiant une guerre sans rivage et sans fin contre le territoire et la plupart de ses habitants.

De la même façon, le droit de propriété, dès lors qu'il s'agit d'une propriété foncière, exclut désormais, autant que de raison, la liberté du propriétaire ou ses ayant droits d'y maltraiter la nature et ses habitants.

Une seconde sommation, celle-ci à caractère sécuritaire, entraîne l'élimination physique de tout élément du paysage (virage routier, rocher, arbre) ou de passage (animal) susceptible de causer tel ou tel désagrément ayant de possibles répercussions

judiciaires à l'encontre de la collectivité ou du propriétaire concerné.

Cette seconde lancinante sommation n'a plus elle non plus de raison d'être : là encore, souveraineté limitée et, par contre-coup et autant que de raison, responsabilité limitée.

Montrons-nous raisonnables : cessons de considérer une branche qui tombe ou une guêpe qui pique comme un scandale.

Tout citoyen de la République qui ne respecterait pas ces principes, même en-dehors du territoire de la République, serait considéré par la République comme un hors-la-loi.

Conclusion du PREAMBULE : la nature est propriétaire de l'ensemble du territoire administré par la République, dont celle-ci n'est que locataire.

CARABAS



CARABAS versus CARABOSSE
Acte 1 : le marquis de Carabas rédige une nouvelle constitution

Nota Bene : à partir du 1er avril 2016, toute personne physique ou morale qui le souhaite peut s'adosser à ce nouveau cadre institutionnel en cas de conflit avec un tiers : en effet, pour autant que les pouvoirs publics ne reconnaissent pas encore la suprématie de ces principes, tout citoyen est logiquement fondé, en revanche, à objecter en conscience et ne plus reconnaître, de son côté, la légitimité d'institutions obsolètes vouées à d'incessants abus de pouvoir, et devenues de facto calamités permanentes pour la vie sous toutes ses formes.

Monsieur Emile

Parution du livre de René Bourdet,
« Monsieur Emile, citoyen de Toulx-Sainte-Croix,
1946-1947, récit romancé »
Editions Parfaitement Inutiles

René Bourdet s'intéresse à une personnalité de passage sur le territoire creusois : Emile Buisson, un ancien « ennemi public n°1 ». C'est sur la commune de Toulx-Sainte-Croix que « Mimile » a jeté son dévolu. C'est certainement un épisode méconnu de la bibliographie du personnage. Et René Bourdet a récupéré plusieurs anecdotes pour les faire revivre. En 1987, un groupe d'élèves du collège de Boussac a travaillé sur le truand sans vergogne, Emile Buisson. Histoire d'un salaud ? On trouve ceci dans les premières pages du livre :

« A Boussac, alors que le recueil [travail scolaire] était déjà paru, au dernier moment, se manifesta un groupe d'élèves originaires du village de Pit, commune de Toulx-Sainte-Croix, apportant les éléments d'une histoire qui s'était déroulée quarante ans auparavant dans ce même village au sortir de la guerre de 1939-1945. Ils firent la synthèse de l'histoire devenue légende en peu de temps, quatre pages dactylographiées avec photos des lieux, mais aucune du héros de l'histoire, et qui s'intitulait avec un brin de gloriole :

EMILE BUISSON

Citoyen de Toulx-Sainte-Croix

Personne ne tiqua sur le mot « citoyen » accolé à l'un des acolytes du gang des Tractions-Avant. Peut-être le mot « Traction-Avant » était-il signe de réussite sociale. Toujours est-il que chaque participant partit chez lui avec ce factum qui ne suscita aucune réaction de la part des parents, pour la bonne raison que c'était eux-mêmes qui en avaient dicté le récit. »

René Bourdet mentionne le passage de la collaboration du frère d'un complice de Buisson, tué par les résistants de Toulx-Sainte-Croix. Ces derniers recevant d'ailleurs directement des conseils du maquis de Guingoin.

Et en 1946, monsieur Emile, arrive sous les traits de la fortune dans le village de Toulx-Sainte-Croix :

« A un moment donné, peut-être vers minuit, quand ceux des champs sont bien fatigués et savent l'ouvrage qui les attend demain, voilà que notre Mimile, atablé depuis un moment, tape sur la table et obtient le silence : « Patron ! Champagne pour tout le monde ! » (p.21)

La scène finale du passage du truand crâne à Toulx est celle de l'œil du cochon, relatée dans le livre. Scène qui va l'obliger à quitter le pays.

A la fin du livre, on trouve des dialogues de fictions avec le truand. Le ton du livre est volontairement désinvolte. Car c'est la représentation de « monsieur Emile » qui nous est parvenue.

Le livre est disponible auprès de l'auteur, à la Spouze.

René BOURDET

Monsieur Émile
Citoyen de Toulx-Sainte-Croix
1946-1947
récit romancé



Les Éditions Parfaitement Inutiles

Une nouvelle revue nature en Creuse

Une nouvelle parution voit le jour en Creuse. Le premier numéro de LA CARDERE, revue à vocation naturaliste créée par l'Association Carduelis, a choisi pour sujet la Buse variable, rapace pour le moins commun de nos campagnes mais souvent mal connu ou mal aimé.

LA CARDERE

Revue Naturaliste de Creuse - Février 2016 - Numéro 1 - 2,50 €



Association née en Creuse en décembre 2010, Carduelis œuvre pour la protection et la mise en valeur de la nature en France et à l'étranger, ainsi qu'à la nécessaire connaissance de celle-ci, notamment à travers la réalisation de films animaliers.

Afin de prolonger son travail, LA CARDERE est née de ce souhait de sensibiliser le plus grand nombre à la découverte de la nature, et ce d'abord près de chez soi. Car c'est souvent celle que l'on connaît ou que l'on observe le moins !

Chaque numéro proposera de présenter un sujet choisi parmi la faune ou la flore du département, à travers des descriptions, des explications concernant la vie de l'espèce choisie, sa localisation et sa situation dans le département, mais aussi à travers des dessins et des photos, le tout de la manière la plus rigoureuse et la plus chouette possible.

Dans ce premier numéro, une éminente spécialiste des rapaces en Limousin a bien voulu répondre à nos questions concernant la Buse variable en Creuse, sa population, sa situation par rapport aux hommes et à l'évolution des pratiques agricoles. Elle nous explique également en quoi consiste son travail en tant que bénévole de la SEPOL et bagueuse bénévole pour le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Une parution semestrielle est prévue pour commencer - le prochain thème abordé sera le Léopard des neiges -, et si la revue trouve son public, nous passerons à une parution trimestrielle.

A ce jour, le numéro est disponible dans quelques dépôts-vente en Creuse (Librairie, Maison de la presse, Magasin bio d'Aubusson, Librairies, Maison de la presse de Guéret, Epicerie de Peyrat-la-Nonnière, Mainsat, Maison de la presse de Chénéraillles, Gouzon, Chambon-sur-Voueize). Il s'agit d'un 24 pages au format A5, édité à Aubusson, disponible au prix de 2,50 euros.

Il est également possible de recevoir La Cardère par courrier en envoyant un chèque de 3,90 euros à Association Carduelis, Le Fresse, 23130 Peyrat-la-Nonnière, ou sur simple demande par mail à carduelis@laposte.net

Notre site internet :

<https://sites.google.com/site/associationcarduelis>

Épilogue du feuilleton boud'zanesque

Boud'zan, bâtard des Combrailles Le retour... et la vraie fin !

Rebonjour les copains et copines ! C'est moi Boud'Zan, le clebs sympa qui vous a raconté sa vie... enfin, une partie de sa vie... dans ce Trou qu'est sympa aussi. Même si vous ne l'avez pas lu, vous avez entendu parler de l'écrivain anglais Conan Doyle et surtout de son héros, le fameux détective au sens de l'observation sans pareil, j'ai nommé Sherlock Holmes. Doyle en avait tellement ras la casquette à deux visières de son Sherlock qu'il s'est arrangé pour le faire tomber dans un précipice, au cours d'une lutte ultime avec son ennemi mortel, l'infâme et diabolique professeur Moriarty. Seulement, les lecteurs ont gueulé si fort que mon pauvre Doyle a été obligé de ressusciter son Sherlock par un tour de passe-passe de sa façon.

Eh ben, pour moi, c'est kif-kif, sauf que je ne suis pas mort mais que mon humaine en avait un peu sa claque de m'entendre lui dicter son texte...

Vous avez remarqué que j'ai dit « mon humaine » et pas ma maîtresse (elle s'est trompée plusieurs fois là-dessus). Je ne dis pas non plus mon maître mais « mon humain ». Ben oui, vous, vous dites mon chien, ma chienne. Moi, je fais pareil en parlant de ces gens qui vivent chez moi, car en fin de compte c'est nous qui vous éduquons, les homo autoproclamés sapiens (et même sapiens sapiens, bande de bêchours !)... C'est nous qui essayons (car vous êtes durs de la comprenette) de vous apprendre deux, trois choses avec notre gentillesse et notre tolérance... Oui, je sais, nous aussi avons nos connards qui retroussent les babines à la moindre occasion et adorent tellement jouer de la canine qu'il faut leur museler le mufle. C'est normal d'ailleurs puisqu'il paraît qu'on est toujours le con de quelqu'un et que, même dans une minorité, les cons sont toujours en majorité. Ça se vérifie tous les jours, ces temps-ci. C'est pas rassurant, c'est pas marrant, mais c'est comme ça. Tu vocifères mais faut s'y faire !

Voilà : tout ce qui précède, c'est à mon humain que je l'ai dicté pendant une sieste de mon humaine. Comme c'est elle qui a commencé à raconter ma vie, je vais lui tendre la papatte (ce qu'ils me semblent bêtes quand ils me parlent comme ça !) pour la laisser aboyer à ma place car elle s'est rendu compte qu'elle a oublié quelque chose de très important à mon sujet.

Eh ben, vous savez quoi ? Elle a pas voulu. Elle a dit « Je suis vieille, je suis malade, je suis fatiguée et moi aussi, j'en ai marre de mon héros. » Marre de moi, quoi ! Merci, ça fait plaisir à entendre. Mais comme elle a vu que je remuais la truffe et que j'avais l'œil torve, elle s'est radoucie : « Meuh non, mon boubou, mon gros poupon (je déteste quand elle cause comme ça), j'en ai pas marre de toi. J'en ai assez de parler de toi. C'est différent. Va voir papa, il va me remplacer. » Papa, c'est mon humain. C'est bête de l'appeler comme ça car je serais quand même bien étonné d'être son fils : il n'a aucun odorat.

Eh ben, vous savez quoi ? Elle a pas voulu. Elle a dit « Je suis vieille, je suis malade, je suis fatiguée et moi aussi, j'en ai marre de mon héros. » Marre de moi, quoi ! Merci, ça fait plaisir à entendre. Mais comme elle a vu que je remuais la truffe et que j'avais l'œil torve, elle s'est radoucie : « Meuh non, mon boubou, mon gros poupon (je déteste quand elle cause comme ça), j'en ai pas marre de toi. J'en ai assez de parler de toi. C'est différent. Va voir papa, il va me remplacer. » Papa, c'est mon humain. C'est bête de l'appeler comme ça car je serais quand même bien étonné d'être son fils : il n'a aucun odorat.

Pensée du jour...

Pensée du jour, de la semaine... et peut-être même du siècle

La Vie, mon carburant

La vie, ça ressemble un peu au réservoir de carburant d'une bagnole. Le soir commence à tomber. Tu viens de faire le plein et tu te sens plein de niaque. De là jusqu'à la moitié de la jauge, ça te paraît long. Tu te dis « J'ai tout mon temps, je vais aller loin ». Arrive la fameuse demi-contenance. Tu penses : « Oh ben, ça va encore, je vais pouvoir faire un sacré bout de route ». Mais, l'œil sur la jauge, tu t'aperçois que l'aiguille dégringole vachement vite. On dirait que ta guinde s'est mise à consommer deux fois plus, la s... ! D'ailleurs, t'es déjà plus très loin du zéro. Et puis, t'es en train d'y arriver, au zéro. Et puis merde, voilà le clignotant d'alarme qui se met à faire la seule chose qu'il sait faire cli-

En tout cas, lui il a bien voulu : « Mais oui, mon Bédézède (BdZ, il m'appelle souvent comme ça), je vais la finir ton histoire et je vais demander à maman (toujours la même ânerie) ce qu'elle voulait dire ». Et voici de quoi il s'agit... Ça va vous épater, mais je vénère un dieu vivant, alors que le vôtre vous ne le voyez jamais. Il s'appelle Renaud. C'est un ami de mes humains mais je les oublie dès qu'il arrive et ils font un peu la gueule. Je ne vois plus que lui. La queue en essuie-glace (mode rapide), les yeux levés, implorants, je suis en adoration à ses pieds. Adoration active, d'ailleurs. Je me dresse sur mes pattes arrière et je jette celles de devant contre son ventre... ou un peu plus bas, ce qui lui fait dire « Ah, Boud'Zan, tu me les casses ! » sans que je sache exactement ce que signifie ce « les ». Alors, il pointe un index autoritaire vers le sol et il prononce plusieurs fois le mot « Carpette ! » Je ne sais pas ce que c'est, mais comme un couillon, je me couche à terre... pour me relever aussitôt et lui écraser à nouveau les... je ne sais pas quoi. Il aime encore pas et redit « Carpette ! », plus sévèrement cette fois. Il me fout un peu les jetons, je me calme et me contente de le regarder avec des yeux de rat mort d'amour.

Puis, on part se promener, lui, Pupuce et moi et son chien à lui, Gecko. Il est plus jeune, plus maigre et plus vif que moi. Ça, je m'en tape, mais quand on dit qu'il est aussi plus fute-fute, ça me vexé. Et puis d'abord, c'est même pas vrai. C'est pas parce qu'il ramasse mieux les bâtons que moi qu'il est plus intelligent. C'est un jeu d'andouilles, selon moi. Perso, j'attends que Gecko revienne avec la branche que Renaud a jetée et là, c'est simple, je le la lui fauche et pour me la reprendre, va te faire voir chez les Danois ou les Bergers allemands !

Mais en fait, quand mon dieu est là, je ne joue pas. Je ne batifole pas avec ma copine Pupuce, et Gecko je le regarde même pas, je ne renifle pas de droite et de gauche : je marche à côté de mon idole, du même pas, et je la contemple de mes yeux énamourés. Je crois que ça l'agace un peu, mais moi, qu'est-ce que je suis bien ! Mon humain dit que j'ai l'air fin, mais je m'en fiche pas mal car, nom d'un chien, j'ai bien le droit d'avoir un bouddha à moi, bien qu'il ne soit pas gras du bide comme le vrai ! Est-ce que l'essentiel, ce n'est pas l'amour ? Et en fait, je me demande pourquoi mes humains ne sont pas croyants. Mais il est vrai que, eux, ils ne sont pas assez brindezingues pour voir un dieu marcher à leur côté... J'ai du pot, quoi.

Allez, bonsoir les aminches, ce coup-ci j'arrête de vous bassiner et je vais vous laisser roupiller dans votre coin. Mais un dernier conseil avant de fermer la porte : soyez pas trop chiens les uns avec les autres !

Écrit à quatre pattes par Boud'Zan...
et la souris de son papa, gyb

gnoter. Alors, tu te demandes : « D'après la notice, combien de bornes peut-on encore faire quand ça c'est mis au rouge ? 50 ? 100 ? » Et comme il fait de plus en plus sombre, la question devient : « À cette heure-ci, est-ce que je vais trouver une station ou une grande surface ouverte ? » Et aussi : « Est-ce que je dois rouler lentement pour économiser le jus et rouler plus longtemps... ou accélérer pour trouver plus vite à faire le plein ? » Complément inévitable : « Qu'est-ce que je suis con de n'avoir pas emporté une nourrice ! » (En français : jerrican) ! De toute façon, tu devines que l'affaire est pliée. C'est la panne sèche assurée, avec ta tire engagée à moitié sur le bas-côté. Et si tu penses que quelqu'un va s'arrêter pour te prendre en stop, alors que maintenant il fait nuit, avec tous les terroristes (et même des Roms et parfois des réfugiés assoiffés de sang) qui traînent partout, va te faire lanlaire !... T'es cuit, mon pote !

Guy-Yves Barbey, Blot

AGENDA-DAÏSTE

23 et 24 avril - Gouttières- Marché des potiers

23 avril - Boussac - fête de la Quasimodo

23 avril - Fernoël - Bal trad

30 avril - Chateaufort-les-Bains - Wally en concert

4-7 mai - festival celtique Sioulet-Chavanon

7 mai - Lioux-les-Monges - conférence : le défi de la mémoire

5 mai - St-Myon - fête de la noix

6 mai - Charron - fête à la noix

13 mai - St-Eloy - concert : duo brou coton

13 mai - Pont de Menat- 15h - La Passerelle : théâtre chanté

18 mai - Fontanières - ballade abeilles

21 - 22 mai - Queille - fête du pain

21 - 22 mai - Charbonnières-les-Varennes -

jours européennes des moulins

21 mai - Chateaufort-les-Bains - on chante Renaud

29 mai - Pont de Menat- 17h - La Passerelle : Orties (danse théâtrale)

4 juin - Chateaufort-les-Bains - concert jazz

4 juin - St-Gervais - festival con'braillleurs (20h à l'étang Philippe)

11 juin - Chateaufort-les-Bains - théâtre : comédie hôpital

21 juin - fête de la musique

27 mai - St-Gervais- spectacle de danse

18 juin - St-Angel- atelier cueillette de plantes sauvages

Attention, une date est suspecte !

A la Naute :

29 avril - 21h30 - concert latino cubain : la cuneta son machin

13 mai - 21h30 - hip hop : azad lab + odenix

21 mai - 21h - theatre impro

22 mai - 15h - régates sur l'étang (bambins)

27 mai - 21h30 - rock : les naufragés

29 mai - 16h - demain matin (bambins)

3 juin - 21h30 - concert : synapz + face b

5 juin - dès 9h - marché de printemps

18 juin - 19h - fête de la zizique

Et toujours des évènements,

Au Fabuleux Destin (Aubusson) : jeudi, vendredi, samedi

A l'Arthé Café (Manzat, Sauterre) : dimanche

Bœuf au Bancal (St-Eloy) : 1er vendredi du mois

LA NAUTE PRINTEMPS 2016
CHAMPAGNAT-SAINT DOMET (23)
SPECTACLES CONCERTS MANIFESTATIONS

05 55 67 12 54
www.lanaute.com
Facebook/La Naute

Mots croisés

1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Horizontalement :

1 - Colonne ayant reçu un ordre. 2 - Avait Vidocq à l'œil ? 3 - Sur la route de Lyon. D'un tableau. 4 - Diddlely intime. Resserra des boulons germaniques. 5 - Protège le chaland. C'est le dessus du panier. 6 - Rendre défectueux. 7 - À puissance zéro. Cours en couloir. 8 - Font ensemble.

Verticalement :

1 - D'un « bipède ». 2 - Étoiles de chasseur. Repart pour un tour. 3 - Sommité viet-namienne. 105 ou parcours. 4 - Chargés. Peut découvrir le sexe bien longtemps avant la puberté. 5 - Arme d'Apache. 6 - Fin des fins. Moins chargé. 7 - Ne crachassent. 8 - Authentiques.

Solutions du numéro précédent :

Horizontalement : 1 - COUCHAGE. 2 - OUVROIRS. 3 - PREUVE. 4 - IDE. EURE. 5 - SI. LOR. 6 - TSARS. NL. 7 - ES. MARDI. 8 - SELENIEN.

Verticalement : 1 - COPISTES. 2 - OURDISSE. 3 - UVEE. 4 - CRU. ARME. 5 - HOVE. SAN. 6 - AIEUL. RI. 7 - GR. RONDE. 8 - ESTERLIN.

Parcours botanique des villages et biodiversité

L'association La Centaurée propose le dimanche 26 juin 2016 son 8ème parcours botanique des villages, dans le bourg de la commune de Saint-Rémy-de-Blot (Puy-de-Dôme). Cette année, les oiseaux seront à l'honneur...

Née en 2008, cette journée rassemble les amoureux des jardins et la nature. Il y a les rémyblotains et blotains du bourg qui ouvrent leurs jardins à la visite et aux discussions, des artistes, conteurs, visites photographique, botanique, spectacle et conférence, le tout en accès libre et festif. Sans oublier les notes de Benoit au Didgeridoo et les couleurs d'Armelle au mandala de fleur...

Jambon à la braise et saveurs végétales seront présents ainsi que les stands de quelques producteurs et artisans locaux (vannerie, crochet, épices rares, miel, fromages, tisanes,...) Consultez le programme sur le site officiel de cette jolie commune du val de Sioule <http://saintremydeblot.fr/>

Ciné-rencontres

Le samedi 18 juin, L'Association Espace citoyen Combrailles et le Comité des Fêtes de St-Rémy-de-Blot proposent un Ciné rencontres convivial (enfants bienvenus !) autour de la projection du film de Philippe Borrel, L'Urgence de ralentir (2014). Face à l'aquibonisme ambiant, à la violence des actes et des mots, aux courses contre la montre, il est frais et vivifiant de découvrir des idées et des initiatives qui nous dégagent un morceau de ciel bleu... !

Consultez le programme sur le site officiel de la commune <http://saintremydeblot.fr/>

Abonnement au Trou des Combrailles

Pour recevoir le Trou

Dépôt dans votre point de vente le plus proche (ou à la mairie)

Votre exemplaire sera réservé (abonnement de soutien),

Prix : 10 euros par an.

Si vous voulez recevoir le Trou dans votre boîte...

comme il y a beaucoup de critères à satisfaire pour obtenir des réductions postales l'abonnement est un peu plus cher (frais d'envoi)...

(donc pas forcément conseillé)

Prix : 16 euros / an

Bien sûr, vous pouvez aussi soutenir financièrement le trou au même ordre !

LE TROU DES COMBRAILLES

Abonnement pour

1 an 2 ans (payer)

Nom :
Prénom :
Adresse :
Mél. et/ou tél. :

Ordre : le Trou des Combrailles

Adresse : Le Trou des Combrailles, Mairie de Vergheas - 63330 Vergheas.

Mentions légales

Journal trimestriel édité par l'association

« le Trou des Combrailles »

Mairie - 63330 Vergheas

Tiré à 1000 exemplaires.

ISSN : 2264-5853

Directeur de publication : Julien Dupoux

Mise en Page : Jean-Michel Hérait

Imprimeur : Imprimerie Vadot - Combronde (63)

Site : troudescombrailles.revulublog.com

Mél. : troudescombrailles@gmx.fr

Daech divise par deux le salaire de ses combattants

Oui, MAIS...
ON VA NOUS DOUBLER
LE NOMBRE DE VIERGES !..



Les Vendredis du Terroir

ST HILAIRE LA CROIX

Marché de Produits Locaux

Vendredi

4 Mars 17H - 20H

Au Prieuré

Rendez-vous tous les 1er vendredis de chaque mois

Prochaines dates :

01 avril - 06 mai - 03 juin



Renseignements : 04.73.97.43.86 - www.ville-sthilaire-la-croix.com



Brin de zinc par l'idiote du village

Ne craignons pas de féminiser la langue !

Cette dame mercluse de rhumatismes, très mersmicace mais un rien mersifleuse, s'était laissée mersuader d'aller se reposer, après sa méritonite aiguë, à Mermignan plutôt qu'à Mersémolis. En cela, elle mermétuait une tradition familiale. Malgré ses mermétuelles douleurs, elle mersévéra dans les soins prescrits (à base de mermanganate de motassium et de mersil frisé), ce qui n'empêcha pas son mal de merdurer et sa santé de mériclitrer inexorablement, à mermétuité.

Proverbe - Qui vole un veuf vole un beauf !

Et tes héros ? - Moi, mes ancêtres s'appelaient hétéro habilis, hétéro ergaster et surtout hétéro erectus, sinon je ne serais pas ici à vous écrire des conneries.

Folklore - Le poète Supervielle aimait surtout la musique auvergnate, tandis que son cousin Superbiniou préférait la bretonne.

Conseil commercial - Ne vous installez pas boulanger dans un pays où il pousse des arbres à pain.

Soldes - J'ai bénéficié d'une importante réduction sur l'achat de mon poncho car ils avaient oublié les manches et les poches.

Si jeune et déjà poney ! - Un pote a rapporté d'Amérique du Sud un ara qui rit et parle japonais.

Cuvée - Cette année, du côté de Beaune, le vin s'annonce sous les meilleurs auspices.

Faudrait savoir ! - Ces soins m'ont fait pas

mal souffrir.

Attentat contre Napoléon ? - J'apprends qu'un jour on a bombé le Corse !

Châtiez votre langage - Ne dites plus des noix concassées, mais des noix qui ont cassé.

Estropié - La canicule, c'est rude, manchot !

Décès dans le désert - Un explorateur, ayant perdu son couteau n'a pu ouvrir avec ses ongles ni ses dents les « blisters » protégeant sa nourriture. Il a été retrouvé mort, la tête appuyée sur un sachet où l'on pouvait encore lire « Ouverture facile ».

Surpêche - À cause du réchauffement climatique, les bancs de maquereaux remontent vers le nord. On en aurait déjà repéré dans le bassin de la place Pigalle à Paris.

Ce n'est pas de moi (hélas !) - Quand t'as d'un côté quelqu'un qui brasse de l'air et de l'autre un autre qui t'en pompe, t'as une clim' gratuite !

Pollution - Avec tous ces insecticides partout, il n'y a plus de mites au logis.

Entraide - J'ai voulu prêter mon concours, mais j'ai même pas pu le passer.

Ethnographie - Ces peuplades vivent en autarcie. - Mais c'est où, ça ?

Bobo - Je suis enrôlé pour avoir trop chanté. C'est peut-être un concert de la gorge.

Il était quelle heure ? - La grenouille a dit qu'il était tard.

Imprécision - Les limites de la plage sont vagues.

Sexisme - Sage-femme ou prud'homme, il faut choisir.

Intellectuelle - Ma femme écrit plein de poèmes : j'ai épousé une femme de méninges.

Entropie - Ma grange ressemble à l'univers :

face ne seront pas lésés de quelques euros ici et là, rester debout, circuler, observer... être rivé à une oreillette et enchaîner les jours et les semaines à faire ce travail pour gagner sa vie.

Au cinéma, « La Loi du Marché » nous a fait partager les conditions de vie, de travail, la conscience d'un vigile (interprété par Vincent Lindon) mis à l'épreuve.

Autre approche de la fonction de vigile, le roman de Gauz : « Debout-Payé ».

Trois observations extraites de la réalité d'un vigile exerçant son activité dans des magasins de grande consommation.

Révolution. Il est désormais reconnu qu'il n'y avait que sept prisonniers hagards enfermés à la Bastille le 14 juillet 1789. Autrement dit, il n'y avait presque personne à libérer. Mais l'histoire retient plus les symboles que les faits. Si elle se répétait aujourd'hui, la prise de la Bastille libérerait des milliers de prisonniers de la consommation.

Christique. Un bras tendu vers les jupes

elle tend vers l'état de désordre maximal.

Prudence - L'ultime atome tombe ce soir. Tous aux abris !

Piquouze - Au distributeur de billets, je fais des prélèvements sans gain.

Estropié - La canicule, c'est rude, manchot ! Origine des canicules. Dès qu'il commence à faire beau, tout un chacun allume un barbe-aucul hautement cancérigène et la température croît. En même temps, on allume la clim' !

C'est le jour et la nuit - Ce club Astronomie n'a jamais le jour ! - Et encore moins la nuit !...

Accident. Une cellule ardente et une chapelle de crise ont été immédiatement ouvertes sur les lieux du drame.

Courage, fuyons ! - Quand ma sœur a pris le voile et que ma voisine a porté le voile, j'ai mis les voiles. Et voilà !

Discret - Un sans-abri m'a dit : J'ai pas besoin de toi.

Dyslexie - Il voulait aller à Draguignan, il s'est retrouvé à Gradignan.

Mystères marins. Les anguilles se reproduisent dans la mer des sarcasmes.

Classé X - Les Roumains sont très pieux mais le comte Dracula était plutôt pieu.

Quadrature. On aurait aperçu l'écrivain John le Carré complètement rond.

Laxisme - Ce petit-fils veut qu'on laisse sa mamie faire.

Foi (jaune) - Je ne demanderais pas mieux que de croire en Dieu, mais c'est lui qui ne croit pas en moi. Et puis, s'il a fait l'homme à son image, c'est que Lui est à l'image de l'homme et j'en conclus qu'il est pas jojo et pas fréquentable.

« Langoustes lin », l'autre tendu vers les robes « Laura été », une femme est à genoux au pied des jupettes « Victoire ». Amen.

Rétroévolution. Dans l'imaginaire populaire occidental, le piercing, les scarifications et les tatouages ont longtemps représenté la quintessence de la sauvagerie la plus reculée.

Aujourd'hui, que signifient toutes ces peaux blanches transpercées de partout ? Tous ces tatouages tribaux sur les corps ? Une mode ? Un mal-être ? La mode d'un mal-être ? Le mal-être d'une mode ? La volonté inconsciente de revenir à l'état rassurant du « sauvage innocent » ?

La principale loi régissant les APS (Activités privées de sécurité) est la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 (voir la loi sur Légifrance). L'intégralité des références juridiques sur le sujet est disponible sur ce forum. L'état d'urgence a peut-être eu une incidence sur cette loi... ?

GP

On sentira même pas la piqûre !

J'en entends qui gueulent contre ce qu'ils appellent « la droitisation » du président Hollande et de ses comparses mal intentionnés auxquels les mots droit, travail, travailleurs et syndicats filent de l'urticaire, mais je trouve qu'ils ont tort : quand les ceusses qui nous gouvernent auront glissé encore plus à droite (pas tout au bout, on l'espère !), eh ben, on sentira rien du tout : ça se passera en douceur, tout sera comme avant. En pire ? On n'en est même plus sûrs !

L'idiote du village

HOLLANDE REBAPTISE NDDL :

AVEC MON RÉFÉRENDUM, ÇA SERA :
NOTRE DANE DES K-LANDES GRECQUES !



Témoignage de Calais

Pendant qu'on bave tranquillement installé depuis les fauteuils combrailais...

Parce qu'ils sont loin, immigrés, clandestins, d'une autre couleur de peau, pauvres, ils auraient le droit de se faire battre ?

Témoignage de Calais. Ne laissons nulle part les opprimés subir dans l'ombre.

Les témoignages s'égrainent au fil de l'après-midi, témoignant de la violence qui monte et de la brutalité mise en œuvre par les autorités. Gazage, usage de flashball, canon à eau, matraquage. « Un ami réfugié sur place me disait il y a 30 mn qu'ils commençaient à se faire attaquer par les CRS (coups, flashball, gaz lacrymogène). Il semble maintenant établi que les choses se passent avec usage de la force, de façon violente. L'État s'assoit donc sur le jugement de référé et les recommandations de la juge (démantèlement progressif, non recours aux forces de l'ordre). Ceci n'était qu'une façade dans le but de désamorcer les réactions des migrants. Il est fort possible qu'ils « travaillent » au finish pour terminer avant le résultat de l'appel devant le conseil d'État. » « Gaz lacrymo à proximité de l'école et interdiction des CRS de mettre les enfants à l'abri dans l'école. » « Ça gaze de partout. C'est horrible » « De retour et encore choquée de la violence de cet après-midi ! On ne m'a pas laissée rentrer, une seule association avait droit de cité ! Pas de classe possible non plus... Zone à risques ! Une jeune garçon de 14 ans dont les parents étaient à l'hôpital ce matin s'est pris une grenade lacrymo sur la jambe, dommage collatéral certes mais quand même ! Il y a des enfants ! Je ne possède apparemment pas le même vocabulaire que la préfète, de la « ferme douceur », je n'ai vu que la violence des jets de grenades lacrymo et du canon à eau. Outrée et dégoûtée ! »

Mammouth toujours !

Les fameux mammouths de Montfermy, qui avaient été vus le soir de Noël au Gour de Tazennat, ont été aperçus très tôt, l'autre matin, à Sauret-Besserve, par des branleurs de dindons qui rentraient de leur service de nuit. D'après ces derniers, ils cherchaient à fracturer la porte du café. Alors, canular ou sorcellerie ? Mais que font les gendarmes ? Ils branlent le mammouth... ?

PAYÉ-DEBOUT

La consommation a ses palais, ses temples, ses cathédrales, ses bâtiments démesurés. Elle impose ses règles à ceux qui les acceptent (côté consommateurs, c'est le conditionnement : entrées par des tambours, des tourniquets, file, contrôle de carte d'identité à la caisse...). Dans ses édifices, sur cette scène les acteurs, oui, parce que tous les acteurs sont en permanence filmés : les clients, les curieux, les ados qui sèchent un cours et traînent ici au chaud, ceux qui après une longue route viennent juste pisser dans les WC de la galerie commerciale, les vendeurs, les caissiers, les chefs des sous-chefs... les vigiles. Eux, (quelques postes sont aujourd'hui au féminin, mais c'est encore rarissime), ils sont habillés de façon distincte, de sorte à être identifiés au premier coup d'œil ! Le vigile est payé pour « vigiler » : empêcher les larcins, surveiller les caissières (!), faire ouvrir un sac (il faut savoir que seul un agent de police peut le faire*) pour vérifier que les pauvres actionnaires de la grande sur-

Promesse de (presque) Premier ministre.

L'homme qui dirige actuellement le gouvernement étant usé jusqu'à la trame, j'ai été pressenti pour le remplacer. J'ai réfléchi et accepté et veux immédiatement vous informer de la première mesure que je me propose d'imposer. Tout individu, de quelque sexe qu'il soit et quelque fonction qu'il occupe, qui passera à la télé ou à la radio pour affirmer que le SMIC est trop élevé, verra s'afficher dans un coin de l'écran, ou entendra une annonce précisant ses propres revenus et les avantages collatéraux qui les complètent. Je suis persuadé que cette indication, très lisible et audible, atténuera quelque peu la crédibilité des propos dudit individu. Exemple concret : « Je vous dis que le SMIC est trop élevé et que c'est ce qui f... la France dans la m... » On lira alors ou l'on entendra : « La personne qui vous parle s'embourbe 8 000 euros par mois, perçoit quelques petits revenus non déclarés, touche des jetons de présence au Conseil de l'Europe et bénéficie d'une Mercedes de fonction avec chauffeur ainsi que d'une mignonne secrétaire, pas moche du tout et pas farouche non plus. » On pourra étendre le système à d'autres affirmations du genre « FOKON » ou « YAKA » : « ...

prolonger la durée de cotisation... revenir à la semaine de 40 heures... détricoter le code du Travail... réduire les charges patronales des grosses entreprises... flexibiliser l'emploi... augmenter la productivité... développer la compétitivité... se serrer la ceinture... se former pour échapper au chômage... » Etc. De plus, on reviendra dans les journaux télévisés à des expressions plus en rapport avec la réalité. Ainsi, un « plan social » s'appellera désormais « licenciements en masse » et « délocalisation » sabotage de l'économie nationale.

L'idiote du village



Ce médicament contient un laxatif stimulant qui augmente les sécrétions et la motricité de l'intestin. Il est utilisé dans le traitement symptomatique de courte durée de la constipation chez l'adulte. Autrement dit, il vous fait ch... ! (NB : Nous avouons ne pas savoir d'où provient le deuxième « l » de Valls. Probablement d'une coutume vernaculaire.)

(Encore !) le mec de la Page 17...

On en parlait plus trop parce qu'il avait trouvé un petit boulot à mi-temps (12h/jour) chez Rockbert&Duwool' via à St-Élie-les-Moines-de-Comps. C'était pas mal comme boulot : loin de chez lui, à Systroie (lui qui aime bien faire de la voiture...), de nuit (lui qui est insomniaque...), sans pause repas (lui qui fait de l'ascétisme yogique au temple bouddhiste...), dans les produits chimiques (lui qui voulait être chimiste...), et les fumées toxiques (lui qui voulait réduire son budget clothes...)... Mais maintenant il est malade, alors il s'est fait viré de son boulot... et de la page 17 !...